

# AN OALED

## Le Foyer Breton

---

NUMÉRO SPÉCIAL  
du Congrès de Quimperlé

---

Composition de Ch. CORCUFF.

**7 Fr. 50**

Administration à Carhaix  
- - Imprimerie à Rennes



# AN OALED (Le Foyer Breton)

**COMITE DE PATRONAGE.** — MM. Léon LE BERRE, publiciste, Rennes. — Louis LE BOURHIS, Odet-Palace, Quimper. — P. BURIN, président honoraire de l'Union Fédérale des Anciens Combattants du Finistère, Quimper. — Jean DES COGNETS, publiciste, Paris. — M<sup>me</sup> COTONNEC, Quimperlé. — J. CHOLEAU, industriel, Vitré. — J. LE DOARÉ, notaire, Plomodiern. — Régis de l'ESTOURBEILLON, ancien député, Avessac et Paris. — Francis EVEN, notaire, Tréguier. — Yves-Marie FOURNIS, avoué, Quimperlé. — D<sup>r</sup> Edouard GUEGUEN, Professeur de Pharmacie, Nantes. — Adrien GOUGUENHEIM, négociant, Nantes. — M<sup>me</sup> Théophile GUYOMARC'H, négociant, Morlaix. — Eugène d'HERBAIS, maire du Faouët-Lanvallon. — Jean-François JACOB, Efflam-Koet-Skau, précepteur, Locmariaker. — François JAFFRENOU, négociant, Carhaix. — Pierre DE KERCADIO, Dinan. — Les KERNEVEL, compositeurs bretons, Paris et Locmaria-Plouzané. — André MELLAC, licencié en droit, Lorient. — D<sup>r</sup> Célestin MENGUY, Carhaix. — Iann MOFFATT-PENDER, Esq., Stornoway, Iles Hébrides. — Sir et Lady MOND, Coat an Noz et Dinard. — M<sup>me</sup> Fr. MONOT, Le Relecq-Kerhuon. — J. POHIER, docteur en droit, Ancenis. — Léo PÉRUTZ, romancier, Vienne. — D<sup>r</sup> Charles PICQUENARD, Quimper. — Comtesse Geneviève de SAINT-PIERRE, Saint-Brieuc. — Yves TILLENON, Boulogne-sur-Seine. — Nathalie de VOLZ-KERHOENT, Quiberon. — Alis Malt WILLIAMS, Saint-Dogmaël, Galles.

**NOS FONDATEURS DEFUNTS** † — Théophile GUYOMARC'H. — François MONOT. — Docteur Charles COTONNEC.

**DIRECTEUR.** — François JAFFRENOU (Taldir), 14, avenue de la Gare, CARHAIX, Finistère.

Compte Chèques Postaux 106-95, RENNES, auquel toutes les espèces doivent être adressées.

**ABONNEMENTS.** — Un an : 28 francs. Six mois : 15 francs. Etranger : un an, 35 francs ou 9 shillings.

**PUBLICITE.** — Traitée à forfait.

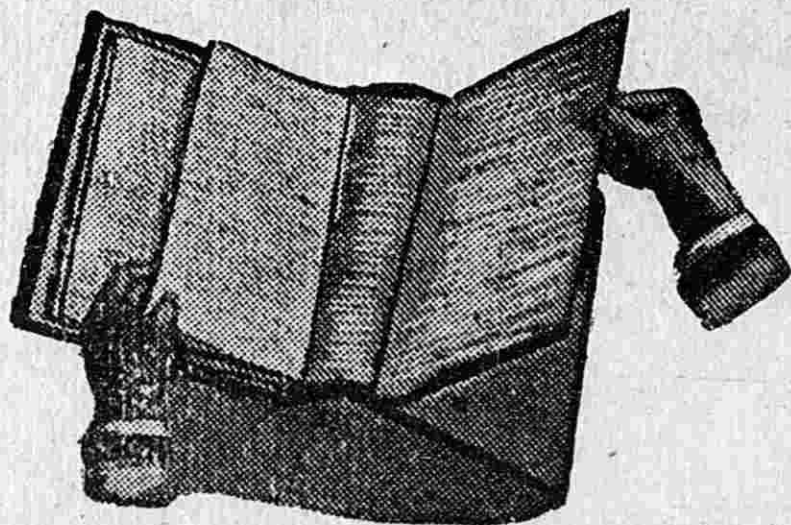
**Vous avez intérêt à conserver vos Revues**

Reliez-les vous-même au fur et à mesure

:: :: :: de leur réception avec :: :: ::

**I'ENCARTAGE de AN OALED**

qui tient DEUX ANNÉES (8 numéros)



En vente à notre Administration à CARHAIX (Finistère)  
Franco domicile : 7 fr. 50



# AN O A L E D

## Le Foyer Breton

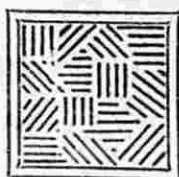
REVUE TRIMESTRIELLE  
DE RÉGIONALISME ET DE BARDISME

*Editée par la Société ARMORICA*

*Administrateurs* : MM. JAFFRENOU ; D<sup>r</sup> MENGUY ; Louis LE BOURHIS

### SOMMAIRE

Notre Congrès annuel. — Brizeux à Arzano. — Eur Breizad oc'h adkavout Breiz, gant F. MELL. — Frouez an aluzen, gant T. AR GARREK. — Envorennoù, gant TALDIR JAFFRENOU. — Mous pagan Leon, gant TILLENON. — Reuzeudigez, gant Loeiz GOURLET. — Deulagad er merhed, gant JACOB (E. Koet Skau). — Klaskomp sivi, gant R. PERENNÈS. — Biographie de La Villemarqué, par TALDIR. — Opinion d'un Breton moyen sur le Barzaz Breiz, par LE BERRE (Ab Alor). — Euskadie et Eskuarra, par TALDIR. — Histoire de la langue bretonne (III), par LEVOT-BÉCOT. — La Bretagne républicaine, par Ch.-M. LAURENT. — Le Scoutisme et la Bretagne, par Ch. PICQUENARD. — La famille De Keratry, par C. LE MERCIER D'ERM. — Lutte grecque et lutte bretonne. — Les manifestations de la vie bretonne (illustrées). — Quatre bons Bretons disparus : Charles Cottonec, Yann Sohier, Kermarrec, Chanoine Martin. — Paréour chez Arthur, par P. BOUX. — Bibliographie. — Carnet de nos Abonnés.



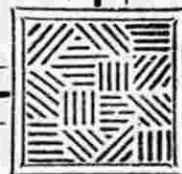
## Soyez au Gorsedd de Quimperlé

du samedi 27 au mardi 30 juillet inclus

**LA PLUS SOLENNELLE MANIFESTATION**

**--- -- CELTIQUE DE L'ANNÉE --- --**

Pour renseignements, horaires, séjours,  
hôtels, programmes, s'adresser à la  
Permanence du Congrès, Syndicat  
d'Initiatives de Quimperlé (Finistère)







# NOTRE CONGRÈS ANNUEL

Un programme complet, illustré des portraits de nos vedettes artistiques, sera mis en vente à Quimperlé.

En attendant, nous informons notre public que M. Pierre BURIN, président-fondateur de l'Union Bretonne des Combattants, prendra la parole devant le Monument aux Morts de la Guerre, où il fera part de la *visite projetée des anciens combattants des XI<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> corps, solidairement avec les sociétés bardiques et régionalistes, aux anciens combattants écossais en 1936, sous le patronage de la Fédération Interalliée.* (Journée du dimanche 28 juillet.)

★  
★

A la conférence sur La Villemarqué, le 27, M. Louis LE GUENNEC, bibliothécaire de Quimper, est à ajouter aux autres orateurs. Il parlera du vieillissement artificiel de divers chants du *Barzaz*.

## COSTUMES BRETONS

M. le Marquis DE LA MOUSSAYE, Barde d'honneur, de Lamballe, a bien voulu, comme toujours, s'inscrire pour la dotation en objets d'art breton des concours de costumes régionaux.

## DANSES BRETONNES

Les Danses sont dotées par les « Archives Internationales de la Danse » à Paris, de : 1° un médaillon de Sèvres signé Darman; 2° et 3°, deux médailles de bronze signées Malfray; 4°, 5° et 6°, trois diplômes artistiques contresignés de M. le Directeur des Beaux-Arts.

## ENSEIGNES BRETONNES

M. le Vicomte Eugène D'HERBAIS, druide Marc'heg Arvor, maire du Faouët-Lanvollon, a bien voulu, lui aussi, s'inscrire pour la dotation des concours d'enseignes commerciales bretonnes, en objets d'art breton.

## LANGUE BRETONNE

En raison du programme extrêmement chargé du festival de 1935, les *concours scolaires* de lecture de breton sont reportés au mercredi matin 31 juillet à 9 heures.

Nous avons pour les doter de nombreux et beaux livres, dont deux *Barzaz Breiz* à 25 francs, six *Pevar Mab Emon* à 20 francs et d'autres ouvrages d'auteurs récents, à 10 et 12 francs.

La Bardesse Brug ar Mene Du s'est inscrite pour 100 francs en espèces.



**GORSIEDD KEMPIERLJÉ**



**FANCH JAFFRENNOU (TALDIR)**  
Drouiz Meur Breiz Vihan



**JOB KERGRIST**  
Barz an Arvor



**PHILÉAS LE BESGUE (AB GWENC'HLAN)**  
Drouiz Meur Bro C'hall





ARZANO

*clocher, église et calvaire.*

Bois gravé de Th. JEUSSET.

Un tirage à part de cette gravure, magnifique souvenir du Congrès de Quimperlé, est en vente chez l'auteur : 5, rue La Fayette, à RENNES. Exemplaires signés et numérotés, tirage sur beau papier : 30 francs (prix de faveur pour les lecteurs d'*An Oaled*).

# ARZANO



L'Eglise d'Arzano au clocher octogonal — reconstruit au XVIII<sup>e</sup> siècle, — vit s'asseoir sur ses bancs le barde Auguste Brizeux, auquel le bon recteur l'abbé Joseph-Louis Le Nir apprit le catéchisme breton. Brizeux y connut Marie Pellan, du village du Cleuziou Le Moustoir, et cette humble bergère lui inspira des vers immortels — que d'ailleurs elle ne lut jamais. Une de leurs idylles se passa auprès du Pont Kerlô, sur le Scorff.

Il avait 15 ans, Marie 18 :

Dans l'ombre de mon cœur mes  
[plus fraîches amours,  
Mes amours de 15 ans,  
[refleuriront toujours.

Le dimanche 18 octobre 1908, à la suite d'une souscription provoquée par *Le Clocher Breton*, du barde et de M<sup>me</sup> André Degoul, de Lorient, une stèle de granit ornée d'un médaillon de Brizeux, a été inaugurée à Kerlo.

Les congressistes du Gorsedd de Quimperlé commenceront leur pèlerinage du mardi 30 juillet par Arzano.





## Lizerou bet ti an Oaled

# EUR BREIZAD OC H ADKAVOUT BREIZ

Aotrou,

Dont a ran d'ho trugarekaat evit beza digaset d'in ar merk daou-hag-hanter-kant (52) euz an *Oaled*, ar gazeten a renet en mestr.

Kalz traou a vez kavet ebarz hag a ra plijadur d'ho gwelet pe d'ho c'hlevet.

Laket ho peus ahanon da skriva d'eoc'h en brezoneg.

Me a dleche kaout mez, rag kalz a gomziou a lakain fall kaji sur. Sethu ama ar wech kenta d'in da skriva eul lizer en brezoneg. Ha koulskoude n'on ket yaouank, pegwir on ganet en parrez Plouigno d'ar bemp a viz C'houevrer er bloavez tri-wac'h-kant-c'houezek-ha-tri-ugent. Met eiz-vloaz-ha-tregont zo abaoe ma on aet kwit euz ar c'hontre.

Kredi a ran penaoz al leoriou hag ar gazetennou a emban-nec'h pe a skrivec'h hoc'h-unan en brezoneg a vefe talvoudeg d'an holl da lenn. Allaz, pegement a dud ganet ha savet ebarz hon Breiz n'ouzont ket eur gir brezoneg. Lod all o deve mez oc'h anzavout int Bretoned.

Evuruzamant e ve kavet unan bennag a volonte vad e giz d'eoc'h ha d'ho mignoned evit kendalc'hen ar yez hag ar c'hi-ziou koz ebarz ar Vro. Pebeuz tra vrao mar vefe dalc'het e touez ar Vretoned holl ar Yez, ar Giziou, ar Gwiskamanchou evel ma tleche beza.

.....  
Anken vraz am eump bet hirio o vond da gas an Aotrou Cottonnec d'ar vered. Glac'haret spontus eo bet e holl vignoned, ha gwelet ho peus hoc'h-unan pegement en doa, o klevet kélou e varo. Henez oa *eun den a fêson*, vel m'ho poa lavaret kerkoulz dirag e arched.

Anveout a ren anean abaoe ma oa deut da Gemperle. An holl, paour ha pinvidik, a gare anean. E varo zo eur c'holl spontus d'e bried ha d'e vugale, mez eur c'holl braz eo ive evit Breiz.

Mez talvoudegez eun den e giz ze ne vo ket kollet gant an holl. Tud all a savo adarre hag a grogo er Banniel evit sevel anean sounn ha stard. An Ankou gant e falz vraz a ziskar unan bennag bemde, mez e giz d'ar yeot ha d'ar c'heuneud, reou all a gresk diwar ar bouldren evit kemeret plas ar re a vank.

Gwelet a rimp ahanoc'h hag ho konsorted 'benn miz Gouere : plijadur hon devo o silaou ho prezegennoù.

Va gwella gourc'hemennou a ran d'eoc'h :

An 3 a Ebrel 1935.

FANCH MELL,  
Skrivanier Barner a Beoc'h Kemperle ;  
Kannad ar gazeten *Dépêche de Brest*.



# FROUEZ AN ALUZEN

gant HOLLENT AR GARREC

## *Fest noz ti Visant*

Eur penmoc'h lard, respet d'eomp holl, a oa bet lac'het e ti va c'honsort koz Visant an Tiek. Tu pe du da c'houel ar Rouane, eul lunvez bennag, en em gavas, evel just, pred ar gwadegennoù; hag am oa bet an eurvad da veañ pedet e-touez eun toullad brao a dud all : rak niverus e oa mignoned Visant.

Eul lein c'hrân, me gomz d'ac'h, a oa bet ebarz, eul lein hag a oa padet peder eur horolach, pe dost. Hag e oamp, ar wazed ac'hanomp, 'n em vodet tro-war-dro d'an tân, chomet ar merc'hed da zistalia traou lein. Emaez e klêvet o yudal avel skorn miz genver, hag o sôn war an douar kaledet bouteier koad ar vugale krog da zañsal. Ganeomp-ni, ar wazed, ne oa ket a yénienn : eur pezh glaouiasenn dân dirazomp, bep a dakadenn jistr dindan hon dorn, e chachemp deus hon gwella war hon butun, ken e savê eur vogedenn deo beteg ar chapelou zilzig hag an diou gosteenn a gig-sall a-istribilh ouz an treustou.

A-greiz ma oamp ar muia zeder ha dizoursi, an nor a zigoras sioulik, hag eun dén koz, krommet gant ar bloaveziou, dispak e vleo gwenn war e choug, a deuas gorrek en ti, e zorn dehou o krena war eur vaz dero, hag eur bisac'h lien gwenn hanter-leun o vrañsellat a bep tu d'e skoa gleiz. Chom a reas en e zav traon an ti, ha teir maouez, erru ive war an oad, a deuas kerkent en e gichen, bep a visac'h gantê war o brec'h kleiz. Neuze an hini koz a dennas e dok ledan dislivet, hag o fevar a-gevret a rajont sin ar groaz. O fevar a-gevret a lavarjont a vouez uhel ar Bater, an Ave, an De profundis, en eur waska dôn ha lidus war ar gériou latin evel ma rajê pep bêleg ouz an aoter. Echu ar bedenn ha graet gantê eur zin ar groaz diveza, mestrez an ti o fedas da dostât, hag a zigoras eur bankkloz lugernus a oa barz ar c'huz-tôl, hi leun a vleud. Ar pevar baour a dostaeas, hag e oe rôet muzul mad da bep-hini gant eur beel vihan goat tennet a-greiz ar bleud :

« Soaz, — e lavaras neuze Visant d'e wreg — marteze ar  
« pevar baour kêz n'o deus bet tamm pell zo, hag e rafê mil  
« vad d'ê eur c'hinaouad bara. »

« — Mad, Visant, aet eo va gér ganid : e oan krak o  
« soñjal n'emañ ket erru tost o bleud da drei en bara. Azeit  
« amañ ouz an dôl, Fanch an Tôer ; ha c'houi, Janed ar



« Mogerou, Mòn ar Voarem, Naik ar Puns. Ne raio ket a boan  
« d'ach eun tammig tañva eus hon friko. »

« — Nan da 'fad, Soaz, — eilgerias Fanch an Tôer —  
« Goût ouzomp a bell zo ne vêr digemeret en ti-mañ, paour  
« pe binvidik, nemed gant kalon vad, hag a galon vad ive e  
« sentimp ouz ho pedenn. »

### *Lec'h a enorer ar beorien*

Ha sethu ar pevar druilhek azeet, daou a bep tu d'an dôl, dirak-ê eur pez pladad kig, eur bern bara troc'het, jistr leiz an tasou. Bep a gontell vad a oe dispaket gantê buan ha buan, ha hi d'ar boued kuit a chipot.

Eur blijadur oa o gwelout o tēbri, naoniet ha lemm o dent dre yēnienn an héñchou ha hirder ar yuniou re stank. Ha ni, didrouz ha vel sebezet dirak naon an dén — eun dra ha n'intenter ket gantañ aliez awalc'h pa vé leun kof —, ni lezê hep goût d'eomp an tân da vervel war hon butun. Trouz ebet ken dre an ti nemed hini javedou o vrēvi magadurez, e teuas da waska war va spered eur menoz pounner ha c'houero : al loened, en o c'hrēvier, servijet d'ê en koulz pep-hini eus o frejou, boued atao o sac'ha warnê hag o ruilhał etre o zreid, e-pad ma 'z eus lod tud ha n'o deus netra da zēbri nemed dre glask, rediet da vont dre héñchou fall hag amzer gri d'astenn o dorn dirak tud all, aliez en aner, ziuaz !

Tennet e oen diouz va zonjezonou poanius gant mouez Visant o lavarout d'ar pevar glasker, echu gantê da zēbri ha klenket o c'hontellou :

« Ha mar savfec'h amañ da nec'h d'ober eun dommadenn arod adluska ? »

« — Memez tra, Visant, e respontas Janed : yén awalc'h  
« eo anei ; hag ouspenn da ze, n'eo ket brao gwelout an dud  
« o kuitât evelse kerkent m'o devê karget o bouedenn. »

Ar re ac'hanomp a oa aet an uhella e pep kogn a zachas a-drēñv. Fanch an Tôer a bignas d'azea war eur pigos braz en tu dehou d'an oaied ; an teir maouez en em rénkas er c'hoste kleiz war eur bank-kloz kistin steredennet gant tachou koueor.

Ha Visant adarre : « Pelec'h emañ da gorn-butun, Fanch ?  
« Ne gredes ket dispak anean ? »

« — Eo da, Visant, kredi awalc'h ; met ar butun, ziuaz  
« d'in, a zo manet e ti ar marc'hadour. »

« — Deus 'ta, gra eur jach war va hini, p'eman neve  
« voulc'het, ha krēñvoc'h hirio 'vit ne vo varc'hoaz. »

« — Mad ! red a vo ober ho lavar penn-da-benn, Visant,  
« pa fell d'ac'h digemer pēvien grannoc'h vid aotrone. »

Hag ar potr koz ha dispak eur c'hlaouier beuz eus ar brava m'ouffer da welout ; digeri 'neañ war e hed etre daou-hanter, ha digas e-maez anean eur c'hornig pri ken du hag ar vantell siminal, munud ha berr, bihan-bihan e doull, en eul lavarout :

« — N'int ket bet graet, setu, an eil evid egile : ar

« c'hlaouier am oa bet d'ar c'houlz ma talc'hen tiêgez, tost da  
« dregont vloa zo, e-lec'h ar c'horn zo bet prenet ganin en  
« amzer va faouente. »

Ha Fanch, eur vrumenn en e zaoulagad, a astennas e zorn da gemer ar c'houezigell, prenet gant lasou ru, e vijê ennañ butun ar mestr. Koucha reas en e gorn ar pezig a vutun ma hallê da gemer ; ha tan d'eañ dustu gant eur c'hlaouenn ru tapet etre e vizied. Digomz e chomas da zellet ouz e voged o c'hlaza ; ni, ken digomz all, na oamp ket evit tenna diwarnañ hon daoulagad. Kaout a rae d'eomp ne oa ket eun dén ordinal 'n hini oa dirazomp : eur brasder hag eur c'haerder dispar a zeblantê stag ouz an dén-ze, daoust d'e zilhad tamm ha didamm, daoust d'ar roufennou merket dôn war e zremm gant ar gozni ha gant ar boan. Hennez a oa en gwirione ar « Paour », an hini zo bet dibabet gant Doue da zougen eveltañ eur groaz pounner, da vale eveltañ dre héñchou ar glac'har hag an dienez !

Visant a ouias adarre troc'ha krenn d'ar menoziou re déval gant eur gér bennag da bep-hini eus ar glaskerien ; anat a oa, vel kent, ne oa ket e spered ken dilui evel en diarôg.

Echu e gorniad, Fanch an Tôer a ziskennas diwar e bigos, a grogas en e visac'h ; an teir all a reas eveltañ. Hag int kuit c fevar en eur baterat a-neve, hag en eur c'hervel bennoz Doue war holl dud an ti, war al loened ha war ar parkou.

### *Eur gouel-mikaël na oa ket bet paëet*

Diavaeziad ' bet ac'hanomp na lavarê grik ; met hon daoulagad, evit doare, a gôzeê vidomp ; rak Visant a zavas e vouez hep dale :

« Gwelout a ran, emeañ, emoc'h eun tamm souezet ; kaout  
« a ra d'ac'h, moarvat, e tigemeromp, Soaz ha me, ar bêvien  
« gant kalz a vadelez. » — « Gwir eo, Visant — e respontis  
« d'ean — ; n'am ijê lavaret netra anez ma c'heus tennet ar  
« gôz da genta ; hogen, ne gustumer neb lec'h ober ken brao  
« all d'ar glaskerien boued. » — « Marteze, eme Visant, n'ez  
« eus en ti ebet kement a lec'h d'ober brao d'ê evel ma zo en  
« ti-mañ, » — « Ha gwir, Visant ? » — a deuas gant tri pe  
bevar ac'hanomp — « Ya, va mignoned », — e zistagas an  
Tiek gant eur vouez izel ha dôn — ; « ha gant m'ho poc'h ar  
« vadelez d'am selaou eur pennadig, e c'han da gonta d'ac'h  
« aboue pegoulz hag e peseurt doare emomp 'n em gavet, tud  
« an ti-man, dleourien braz d'ar paour. »

Visant a garzas e gorn-butun en eur skei aneañ war e veud, hag a gomzas evel-hen :

« Mar omp-ni deût da veañ bremañ tud en o aez, da gaout eun tamraig peadra hag eun tiegez mad, n'omp ket bet atao evelse. Hon bloaveziou kenta zo bet tenn ha poanius er vererima, pa oa hon bugale da zével, dister hon chatal, skanv hon yalc'h, fall war an traou ken e voa fall awalc'h.

« Eur bloavez da vihana, bet ar c'hléñved tomm ganin



e-pad daou viz, kollet he loen gant ar vamm-gazeg, ha marvet d'eomp diou vuoc'h vad hag eur c'hlodad moc'h bihan, n'hon doa gallet ober arc'hant gant netra. Erru tost da c'houel-Yann, n'evoa ket bet an aotrou ar gwenneg kenta deus gouel-Mikêl ar bloa koz. Eur reseour a rae deus ar goumanant, hag a skrivas d'eomp e oa red d'ean kât arc'hant eus eun tu bennag da gas d'an aotrou ; anez, e réñkchê, vit chom didamall e-unan, kas an urcher da verka hon zraou. Mont a riz d'e gaout ; van ebet na reas : « Hirio, 'meañ, emañ ar zul ; ma  
« ne vê ket ar pevarzek kant lur aman war an dôl benn  
« dimeurz da c'houec'h eur deus an noz, ho pefet kêlou deus  
« va ferz dimerc'her, abred eus ar mintin. »

« Ha me d'ar gêr, rannet va c'halon : penôs biken e savjemp — ni kement all arc'hant en ken berr termen, na foar na marc'had da veañ ? Ha goude ma vijê eur foar bennag, hon holl loened halljemp gwerza, ha c'hoaz marteze ne dapchemp ket ar gont. Mont da glask arc'hant da di eun amezeg pe eur mignon bennag ? — Met piou hallfê fiziout ennomp kement all a dalvoudegez, pa n'hon devoa talvoudegez ebet hon unan, koulz lavaret ?

« Pa oen 'n em gavet er gêr, Soaz kêz, kréñvoc'h evidon da c'houzañv, a gennerzas d'in va c'halon : « Gwelloc'h eo,  
« emei, kêzeal gant Doue evid gant e zent ; an aotrou, me  
« gred, pa vo displeget d'ean war baper pegen fall eo bet aet  
« ar béd ganemp vid ar bloaz, a gemero true ouz an daou  
« boanier a zo ac'hanomp, hag ouz hon bugaligou. »

« Ha hi o vont hag o skriva, deus ar gwella ma hellemp soñjal hon daou, da berc'henn ar goumanant, eun dén pinvidik môr, o chom en Pariz. Pedi raemp anean, mar hen dijê ar vadelez da c'hortoz ganemp ar c'houec'h pe zeiz sizun hon dijê ezomm da zével d'ean e bevarzek kant lur, da skei eun « dépêche » d'e reseour arôg ar meurz d'an noz. Al lizer, kaset ganin d'ar gar, ha rôet en e zorn da botr al lizerou, a ielas an noz-se da Bariz war eün. Allaz ! pep tra a oa o stourm ouzomp : an aotrou na oa ket er gêr ; o vale bro e oa eun tu bennag dre ar Suis, hag hon lizer na dizas anean nemed goude pemp pe c'houec'h devez. Benn neuze e oa bet neventi dumañ.

« Al Lun a dremenjomp hanter nec'het, ar Meurz nec'het tre, o veañ ne deuê d'emp kelou ebet, na fall na mad. Va gwreg paour a zalc'has da ziskouez ha da rei d'in eun tamm esper bennag keit ha ma c'hallaz ober ; met, deût ar Meurz d'an noz, e oe darbet d'ei simpla, kement a vec'h m'he doa kemeret o klask rei d'in eur gredenn ha n'he doa ket hec'h unan. O vaga Efflamig e oa ; koll a reas krenn he laez. Na tamm na banne na gemeras hini bet ac'hanomp da goan ; lagad ebet na zerrjomp e-pad an noz. Arôg an heol e savis, brêvet va izili, mêzviennet va fenn, sec'h va genou evel pa vijê bet an derzienn war va zro.

« 'N em lakat a ris d'ober deus al loened, met en gin e

teuê pep tra ganin : an traou da c'houzilia a dolen e restell ar zaout, hag ar yeot dindan-ê. Pa zistrôis d'an ti, e oa ar wreg o klask rei laez d'ar potr bihan gant eur werenn, pa n'he doa ken takenn ebet ; ar bugel a c'harmê war bouez e benn, a voutê gant e zornig war ar werenn, ha n'évê ket kaër he devoa. Gant eur banne dour ha sukr e teuas a-benn, evel kent, d'ober d'ean tevel ha kousket.

« Neuze — oh ! n'ankounac'hin biken an nerz kalon a ziskoueas va gwreg an de-se — neuze en em lakas da frealzi ar paour-kêz bugel all a oan me deût da veañ : « Allo ! va  
« mignon, emei, an dra-man na vo ken nemed eur pennadig  
« diaezamant da dremen : nag e vê merket ha gwerzet hon  
« zraou, ni vevo memez tra, 'n eun ti-feurm bennag, gant  
« zikour hag istim an dud vad, pa n'hon deus renet biskoaz  
« nemed honestiz. Hon dever hon deus graet penn-da-benn ;  
« gant ar blanedenn hepken emomp trec'het ; savomp uhel  
« hon fenn dirag an holl, ha lezomp pep tra da vont herve  
« ma plijo gant Doue. Kemer atao da skudellad voued, hag  
« e vi kréñvoc'h, n'eus forz petra a zigoueo. »

« Kement-se a nerz kalon en eur vaouez dister em c'hichen, a gasas al loskente kuit diwar va zro : « Gwir a lerez,  
« Soaz, emon-me ; n'eo ket dleet d'eur gwaz 'n em lezel da  
« blada evel-se. Méz am eus o vean bet diskaret ken buhan  
« all. Adalek bremañ e kemerin skouer diwarnout, o truga-  
« rekât Doue da veañ rôet d'in eur wreg a sord d'id-te. » —  
Kregi 'ris em skudellad soubenn ; ha daoust d'am c'halon na oa ket gwall digor, em oa rinset eul lodenn vad anei pa glew-jomp trouz grizilhonou o tostât.

### *An Urcher hag ar Siell kerkent*

Hep dale war an treujou, e weljomp eur c'harr bihan o tont er porz, an urcher ebarz ha daou waz all. Diskenn a reas an urcher (an aotrou Dourveur a vijê graet aneañ), hag e teuas war eün d'an ti, goude beañ lavaret d'unan eus ar wazed staga ha golo mad al loenkezeg.

« Sethu an urcher en ti : « De mad d'ac'h, Visant, emeañ,  
« ha d'ac'h, Soaz. Eur c'helou fall am eus da renta d'ach. »  
— « Sonjal awalc'h a reomp, emê Soaz, n'oc'h ket deût da  
« zigas arc'hant d'eomp. » — « Nan, ziouaz ! met gwelloc'h  
« a vijê ganin rei arc'hant d'ac'h da baea, mar 'm ijê bet  
« etre va daouarn, evit réñkout lakat ar zïel war ho tiegez. »

« Penôs ! emon-me, hag e tigaser ar zïell dioustu war-  
« nomp, hep na kelou na gourc'hemenn ebet ? » — « Dre  
« al Lezvarn Vraz, eme Dourveur, eo bet rôet d'in an urz da  
« verka dioustu ; anez, e vijê bet da genta gourc'hemennet  
« d'ac'h paea dindan ar peder eur war-nugent. Sethu amañ  
« an urz bet aboe dec'h digant penn-rener al Lezvarn. »

« Hag an urcher o lenn d'eomp eur bern gêvier astennet war baper glaz : tud a youl fall a oa ac'hanomp, dleourien dumañ ha duhont, kaset ganemp kuit eul lodenn vad eus hon



loened, ha barrek da gas c'hoaz, dre goumanant-noz, ar pezig a vanê war al lec'h. Ar gounnar a vervê ennon o klévout kemend-all a sotoni hag a drouk-komzou ; met, o veañ ma rae Soaz van d'in da chom peoc'h, ne lâris d'an urcher netra nemed ober ar pez a oa 'n e gefridi.

« An daou waz all a oa 'n em gavet en e gichen; ha sethu int o zri krog d'ober tro an traon, tro ar gambr, tro ar c'hala-trez, an daou dest o furchal pep korn en eul lavarout hano pep tra, hag an urcher o skriva dre ma komzent. Ni, mantret ha dilavar, a zellê ouz hon zammigou traou, prénet a-nebeudou gant hon foan, o vont war baper da c'hortoz mont gant an estren. Arôg ma oa peurc'hraet ar merk eus traou an ti, e tihunas an tri gosa eus ar vugale, en eur c'houlenn bara digant o mamm. Neuze, 'vat, ar gêzez, kaer he devoa kêr nerz da stourm, n'hallas ken harz ouz an daelou da redek gant he dioujod d'an traon. Ar vugale 'n em lakas ive da ouela, hep gouzout perak, en eul lavarout d'o mamm ken tener ha ken brao : « Ne ouel ket, mammig kêz ! » ken e rénkis mont vanan e-maez an ti gant aon d'ober eveltê o fevar. Erru oa krak an tri furcher d'an traon ; ha me gantê da ziskouez d'ê ar c'hrêvier, al leur, ar c'hardi, ar wrac'hellou lann ha keuneud, hag an nebeudig foenn a chomé c'hoaz dreg an ti. Ne vanas netra deus o dilerc'h da lakat dindan ziell, nag eur forc'had teil nag eun dornad éd; merka rajont ive zoken diou gestennad wenan, e oan 'n em didûet o sevel anê eur bloa bennag a oa.

« Pa ne welas ken netra diverk, an aotro Dourveur a zistrôas d'an ti, me d'e heul, aet an daou goñsort da gerc'hat e loen. An urcher a zispakas war an dôl liou ha paper glaz, hag a stagas da skriva buhana ma hellê, goude beañ goulennet diganin ha kemer a rajen ar garg da ziwall va unan an traou merket : — « Ya, ya, aotrou, emon-me, ha netra na fiñvo alese nemed en despet d'in e rafê. »

### *Diou baourez a dremene...*

A-greiz ma redê ar bluenn deus he gwasa, Soaz, ar vugaligou ha me didrouz o selaou outi o kravet ar paper, e teuas en ti diou baourez koz, hag a stagas da baterat evel pa n'o dijê gwelet netra direiz ganemp. Soaz ha me a reas kerkent bep a zell an eil ouz egile; ha sethu hi o font hag o c'houlenn a vouez uhel digant an urcher : « Lavaret d'in, mar plich, « aotro Dourveur, ha merket eo ganac'h ar bleud hag ar « bara ? » — « Ar bleud, emean, zo merket ; ar bara n'eo « ket, ha na vo ket. » — « Mad ! emei. Tostaet aman 'ta, « Philo goz ha Renea : n'hallan rei tamm bleud ebet d'ac'h, « p'eman ar ziell war hon zraou ; met, keit ha ma vo eun « tamm bara en hon zi, e vo rannet gant ar paour, ha pa ne « vo ken, ni ielo da glask d'hon zro. »

« An diou baourez, daelou e-leiz o daoulagad, na fellê ket d'ê kemer a vara ; met ar wreg a voutas eun tamm e bisac'h

pep-hini, hag an diou goz a ieas en o zro en eur bedi Doue startoc'h evit biskoaz. Ar bluenn a redê bepred, nemeti o trouzal dre an ti. An daou dest a deuas prestik goude; azea rajont dirak an tan war ar bank-kloz kistin zo aze, ha da vutunat war o fouez evel devezourien etre daou grogad labour stard.

« Eur wejig an amzer e teuê beteg hon dioukouarn mouez unan bennag eus ar vugale o c'hoari dibreder dre ar porz. Neuze, evel pa vijê skôet eun tôle em c'halon, ec'h ê va foan war greski ha va menoziou war dévalât : abalamour d'ar re vihan baour-ze hon doa bet poaniet noz ha de, koulz lavaret, hag abalamour d'ê ive e kaven mantrusoc'h gwelout hon foan aet da netra. N'ouzon ket pegeit amzer a dremenas : goude ma welen noadeier an horolach o trei dirak va daoulagad, goude ma kleven zoken pep soniri, ne ouien ken sord eus an heuriou. Dont a reas da vihana an aotrou Dourveur hag e bluenn da chom en o za ; a-benn neuze e oa labeet gantañ pemp pe c'houec'h felien baper : « Setu graet, emean, eur « merk da bep-hini 'hanoc'h deus a gement zo lakat dindan « ziell, hag e c'han da lenn d'ac'h unan anê ; tôlit evez, mar « keret, evidoc'h da c'houzout mad pesord traou n'hoc'h eus « ket urz da gas kuit. »

« Hag hen da lenn d'ar red, evel eun den hag a zo mall gantañ da c'honid e arc'hant. Selaou a raen e-giz eur bugel, en eun deurel muioc'h a bled da zôniou friek mouez an urcher evid da bez a lavarê. Echu gantañ e lennadeg, e lâras d'in tostât da zina. Setu me ouz an dôl, krog er bluenn hag o klask pelec'h lakat va hano, pa glêvis eur vouez pounner o hopal diwar ar treuzou : — « Petra zo neve amañ 'ta ? Gwall zioul « eo an traou, ha koulskoude e zo zikour vad, war ma « welan ! »

### *Hag ar salver war o roudou*

« Pêr an Thomas, an amezeg tosta d'emp, o chom d'ar c'houlz-se er Geravel, a oa deût bete kreiz an ti, berr warnañ ken e oa : « Sav alese, 'meañ, Visant, ha diskrog diouz ar « bluenn-ze ; me-war, n'out ket o vont da skrivagner bre- « mañ ! »

« Souezet hag eun tammig mezek, e savis da starda e zorn da Bêr ; an urcher a reas ive, met gant eur stum disfi. Eur zellou treuz ha du, zoken, a reas war zu Pêr, pa gendalc'has hemañ da gomz e unan : « Awalc'h a baper, aotrou « Dourveur, a zo dûet evelse. » — « Petra glaskit-hu amañ, Pêr ? Ne zoñjit ket, michans, mirout ouzomp d'ober, hon « labour ? » — « Eo, aotrou Dourveur : an dra-ze krak a « glaskan ober ; rak deût on amañ evit paea d'ac'h, beteg ar « gwenneg diveza, ar pezh a rénk va mignon Visant. Prientit « ho « kuitans », mar plich, ha me c'ha da zigas d'ac'h « arc'hant war an dôl, nemed difenn a rafê ouzon Visant ha « Soaz d'ober evitê an tammig plijadur-ze. Petra lârit-hu war « gement-se, mignoned ? »



Soaz ha me, kollet ar gomz ganemp, gonasoc'h dirak an eurvad evit ne oamp e-kreiz ar boan, muioc'h diskaret gant madelez eun dén eged ne oamp bet gant divaloërez eun all, Soaz ha me a grogas e diouvrec'h Pêr an Thomas en eur ouéla vel diou eienenn. Dre forz en em reuda, e teuis a-benn da zistaga eur ger a drugare bennag, ha Soaz a deuas da lavarout : « Met penôs hellfomp-ni, Pêr, disteurel d'id kemend-all ? » — « N'ouzout ket, a dôl zur, a begement omp-ni dleourien. » — « Nann, Soaz, n'ouzon ket, p'eo gwir e c'houlennan ar gont » digant an aotrou urcher ; met beañ zo mil skoed ganin, ha « mar n'eo ket awalc'h, me oar pelec'h a zo c'hoaz. C'houi » zistolo d'in-me ar pez a baëin e-vidoc'h e-giz ma hellfet « ober, ma plich gant Doue ; ha, ma tigouefê d'in koll va » arc'hant, ne jalfen ket, o veañ m'emon paëet awalc'h abenn « bremañ gant ar blijadur da veañ tennet ar bec'h diwar an » dud a zoare a zo 'hanoc'h. »

« An aotrou Dourveur, graet gantañ e gont hag e « guitans », a lavaras : « Mar zo mil skoed gant Pêr, e zo tremen an hanter re, pa ne dap ar gont nemet pevarzek kant » pemp lur hag hanter kant, hag eiz kwennek. » — « Setu » emaint amañ, emê Pêr, hag eun dra bennag en tu-hont. » — Hag e astennas war an dôl pemzek bilhed a gant lur. An urcher a gontas anê hep plijadur, a rentas e beurrest da Bêr a-unan gant ar guitans, a zastumas e holl baperou stlabeet war an dôl, hag a dec'has gant e destou en eur gimiadi yén diouzomp.

« Ne oa ken nemet Pêr an Thomas ha ni. Neuze, distrôet hon zeodou d'ar gêr hag al Levenez en hon c'halonou, azeet Pêr dirag ar jistr, ar c'hig hag ar bara, elec'h ma oa bet an urcher dirag e baper glaz, e sonjis goulenn digantañ penôs en doa gouveet diwar hon fenn : « — Fe, 'vat, emeañ, gant tud » dister awalc'h am eus klêvet ; gant diou baourez 'n em » gavet dumañ en eur ouéla, hag en eur gonta ken kaer tra » vel ma zo bet graet biskoaz. Hag, o veañ ma oa dumañ, » neve deût d'ar gêr, eun toullad gweneien bet o c'honid o » boued, e kavas d'in ne oa ket dellidek da veañ laket war an » noaz tud hag a oa prest da ranna gant ar paour beteg o » zamm bara diveza. »

« Setu penôs, eme Visant, emomp hag e vefomp atao dleourien d'ar paour. An dismegañs, ar zïell hag ar werz zavet diwarnomp ; hon ziegez aet war gréñvât ha war binvidikât aboue ma fizias Pêr an Thomas e wenneien etre hon daouarn, deût pep tra ganemp da vad ha diskennet bennoz Doue war hon zud, hon loened hag hon farkou ; kement-se n'eo bet, en gwirione, nemed frouez an aluzen. »





ENVORENNOU

# Breuriez Kenta Studierien Breton Raozon

gant TALDIR JAFFRENNOU (1)

EIL PENNAD

Ar c'houec'h-ha-tregont studier am eus hanvet a oa diazez ar Vreuriez. Met ne oant ket holl ken entanet war zu Breiz an eil evel egile. Hiniennou a oa bet enrollet dre heg; hiniennou a oa 'n em voutet da heul eur c'heneil, pe gant sonjal ober bos, kaout digare da strinka, c'hoari 'r c'hartou, c'hoari las. Hiniennou a risklaz etre ma daouarn. Gant eun ugent bennag, e reaz ar Vreuriez he labour epad miziou Ebrel-Maë-Even 1900, da lavaret eo an tri miz araok an ekzaminou.

## 5. — *Gweladen eun Iverzoniad*

Ar meurz 22 a viz Maë, an Aotrou Edmond Fournier d'Albe, sekretour-meur ar C'hendalc'h Holl-Geltiek eus Dublin, Bro Iverzon, a zigouezaz en Raozon da weled hon Breuriez.

An Aotrou Fanch Vallée (Ab Hervé) pa glevaz ar c'helou, a ziredaz diouz Sant-Brieg da unani ganeomp evit ober eun digemer a zoare d'eur c'hannad ken dreist-ordinal.

Pa erruaz train Pariz en Raozon, e oa bodet en porz ar gar eur vandenn studierien hag a hopas assemblez : Bevet Iverzon ! Beza oa eno : me, Vallée, Léon ar Berr, Yann Ar Menn, Nouël Kerangoué, Dorik ar Gall, Jean-Louis Vourc'h, Broustail, Jord Plateau, Mocudé ha Savouré.

Edmond Fournier d'Albe a oa bet dija eur wech en Breiz gant krouidigez Kevredigez Broadel Breiz en Moutroulez d'an 12 a viz Eost 1898. Ar bloaz goude, e tigasaz da Eisteddvod Cardiff eur gannadelez Goezeled. Deut e oa da Vreiz adarre, evit prienti ar c'hendalc'h braz a dlee boda en Dublin, da viz eost 1901, Kelted ar bed holl.

Eun den treut hirvoan a oa anezan, gwisket atao en du, gant eul lost-pik hag eun tok kern-hir. Eun tammik en em zalc'he baoutet dre choug e c'hil, e c'houzoug araok. Pell e oa deus beza koant. E zremm a oa livet glas, lenn a bikou du : e zaoulagad a oa dipoupet dreg eur re lunedou ; hag e zivieuz

(1) Gwelet niveren 49.



a zizoloe dent braz sterniet gant aour pa zigore eur ginou re ledan. D'an hirra, e c'halle kaout 26 vloaz. Ijiner e oa dre vicher : komz a rea galleg evel e bater, rag e rumm a oa deut deuz ouenn Naonediz protestant, war e gleved, aet er maez a Franz war dro 1680.

Holl renket en daou goste d'hon c'henvroad goezel, hag al loden vrasa ahanomp lakeet gantê dillad Kerneviz, ec'h echomp da genta da ziskuez d'ezan Palez ar Parlamant koz. Ac'hano, e kasechomp anezan beteg ti an Aotrou Joseph Loth, kelenner keltiek er Skol-Veur, war hent Redon, evit pedi ar Mestr da zond da goania ganeomp holl enn Hôtel Moderne.

Eur goan lip-e-bao a oa servijet d'eomp da seiz heur hanter, ha goude ec'h echomp da gambr Yann Ar Menn ; a felle d'ezan kousto pe gousto serviji an the, e giz ar Saozon ; nemet e lec'h laez, e vije pebret gant hini melen.

An Aotrou Fournier d'Albe a seblante eürus kenan da veza digemeret gant kemend a garantez, ken « digomplimentant ». Kana reaz d'eomp eur son goezeleg : *Fainne geal an lae*. Ar Berr, ar Menn, Kerangoue, Ar Gall ha me a zispakaz ive tra pe dra : Dor Ar Gall, c'houezet evel eun touseg, rous e vleo, spufet evel eur broc'h, a reaz eur brezegen mar plich, en enor d'an Aotrou Vallée, « peulvan difuskul an emzao breton ! » Vallée, atao ken sioul hag eun oan, a chome skruchet en e gorn, a vousec'hoarze, ha na ranne grik. A walc'h e oa d'ezan chom gant e zonj e-hunan, evit kemer e blijadur. Den n'all lavaret penaoz na da bed heur e kavaz pepini e doull ; met an de war lerc'h, e oamp holl adarre ebarz ar gar, evit saludi kannad Iverzon o vond kuit. Hema, war ar c'haë a dennaz eur paper eus e jakod hag a lennaz d'eomp eur brezegennik en goezeleg, a achue dre ar giriou-ma :

« *Bidh mis ag dul go direach ar aghaid, agus beirfimid buaidh de deoin Dè.* »

Ar weladen-ze a reaz kalz a vrud en Raozon, bennoz d'an *Ouest-Eclair*, a gase kêlou kement a reemp da bevar c'horn ar vro.

## 6. — *Anaoudegez Botrel*

D'ar sul 27 a viz Maë 1900, Theodor Botrel hag e wreg a oa deut da gana da Raozon, en Sal ar Goueliou Kolach Sant-Martin. En em gavet e oant er gar gant an train 2 h. hanter, hag ouz o diarbenn eno, e oa eun neubeut potred eus Breuriez ar Studierien asamblez ganin. Goude m'o da graet o c'haniri lec'h o doa d'ober, Botrel hag e wreg a zeuaz ganeomp d'ar *c'hafé de l'Europe*, korn ar pont ; hema a oa bet miret ganeomp evit ar Studierien hepken. Lenn-kouch e oa, Botrel hag e wreg a ganaz evidomp hep skuiza, hag evit netra. An hol a oa seder hag eurus. Eur wech an amzer, unan ahanomp a gase ive eur son vrezonek, pe a zibune eur gentel bennag. Nouel Kerangoue, hag a gane faoz, en em garge da « resital »,

Na oa ket par d'ezan da lavaret : *Sant Ervoan, laer an eneou, pe ar Gweledigeziou* (tennet eus *An Delen Dir*).

An Aotrou hag an Itron Botrel a oa neuze daou bried yaouank, kaëra paraden a oa moien da weled. Hen a oa paotr sonn, livet gwenn, moustach du, daoulagad lamm gantê, evel a leverer, hag eur vouez ken sklentin, eur gomz ken flour, ma oa diez chom heb beza laket gantan dindan Gazel-Yê. Hi a oa plac'h ouesk, korvet brao, bruched ha tallier rond, diougroazel voan, eur c'houg gweon hag eur muzellou c'hoarzus ; he bleo rodellet war he zal a oa du bran, hag he c'hollier dantelezet a rea d'ei evel diouaskel eun aël. Mouez an Itron Botrel a oa dous ; pa gane, e ouie distaga peb poz, peb gir, a c'hiz ma vije komprenet mad, en eskemm da galz a verc'hed, n'ouzont nemed youc'hal.

An eil hag egile eus an daou bried a zouge atao, zoken en eur veaji, gwiskamant Kerne. Dorik Botrel an doa lakeet ober en Coray unan Glazik : a-wechou e lakee eur bragou-braz war an teatr : a-wechou eur bragou hir. Lena Botrel na guitae gwech a-bed he dillad giz Pont-Aven. Hen a oa Breton, deus Koste Dinan ; hi a oa Parizianez, mez en em gavet e oa da gorda he c'halon gant hini he gwaz, ha da veza evel e vele-zour. Epad o beo, an daou bried-ze a zo bet evit an Estren pimpatron Breiz Broadel...

N'eo ket souezus e oa 'n em dommet kalonou studierien breton Raozon ouz Botrel. Hema a rente d'ezo o c'harantez, rak n'oa ket nemeur a oad etrezo : eiz pe dek vloaz.

Hep dale, e c'houlennaz ouz hiniennou anezo mond da labourat gantan en e droiadou. D'an nevez-amzer 1901, me, ar Berr, Kerangoue, Sagory, an Denmat, ar Goas, a reaz tro Breiz gantan da c'hoari *La voix du lit-clos*. En ugent kêr e tremenchomp. Ar brezoneg a oa en enor en kement bodaden. Ugent lur bemdeiz vije roet da bep keneil, ar pezh a oa eur somm braz spontus neuze. Biskoaz n'hon doa bet kement arc'hant etre hon daouarn. Met Botrel a oa ken madelezus, ken a vije bepred al loden vraz d'ar re all, hag al loden vihan d'ezan.

## 7. — *Eun droiad da Diskouezadeg Pariz*

Da viz maë 1900, e tigoraz en Pariz an Diskouezadeg Veur, — an eil a reed. Ar genta a oa bet er bloavezh 1889, pa saoched an Tour Eiffel.

Bretoned Pariz, bleinet neuze gant Charlez ar Goffik, o doa obtenet digant Renadurez an Diskouezadeg, e vije graet eur « village breton » hag e-kreiz ar vilajen-ze, eur « C'habaret breton » pe eun davarn, mar be gwell ganeoc'h, lec'h e vije kanet traou breizek d'an tud a zeuche da eva bannac'hou.

Renadurez ar C'habaret a oa bet roet d'ar furlukin Leon Durocher, anaveet dindan an hano Kambr' O'Nikor. Me a zo bet pell o klask gouzout petra zinifie Kambr' O'Nikor, lezhano ar c'haner Durocher, euz e hano gwir Durringer. A



c'hanta, ar farser-ze a noa graet eun hano barzek en eur staga en eil ouz egile hano ar jeneral Cambronne hag ar gir brezounek Koc'h. Spered en doa da werza n'ê ket ta ? Durocher a oa sikouret da ren e hostaleri gant Per Laurens, eur Gwenedour eus Baud, a oa o studial en Paris. Eur bedaden o doa digaset da Vreuriez ar Studierien Vreton da vond d'ober eur gwel d'ar c'habaret breton, hag eun devez, Dorik ar Gall ha me a gemeraz an train tresek ar Ger-Benn. Ganeomp e oa Alfred Lajat, eus Kintin, nevez hanvet da rener ar c'hazeten *Resistance Montroulez*.

Hon zri a oamp gwisket en Glaziked, brageier-braz hag all, ha bep a benn-baz ganeomp, staget ouz hon arzorn gant eul lèren. An aër hon doa da vond d'ar brezel, a c'hellet kredi, ha prest da stourm dispont ouz kement re o dije klasket afer ouzomp. Pa oamp digouezet en gar Montparnasse, eur sulvez ar beure, e oa tout an dud war hon seuliou, merc'hed dreist holl o klask fortuna : « Oh ! les gentils Bretons ! » emezê. Gwir eo, d'an ampoënt e oa tri babor ahanomp hon zri heb fougeal.

Re hir a vefe konta nag a don a oa graet d'eomp en Diskouezadeg-Veur, epad an tri devez a chomchomp eno. Charlez Ar Goffik, Yann Ar Fustek, Erwan Berthou, Leon Durocher, Per Laurens, Moris An Dault, hag ar c'hemroad John Kelt Edwards, livaër, a zigemeraz ahanomp er c'habaret breton. Graet e oa eul lein vraz d'eomp, laket e oamp da gana, teunet e oa d'eomp hon foltred, pedet e oamp da leina da di an eil hag egile. Da goania ec'h echomp da di Yann Ar Fustek, 59, rue Lepic, eur wech ; eur wech all da di Erwan Berthou, 140, rue d'Allemagne ; eur wech all da di Moris An Dault, leorier, rue du Val-de-Grâce, lec'h e oa bet eur veilladeg.

Lakeet e oa eun dol da drei, evit gouzout ar pezh a dlee c'hoarvezout en amzer da zond.

Yann Ar Fustek a oa troet da gredi kement tra a denne d'ar gweledigezou, d'an diouganou, d'ar seblantchou, d'ar strobinellou.

Pa oamp en dro d'an dol, en denvalijen, e klevemp anezan o roc'hal, o c'hourdrouz, o c'helver eneou Marzin, Nomenoë, Brizeuk hag all. Benn ar fin e komansaz an dol da drei evel eun doupi, hag Ar Fustek hi rediaz da respont gant toliou troad da gement goulenn a rea ganti. Sonj am euz e oa goulennet digant anaon Brizeuk petra oa dleet sonjal diwar benn Hen-ha-hen euz an Emzao breizek a oa o tarza. Anaon Brizeuk a respontaz d'eomp — « Hen-ha-hen zo mad ; hen-ha-hen zo fall, hen-ha-hen zo douetus. »

Anaon Nomenoë a zeuaz ive d'ar c'halvaden, hag a ziouganaz e vije gwelet hep dale burzudou en Breiz.

Marzin a respontaz e vije bet adarre enoret ar Varzed, evel en e amzer.

Pa oa enaouet ar goulou, me welaz tivere ar c'houezen eus tal Yann Ar Fustek, kement a vec'h en doa roet. Erwan Berthou a flamine e zaoulagad. Me oa diskredik awalc'h na

pa oan iaouank ; sonjal a ree d'in e oa moien d'ober d'eun dol lavaret ar pez a c'hourc'hemenne d'ezi ar spered nerzusa eus ar gonsortiach. Mez ober a riz van da gredi oa gwir.

### 8. — *Unvaniez Raozon ha Naoned*

« Fédération ! » Eur gir hag an euz bet a-viskoaz skedet-war ar Vretoned. « Federalisted » int dre natur : plijout a rafe d'ezo beva en eur vro lec'h a vije respetet o gizioù, lec'h a vije frankiz d'en em c'houarn heb terri chaden ar garantez, a unanfe en eur blokad bugale Bro-C'hall a wad Keltiad.

En Raozon, er bloavez 1789, e oa krouet « Federation » Breiz-Uhel. En Raozon adarre, en 1870, e oa diazezet eur « Federation » eneb d'ar Brusianed. En Raozon er bloavez 1900, ar re yaouank, o doa kemeret lec'h studierien Moreau, a oa prest evel ar re-ze da zerc'hent ar Revolusion, da gemer penn eun Emzao ha da stlapa diwar o bro ar yeo pounner a boueze warni eus a Bariz. A dra sur hirroc'h a oa an hent evit na gave d'ê, penegwir pemp bloaz ha tregont goude emomp er memez pal, war bouez neubeut ; mez na vit se, mar bije lakeet en eur bern ar bec'hiou labour skrivet gant remzi 1900 beteg hirio, e vije karget gantê eun iliz-veur ; mar bije dastumet an holl gomziou o deuz lavaret evit dihun ar Vretoned, a vije c'houezet diwarnê eun tempest gouest da zisplantâ eur c'hoat, pe da zirolla ar mor.

An oabl a zo tachet gant milionou steredennou, hag an aod a zo pallennet gant miliardou traezennou ; evelse eun Emzao a zo douget war diouiskoaz milierou tud, a hed meur a gantved : kalz a remziou o chacha d'ar memez tu a c'hone an trec'h : al Lezen eo d'an den sevel ha diskar, adsevel hag addiskar, chench ha dichench, ha kement-se en eur drei en eur c'helec'h, beteg fin ar bed.

En eul labourat evit Frankiz o bro, Breiziz na reont eta nemet heuil skuer o zadou koz : mouez ar gwad a c'hourc'hemenne d'ezo hen ober. Sethu aze perag, er memez ampoënt ma tarze eur Gevredigez etre studierien Raozon, unan all a c'hane etre studierien Naoned. Hini Raozon eo an hena a 6 miz, ha netra ken.

Da zigoridigez ar C'hlastou en miz Here 1900, e teuaz kêlou d'eomp e oa krouet, en Naoned, gant Studierien yaouank, « La Fédération Nantaise », hag o doa embannet eur gelaouen vizek *Le Terroir Breton*. Kevredigez Naoned a oa bugel da Henry Dartige, Prosper Naudin, (a zine Yann Rumengol), Marcel Guénon, Georges Laporte, Armand Inizan, G. Bonamy, Yves Le Stanc, Emile Blandel, Octave Béliard, Caillaud, (a zine Guenhaël), sekretour an Ti-Ker, ha Joseph Rouse, mirer al Leordi-Kêr.

Nebeutoc'h a studierien a oa enghi evit en Raozon : neubeutoc'h a vrezonegerien dreist-holl. N'eus fors : kerzout a reaz ar vreureiz nevez gant nerz-kalon, hag ar re o defe c'hoant da damall d'he c'hrouerien beza 'n em dennet e-kuit, ha dile-



zet krak o benvek goude tri bloaz emgann, a zonjo ebarz ar pez a lavaren bremaik ; eun Emzao a zo eur chaden a vil ailleden. Pa zilezaz Yann Rumengol e stal en divez 1903, eur rumm all a oa prest da gregi : en 1905, e oa klevet hano eus Edouard Guéguen, Auguste Coty ha J. Bahier, pere oa o zri tadou-paëron eil Vreuriez Studierien Breton Naoned, a zo beo bepred, hirio, dindan an hano a Gelc'h Keltiek.

★  
★★

Etre paotred Raozon ha paotred Naoned, e padaz eur emgleo birvidik diouz miz Here 1900 da viz Here 1903. D'ar poent-ma, postou kenta Breuriez Studierien Raozon a guiteaz ar gêr-benn. Me, ar Berr, Kerangoué, ar Menn, ar Gall, a zispartiaz. Ha pepini a yeaz gant hent ar vuhez. Olier Sagory a zalc'haz Breuriez Raozon eur bloaz pe daou en he zao; war e lerc'h, Dujardin, eur bloaz pe daou all; hag eur pennad araok ar brezel vraz, Fanch Gourvil a eséaz hi buezekaot, mez ar berr anal a oa ganthi en 1914...

★  
★★

Paotred an *Terroir Breton* a bedaz paotred Raozon da zond d'o gwelout. Leon Ar Berr ha me a oe karget da zougen da Naoned saludou hon c'henvreudeur. D'an 12 a viz meuz 1901, e oe graet eur vodaden er Sal Turcaud, dirag 500 bennag a silaouerien.

Graet e oa eur brezegen c'hallek ganin ha kanet brezonek gant Ab Alor ha me. Gwarzed all ha merc'hed eus Naoned a ganaz ive pe a c'hoariaz taoniou breizek : eur yalc'had vat e oa dastumet eno an nozvez-ze. An de war lerc'h e oa graet d'eomp eun digemer kaër en Kelc'h an « Association des Etudiants Nantais » renet gant ar c'heneil Crémet.

## 9. — Ker Alor

En em zastum a reemp bep abardaë er C'hafé Chateaubriand, war vali ar gar, lec'h hon doa feurmet eur gampr en estach kenta. Rantren miz here 1900 he devoa digaset d'hon Breuriez eur bern izili nevez, e-touez pere :

Olier SAGORY, eus Moncontour ;  
Emmanuel AR GIEMBLE, eus Broons ; †  
Gab AR GOAS, eus Tregarvan ;  
Francis MORVAN, eus Ar Faou ; †  
Louis AN DENMAT, eus Neuillac ; †  
PORÉE, eus Cancal ; †  
TROALEN, eus Gwened ; †  
SOUBIGOU, eus Lesneven ; †  
AUFFRET, eus Lannuon ; †  
LONGEART, eus Prat ;  
Yves PHILIPPE, eus Pontreo ;  
BAHIER, eus Ploermel ;  
GUITARD, eus Raozon ; †

Olier GUYON, eus Sant-Brieg ;  
Louis BEAUFILS, eus Raozon ; †  
Guillaume HAMONIC, eus Lamball ;  
Jean ha Maurice LETTRY (breudeur) eus Camorz ;  
Loeiz AR MENN, eus Gwiseny ; †  
Per SYMONEAUX, eus Begar ; †  
LENOIR, eus Enez ar Ger-Veur ; †  
Maurice FACY, eus Brest ;  
HURVOIS, eus an Oriant. †

Tremenn a rechomp ar c'hant ! Muioc'h a dud a oa ganeomp-ni evit gant *Association* vraz ar Studierien ! Ar skoden a oa 4 real ar miz ; ar c'hefier a oa Olier Sagory (Barr-Avel) en doa disket brezoneg gant an Aotrou Vallée, en Skolac'h Sant Charlez. Olier Guyon a savaz eun tammik gaze-tenn evit ar Vreuriez, *La Revue Bretonne*, a vije moulet en ti e dad, mouller-levrier en Sant Brieg hag a badaz eun neubeut miziou, evel holl draou ar yaouankiz ! Mez n'eus fors : ober a reaz e lod. Dija, paotred ar Gouarnamant a oa krog da sellet a gorn ouzomp ; gazetennou an tu kleiz — hag a reavan da gredi e oamp-ni tud an tu deou — a gomansaz harzal ouz hon boutou. Têrra hini da randoni a oa *Le Réveil des Côtes-du-Nord*, lec'h a skrive an Doktor Paul Boyer, eus Marseill, na petra 'ta ! Eur gwall deod hag eur gwall bluen ! Mar bije bet silaouet outan, e oamp holl boued ar galeou ! Eun danger braz evit Franz !

Ar broven ne oamp ket danjirus evit Franz, a rechomp d'ezan ha d'e gonsorted en eur brena eur pezh drapo triliou, glaz-gwenn-ru, da staga diouz prennestr hon c'helec'h. — Gouzout a reemp n'oa ket urz da staga unan gwenn gant herminigou. Evit trei al lezen, e lakchomp broda eun herminig du war wenn an drapo. Hogen lagad ar polis a oa warnomp.

An dro genta ma flikflakaz hon banniel diouz ar varren brennestr, e oa kerkent eun ajant d'an nec'h, hag a c'hourdrouzaz ahanomp.

— « Penaoz, emezan, n'ouzoc'h-hu ket eo difennet *louza* drapo ar Republik gant arweziou flourdeliz ? » — « Eun herminig eo, Aotrou Ajant. » — « Me 'ra fout ! Diskourret ho pannel pe ' c'han d'ober prosez-verbal ! »

Red e oa bet dastum ar vanniel. Sethu hon boa graet eun dispign didalvez !

Tro ar memez mare, Leon Ar Berr a zizoloaz eun tamm ti dizro, eul liorz mogeriet en dro d'ezan, war hent Naoned. War hanter gant Aubry, eus La Guerche, a yeaz evit hen feurmi gwelloc'h marc'had.

An ti-ze a oa badezet Ker-Alor. Evel ma oa pell diouz pep lec'h en deun eur vanel, e vije eno *rendez-vous* ar studierien vreton hag o mestred. Evit ober jolori eno, ne oa ket kerse, o veza na oa ket amezeien. Ne dal ket ar boan esa rei da gredi e oa Sent bihan, na zoken Menec'h, ar Studierien vreton a



neuze, war zigare m'o doa en em westlet d'eul Labour broadel. Gallet o dije koves, siwaz, gant ar barz Plaut :

*Homo sum, et a me nil humani alienum puto.*

Eun toullad ahanomp, pa vije berr war ar moni da zivez ar miz, a save eur yalc'had evit preda a-gevred en Ker-Alor. Eur vatez zoken hon doa kemeret, eur beizantez gant eur c'hoeff eus kostez Antrain, hag a lavaremp : « Houma da vihana, nevez deut diwar ar maez, a vo fur ! » Ia 'da ! Ne oa ket eur sizun achuet, ma oa savet ac'hano gant Gab ar Goas, ha na zistroaz ken war hé c'hiz.

Unan eus ar merc'hed a hente Ker-Alor, Maria B... a oa eur medium eus ar c'henta. Lakeet e vije da gousket, ha respont a rea d'ar goulennou ar muia kuzet. Pa vije kousket, e chome reut war diou gador, he fenn war unan, beg he boutou war unan all, hag e c'helled azea warnhi heb a wante.

Pa vije koulz c'hoari, e vije c'hoariet, pa vije koulz labourat, e vije labouret.

Ar Berr ha me, en tu hont d'hon studiou, a skrive bep lunvez en *Ouest-Eclair*, hag ec'h embannemp levriou ha levrigou.

War dro an hevelep koulz, e teuaz er maez eus ar wasg *Fleurs de Basse-Bretagne* Ab Alor. Eul levr konchennou a oa hema, hanter c'halleg ha brezoneg. Graet e oa d'ezan eun digemer entanet e-mesk ar studierien : eur friko braz a oa servijet en Ker-Alor evit badezi mab kenta-ganet mestr-an-ti. Pephini a baëe e skoden evel-just. Ni a oa neuze evel breudeur savet asamblez : hon c'harantez he deus padet beteg hirio etre ar re a zo chomet beo, a ya o niver war vihanaat.

Eun dra 'zo digontest : panevet Breuriez Kenta Studierien Breton Raozon na vije bet Emzao Breizek Laïk a-bed, na Kevredigez Vroadel a-bed, na Skol Varzed a-bed, na hentadurez keltiek a-bed etre an Diou-Vreiz.

PRIZ AR GORSEDD 1935

Roet d'ar Vestrez-Skol-ar-Gouarnamant

a zisk Brezoneg d' he Bugale :

ITRON YANN SOHIER,  
ganet ANNIK AN DEN

*Plou-Rivo.*

Eun Albom Kran war baper Japon

ennan 36 luc'h-skeuden 34 × 24

EN DRO D' AR PARDONIOU

gant ar poltrejer Raphaël Binet.

## MOUS PAGAN LEON

gant Iwan TILLENON (LOUZAOUER).

*Hirio me zo ar Mous  
Na vin ket dic'hlabous,  
Me ia dre ar mor glas,  
dreist an elfennou bras.  
Ar Mor a zo va dous  
pa zao kounnar enni,  
pa zeu da ruzenni,  
pa seblant holl lonka  
me chom da storloka.  
Hirio me zo ar Mous.*

*Hirio me zo ar Mous :  
kenver ouz he c'horoll  
an avel dreist diroll  
me chomm fur ha pennek,  
ha divrall pemdeziek;  
Ar mor a gren, me c'hoarz.  
Na c'hin biken e-barz.  
Hirio me zo ar Mous  
karet mad gant e zous.*

*Me zo gwas enn donvor,  
eur pesketaër mor.  
War an aod n'eus met me,  
n'eus hini par d'in-me.  
En barr don an Avel  
me sank vel eur sparfel  
en eur gana lawen.  
Kendalc'hit stard, tudou,  
ar Mous war ho roudou  
a za d'ho tiarbenn.*

*Hirio me zo ar Mous  
hag ar Mor eo va dous.  
Pa oan er gêr, a-gent,  
O Môr, war da volzou  
le veuzaz va zadou.  
Me 'meus kresket aboue,  
heb tamm, vel eur c'hi goue.  
Daoust ma n'am boa ket ment  
me da garie kement...  
Bemdez teuen d'an aod  
Da gana vel da baotr :  
— O ia, me zo ar Mous,  
ha te vezo va dous....  
Te lipe d'in va zreid  
ha me da boke keid.*

*Evidot, mortolod,  
Me 'meus lenvet va lod.  
Pardoni ran ze d'id  
Rag me yelo ganid.  
Me zonz war ar mor bras  
D'an holl Voused zo plas.  
Te zo koant, te zo flour  
pa reder war da zour.  
Te zo du, te zo glas,  
te zo gwevn, mel siwaz  
da ene zo ken don  
hag a fach di-bardon.  
Met beuz en da vannou  
an Avel, e sourrou,  
Ha sao ato ar Mous  
Ha te chomo va dous.*



## REUZEUDIGEZ

gant Loeiz GOURLET (BODSPERN)

*Nag a ouelan  
Pa zonzan  
E rankan  
Vel eur sklavour bemdez  
Gouzant pad va buhez,  
Hep mignonez  
Na karantez  
Ha deiz ha noz.  
Hep peadra  
Vit am maga  
Pa vezin koz.  
O va Doue  
Ho pet true  
Ouz eur paour-kêz  
En e enkrêz.*



## **ME A GARFE**

gant Loeiz GOURLET (BODSPERN)

---

*Leuniet eo va c'halon gant eun tenzor tener,  
Tenzor ar garantez, hag a garfen skuilha  
Evel ar mab-foran e dammik peadra ;  
Leuniet eo va c'halon gant eun tenzor tener.*

*War va daoulin en noaz me a garfe stoui  
Vit azeuli Doue en traou an eus krouet,  
Evel ar plac'h yaouank hag a gar he glanded ;  
War va daoulin en noaz me a garfe stoui.*

*Siwaz, va-unan oun, ha va sederegez  
Evel eun dra dister hag eun dra didalvez  
A zistaolan en-dro e-barz va c'hreizenn-me  
Da c'hedal amzer well, ma c'hoarvezfe eun de...*



## **DEULAGAD ER MERHED**

get Yann Fransez JACOB (EFFLAM KOET SKAU)

---

*Deulagad er merhed koant  
E sklijern el stired en né  
ha rein e hrant d'en ol hoant  
Ag un tan-goal a garanté.  
Met ne houiamp pehani  
Diflosk ar bodeu bleu en noz  
na de biù e larimp ni  
Ar ur halon dond de repoz.*

*Hag ou goleu e zou ker spiz  
Avel er pileteu-inour,  
Kantulier-eür er Baraouiz...  
Deulagad e zou ken luem  
(Konzamp dousik;) hag e sklijern  
Get terennigeu ken tuem  
Ma kasant mab-den d'en Ihuern...*

*Deulagad a garanté  
E kreder gueled mar a hueh,  
Siouah... ré liez e vé  
Nameit ur skéd, ul lorbereh.  
Rak hani ne oer reih mad  
Met get er Mé e hel turel,  
Mar dé karanté e huanâd  
Ar divés er plah hag hou sel.*

*Pautred, mar hues diouer,  
Choejet en hani e garet,  
Rak karanté a gaver  
Marhad mad get ol er merhed.*

# AMIODAJ

get EFFLAM KOET SKAU

---

*Er vuhé  
Bugalé  
Guelloh é  
Bout hoarhour  
Eit hoarhet,  
Pe ne glasker ket bam.*

*Bout goapour  
Eit goapet,  
A pe rer troieu kam.*

*Bout flastrour  
Eit flastret  
Pe goeh arnoh ur sam.*

*Bout cherrour  
Eit cherret  
A pe cherrer ul lam.*

*Bout guerhour  
Eit guerhet  
A pe ver lon divlam.*

*Bout foëtour  
Eit foëtet  
Pe ne ver ket dinam.*

*Bout bamour  
Eit bamet  
A pé achap ur bram.*

*Bout lonkour  
Eit lonket  
Pe ve lagout en dram.*

*Bout stagour  
Eit staget  
E klommeu ul liam.*

*Bout loskour  
Eit losket  
En un ihuern tan-flam.*

*Bout tehour  
Eit tehet  
El ur jiboes é fram.*

*Bout skrapour  
Eit skrapet  
Pe zihuennet hou tam.*



## WAR ROUDOU PROSPER PROUX

### **KLASKOMP SIVI...**

gant Renan PÉRENNÈS  
Kaner soniou da c'hoarzin

---

I

*Jean-Pierr' gant e zillad kaer  
Hag e dok rubannet  
A gavaz 'n eur vond en kêr  
E vestrezik Janned.  
Hi rôde, hi c'hoarze, bek fin ha lagad lemm,  
En eur vond gant an hent hi gane ' bouez he fenn :*

Diskan :

*Klaskomp 'ta sivi, ohé,  
Klaskomp sivi, ma Doue,  
N'eus ket mann en Breiz-Izel  
Re da sivi Plougastel,  
Klaskomp 'ta sivi, ohé,  
Klaskomp sivi, ma Doue,*



II

*Jean-Pierr' 'n eur denna e dok  
Hag en eur saludi,  
Evit laërez eun tamm pok  
A dosteaz outhi.  
Mez Janned da redek hag er sivi da drei,  
Ar potr kêz eus a bell o kana gleve 'nei :*

III

*Jean-Pierr' a zo amourouz  
Hag an eus dioueskel,  
Galoupat a ra didrouz  
War lerc'h an dimezel  
Hep dale, kichen eur c'hoat, ganthi ez eo êrru,  
Tapet 'nei 'n e zivrec'h, ken ru hag ar burlu.*

IV

*Janned en eur zifrêtal  
Riskaz war ar braden,  
A ziskueaz 'n eur winkal  
Krec'hik he morzaden.  
Al lapoused er c'hoat 'n eur weled ar barti  
A zanse war ar brank hag a gane hardi :*

V

*Vit lakat golo d'ar Pod  
Jannedik ha Jean-Pierr'  
A zeuaz hervez ar mod  
Dirag an Aotrou Maër.  
O c'herent dizoursi hag holl-dud an demeï  
O c'halonou laouen a gane 'n eur zistreï :*

VI

*Bet o deus eur potrik koant  
Da amzer ar Sivi,  
Pa zave e zivrec'h drant  
E oant leun a zudi ;  
Eur siviën oa just kreiz e dammik bruched,  
Hag e vamm gane d'eon d'hen lakât da gousket :*

Diskan (1).

---

(1) Renan Pérennès, deus Kerrien-Kerné, a gano en gouel breizek Kemperlé.





# **Théodore HERSART DE LA VILLEMARQUÉ**

## **NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE**

par TALDIR

### I

Théodore-Claude-Henry HERSART, vicomte DE LA VILLEMARQUÉ naquit à Quimperlé le 7 juillet 1815, dans une maison qui occupait l'emplacement de l'actuel Hôtel des Postes, rue Brémond-d'Ars.

Ses parents : Pierre Hersart de La Villemarqué, né à Morlaix, qui fut député sous la Restauration (1815 à 1828), et Marie-Ursule Feydeau de Vaugien, dame du Plessis-Nizon. Théodore était le plus jeune de huit enfants, dont deux garçons et six filles.



Les La Villemarqué étaient venus du pays gallo se fixer en Basse-Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Feydeau étaient d'origine franco-bretonne. Mais Mme de La Villemarqué, née Feydeau, parlait et écrivait couramment le breton. Sa famille était fixée à Nizon depuis un siècle, et le jeune Théodore fut élevé parmi les fermiers et les paysans, dans une atmosphère purement celtique.

A 10 ans, on le mit au collège des Jésuites à Sainte-Anne-d'Auray ; à treize ans, on l'envoya au Petit Séminaire de Guérande, d'où il passa son baccalauréat à Rennes à dix-huit ans (1833).

Il vint alors étudier à Paris, où il trouva de nombreux condisciples bretons : les trois frères de Courcy, Auguste Brizeux, Emile Souvestre, Aurélien de Courson, de La Landelle, de Plœuc, de Léseleuc, Audren de Kerdrel. Ensemble, ils formèrent un *Cercle Celtique*, où La Villemarqué était déjà surnommé le Barde, car il y récitait les poèmes bretons qui devaient faire la matière de son *Barzaz Breiz* et que sa mère avait recueillis dans le pays de Pont-Aven.

Les jeunes gens de cette époque étaient tous disciples de Chateaubriand. A vingt ans, ils commençaient à écrire. C'est en 1835, que La Villemarqué publia ses premiers articles dans la revue *l'Echo de la Jeune France*, sur les Poètes romanciers du Moyen Age, et des critiques littéraires sur Brizeux, Sainte-Beuve, Edouard Turquety. La même année, il osa remettre à M. Buloz, directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, un article sur le Bardisme, accompagné d'une version du chant populaire *Bosen Elliant* (La Peste d'Elliant). Cet article fut refusé par la revue comme « peu acceptable pour des Français ». *L'Echo de la Jeune France* l'inséra en mars 1836.

Notre jeune barde confia aussi à la *Revue de Paris* du 7 mai 1837 deux autres chants populaires, *Ar Gorriganez* et *Aotrou Joioz*.

Le 10 février 1837, au cours d'un banquet breton organisé par l'Hermine, et auquel assistaient Chateaubriand, La Menais, Broussais, Brizeux, Boulay-Paty, Hippolyte Lucas, Em. Souvestre, Féron (de Rennes), Le Gonidec (excusé), notre Prince des Bardes récita une ode de sa composition, *A nos Frères Gallois*, qui le fit remarquer et lui valut d'être chargé de mission officielle en Grande-Bretagne, en 1838, pour rechercher pour le Ministère de l'Instruction publique les origines des romans de la Table-Ronde. Il fut doté pour ce voyage d'une subvention de 600 francs, 4 à 5.000 francs papier actuels.

Il s'embarqua à l'été de 1838, à Saint-Malo, accompagné d'un groupe de gentilshommes bretons, MM. Rio — qui était marié à une Galloise — de Francheville, du Marc'hallac'h, Jacquelot du Boisrouvray, Antoine de Mauduit. Ils assistèrent à l'Eisteddvod et au Gorsedd d'Abergavenny, où La Villemarqué fut intronisé barde, et où il récita un poème mi-partie breton et gallois.

Enthousiasmé, le Gorsedd lui fit don d'une coupe en vermeil à ses armes, montée sur un socle de corne de buffle.

La Villemarqué parut à ces fêtes en costume national breton et bragou braz. Il resta six mois, allant de château en château et fouillant les bibliothèques universitaires. Il en rapporta une ample moisson de documents.

La question se pose de savoir quand le *Barzaz Breiz* vit le jour.

D'après le fils de l'auteur, il parut à Paris chez Delloy, en 1838, un petit volume tiré à 200 exemplaires seulement et ne portant aucun nom de collecteur. En 1838, cela suppose *avant* le départ pour l'Angleterre, car le délégué ne rentra à Paris qu'à la fin de l'année 1838. Il est vraisemblable qu'il fit imprimer cette édition — introuvable aujourd'hui — pour l'offrir à ses amis et à ses hôtes.

Ce fut au commencement de 1839 que parut la deuxième édition, en un volume plus important, à la Librairie Amédée Gratiot, à Paris, et portant en sous-titre Chants Populaires de la Bretagne recueillis et traduits par M. Théodore de La Villemarqué. Cette édition ne comportait pas encore les airs notés, qui furent ajoutés plus tard.

La plus récente édition de cet immortel ouvrage est de 1929 (Librairie Académique Perrin, Paris, 35, quai des Grands-Augustins, 25 francs).

★★

Théodore de La Villemarqué, qui suivait en auditeur libre l'École des Chartes, passait la moitié de l'année à Paris, et l'autre chez ses parents à Nizon.

En 1846 — à trente et un ans — il épousa Mlle Clémence Tarbé des Sablons, une Parisienne, fille d'un Conseiller à la Cour de Cassation.

Ce mariage dans la noblesse de robe lui ouvrit les salons de la capitale : il fréquenta chez Mme Récamier, chez Mme Schweschine, chez Mme de Flavigny, chez Mme de Villequier, etc. Mais il ne négligeait pas ses amis bretons, les de Gourcuff, de Kersaint, de Kerdrel, de Courcy, qui tous avaient des pied-à-terre à Paris. Il eut aussi des relations avec Chateaubriand, dieu vieilli, et avec Lamartine.

En 1852, il fit construire un château dans sa propriété de Keransker, route de Lorient à Quimperlé, et y vint habiter une grande partie de l'année. La plus large hospitalité y était réservée à tous les représentants de la littérature bretonne, anglaise et française.

En 1855, il fut chargé d'une seconde mission à Londres et en Grande-Bretagne.

C'est vers cette époque qu'il lança la confrérie bardique : *Breuziezh Barzed Breiz*, qui exista, nominalement du moins, jusqu'en 1870. Il y était connu sous le nom de *Penn-Sturier* (Chef-Pilote). Il n'osa pas aller jusqu'au bout dans l'institution galloise du Bardisme,



De La Villemarqué eut quatre enfants, un fils et trois filles. Sa femme mourut prématurément à Pau en 1870.

En 1875, il fut nommé membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), et en 1876, président de la Société Archéologique du Finistère, en remplacement de M. de Carné.

De 1880 à sa mort, survenue le 8 décembre 1895, à Keransker, il se consacra particulièrement aux travaux et aux congrès de l'Association Bretonne.

La Villemarqué est inhumé à Quimperlé au cimetière de Saint-David, en face de la chapelle, non loin de la tombe de Matilin An Dall, le barde aveugle, auquel il avait acheté une concession perpétuelle.

## II

Quelles étaient les opinions de La Villemarqué ?

La Villemarqué semble avoir eu, au point de vue breton, trois époques dans sa longue vie : la première, qui va de ses dix-huit ans à son mariage à trente et un ans, en 1846, est celle où il fait figure de nouvel Arthur. Ses tendances nationalistes percent dans ses poèmes et leurs commentaires, dans ses œuvres, dans ses discours, jusque dans son costume — il revêt souvent le bragou-braz. — Il est entouré d'une cour de jeunes gentilshommes, qui envisage, dans les cénacles, de redonner à la Bretagne son indépendance. Les Bretons font du *Barzaz Breiz* leur Bible.

Après son mariage, il se range, comme on dit, et sacrifie sa belle intransigeance pour composer avec l'« étranger », chez lequel, d'ailleurs, il a maintenant droit de cité. De 1846 à 1870, il se consacre plus particulièrement aux études historiques, et à fixer les règles de la grammaire bretonne. Il n'a plus l'enthousiasme de son magnifique rêve Poétique. Tout un parti de Bretons lui jette la pierre et les traits de l'envie arrêtent son essor.

Après la mort de sa femme, et la funeste guerre de 1870, un monde nouveau éclot peu à peu. La Villemarqué se retire des luttes du Forum, pour vivre uniquement dans le passé qui garde pour lui tout son charme, mais qu'une génération montante dédaigne : il croit que la Bretagne se meurt avec lui — Luzel avait aussi cette conception, a dit Le Braz — et dans ses ultimes années, sa seule consolation intellectuelle n'est plus que l'archéologie, au milieu des vieillards de sa génération.

Au point de vue politique, La Villemarqué, né d'une famille royaliste, resta fidèle au parti légitimiste, et caressa, comme tous les conservateurs d'après 1870, l'espoir de voir monter Henri V sur le trône.

Il fit traduire et répandre en Bretagne les tracts du Prétendant.

La Villemarqué fut aussi un catholique pratiquant des plus convaincus. Il ne cessa de faire partie, à Paris, de la

« Société de Saint-Vincent-de-Paul », et dans le pays de Quimperlé, d'entretenir les œuvres. Il fit restaurer l'église de Sainte-Croix à ses frais. Aussi, lors de la célébration intime, en 1915, du centenaire de sa naissance, Mgr Duparc, évêque de Quimper, prit-il la parole pour rendre hommage à sa mémoire.

### III

La liste des œuvres de La Villemarqué comprendrait, pour être complète, toutes les études qu'il a publiées dans les journaux, revues et bulletins de Sociétés. M. Daniel Bernard, de Quimper, l'a établie en 1923. Nous y reportons nos lecteurs.

Citons :

- 1838. — *Barzaz Breiz*, chants populaires de la Bretagne;
- 1841. — *Les Romans de la Table Ronde et les Contes des Anciens Bretons* ;
- 1842. — *Manifeste sur l'avenir de la Langue bretonne* ;
- 1847. — *Grammaire bretonne* ;
- 1847 à 1850. — *Dictionnaires Breton-Français et Français-Breton* de Le Gonidec, avec introductions ;
- 1850. — *Poèmes des Bardes bretons du VI<sup>e</sup> siècle* ;
- 1860. — *Myrddin, ou l'Enchanteur Merlin* ;
- 1861. — *La Légende celtique et la Poésie des Cloîtres* ;
- 1863. — *Poèmes bretons du Moyen Age (Tremenvan An Guerchez, Pemzec Levenez Maria, Buhez Mapden)* ;
- 1865. — *Le grand Mystère de Jésus* (réédition de Quillivéré du xv<sup>e</sup> siècle), précédé d'une étude sur le Théâtre chez les Nations celtiques ;
- 1847. — *Grammaire bretonne* ;
- 1890. — *Les anciens Noël's bretons* (rééditions de Guégen de 1622) ;
- 1842 à 1846. — Collaboration à la *Revue de l'Armorique*, Nantes ;
- 1849 à 1868. — Collaboration au *Correspondant*, Paris ;
- 1875 à 1895. — Collaboration à la *Revue celtique*, Paris ;
- 1876 à 1895. — Collaboration aux bulletins de l'Association Bretonne, de la Société Archéologique du Finistère et de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord.



Lire dans le prochain numéro :

ETUDE DE GEOGRAPHIE HUMAINE SUR L'IRLANDE  
par Ch. DEMANGEON.

L'ARMORIQUE GALLO-ROMAINE  
par Théophile JEUSSET.

ROLL AN ANEVALED EL LOUZEIER KOZ  
gant Loeiz Ar FLOCH.





# Opinion d'un Breton moyen sur le "Barzaz-Breiz"

par LÉON LE BERRE (AB ALOR)

## *A quel point de vue se placer ?*

La valeur des textes de La Villemarqué n'est une question si troublante, que parce qu'on ne l'examine pas sous son véritable jour. Si l'on se place au double point de vue historique et philologique, la critique a beau jeu, elle qui pense de son premier devoir de contrôler des sources, de prononcer entre des versions différentes. La critique doit-elle ici occuper le premier plan et ne conviendrait-il pas de regarder toute cette campagne de trois quarts de siècle, contre le *Barzaz-Breiz*, avec un certain scepticisme, au grand scandale des Aristarques ? « Keramborn » (*Doù d'e bardono!*) dans le *Fureteur Breton*, opposait, en 1907, à l'auteur de ces lignes, tous les grands noms de la critique. Il prétendait ridiculiser cette opinion, où nous sommes encore, après vingt-huit ans, qu'en arrangeant et remaniant de vieux chants, en émondant la langue populaire, le poète n'avait commis aucun crime. D'Arbois de Jubainville a très justement remarqué que Le Men jetant, en 1868, sur le *Barzaz-Breiz* le pavé de l'*Atheneum*, était incapable de comprendre « le poète qui, comme le philosophe a un cerveau construit autrement que celui du simple érudit, auquel tout sens littéraire manque ».

Ce n'est donc pas un déshonneur pour le barde de Nizon, ajouterons-nous, d'être enveloppé dans la disgrâce d'Ossian !

Les Bardes, qui ont reçu pour mission de sauvegarder l'Esprit Breton se doivent-ils de respecter la lettre de textes mutilés, triturés par le populaire ?

« On est frappé, avoue lui-même Luzel, dans le *Publicateur* de Quimperlé, du 29 avril 1868, on est frappé de ce que ces chants « offrent généralement de décousu, d'irrégulier, de bizarre et d'incomplet ; il est rare de recueillir, d'une même personne, une pièce de quelque longueur complète, régulière, ne laissant rien à désirer. »

En vain nous objecte-t-on que La Villemarqué, au lendemain de la levée de boucliers dont Luzel fut le coryphée, exprima, en 1873, le regret d'avoir manqué d'une bonne méthode à ses débuts. Il eut agi autrement que ne l'ont fait

« Goethe, Herder, Berger, Walter-Scott » cités par Luzel, qu'il n'eût peut-être rien produit de comparable au *Barzaz*. Il avait l'âme de son temps : l'âme romantique. Comme à Victor Hugo, avec la façon cavalière chez ce dernier de traiter l'Histoire, les légendes apparaissaient à notre concitoyen plus propres à magnifier une race qu'à être étendues sur la table de dissection des folkloristes.

Un savant d'aujourd'hui désapprouvera l'attribution au XIII<sup>e</sup> siècle du *Grand Mystère de Jésus*, publié sous ses formes du XV<sup>e</sup> siècle, imprimé seulement, en 1530, et enregistrera avec satisfaction, le désaveu du *Mystère des Bardes* par un La Villemarqué trop oublieux, devant cette campagne de dénigrement, de ce qu'il devait à la Pierre d'Abergavenny. C'est une façon de voir ! La Villemarqué était homme et nous comprenons que lassé, il se résigna à ce tardif hommage envers ce qu'il est convenu d'appeler la Probité Littéraire. Mais le jugement de la Postérité, mieux au fait du débat, eût épargné croyons-nous à La Villemarqué ce regret. En frappant le grand coup du *Barzaz-Breiz* La Villemarqué agit, en quelque sorte, par Raison d'Etat, lui, à ce moment, le Prince de la Pensée Bretonne. Où sont les grandes causes exemptes de ce « bluff », dont le nom était encore anglais en 1837 et 1839 ? La Villemarqué est-il plus à blâmer qu'Homère, mettant en œuvre les richesses littéraires de son patrioime racique ? Allons-nous tenir rigueur à ceux qui nous livrèrent l'épopée irlandaise, émaillée de constantes interpolations, trahissant l'âge chrétien ? Regardons le *Barzaz* en lui-même !

N'est-il pas, ainsi que l'écrivait René Villard, « un monument inégalé du Génie celtique ? Apocryphe ou non, il est la source à laquelle les génies successifs sont venus puiser, à laquelle puiseront encore des générations d'écrivains et de poètes ? Traitons ce grand seigneur comme les critiques ont traité Homère ? »

Et pourtant que n'a-t-on pas dit du chantre harmonieux de l'Hellade ? On a révoqué en doute l'unité homérique et l'existence même d'un Homère... Que nous importe qu'Homère soit vraiment l'auteur de l'*Iliade* et non celui de l'*Odyssée* ou qu'il les ait tramées toutes deux ? En quoi cela gêne-t-il notre admiration pour ces chefs-d'œuvre de n'avoir, en eux, que le « colligement » sous un grand nom, des productions éparses d'une infinité d'aèdes ? En quoi la découverte d'une autre version des adieux d'Hector et d'Andromaque diminuerait-elle l'intensité de notre émotion devant cette scène touchante ? La poésie n'est pas une science exacte, opinait D'Arbois de Jubainville, si sévère cependant, pour La Villemarqué. Ce n'est pas de sciences exactes dont a besoin un Peuple pour réveiller ses enthousiasmes raciques.

« Ne méconnaissons pas, comme le dit très justement M. Waquet, l'éminent archiviste départemental dans son jugement sur le barde, la grandeur, la beauté et la fécondité de son action. »



Quelle est l'œuvre bretonne qui a mérité le splendide hommage de George Sand, dans *Promenades autour d'un Village*? « En vérité, aucun de ceux qui tiennent une plume, disait-elle après lecture du *Barzaz-Breiz*, ne devrait rencontrer un Breton, sans lui tirer son chapeau. »

« Ceux-là, dit encore M. Waquet, qui triomphent du peu d'exactitude philologique ou historique de l'œuvre, n'oublient qu'une chose : s'ils voulaient être sincères et loyaux, ils se reconnaîtraient presque comme ses débiteurs. »

### **Les griefs des érudits contre le *Barzaz-Breiz***

Examinons les griefs les plus courants. Ils nous semblent condensés par Luzel, dans ces trois propositions :

1° Tous les chants que renferme le *Barzaz-Breiz* existent-ils réellement dans le Peuple, en Bretagne, ne fût-ce qu'à l'état de fragments ?

2° Ceux de ces chants qu'il est encore possible de rencontrer dans nos campagnes armoricaines, sont-ils, maintenant, tels que nous les trouvons dans le livre de M. de La Villemarqué, et s'ils ne le sont pas, quels changements, quelles déviations ont-ils subi ?

3° La langue des poésies du *Barzaz-Breiz* est-elle réellement et sans modifications d'aucune nature, celle que parlent encore nos paysans bretonnants en d'autres termes, les textes du *Barzaz-Breiz* sont-ils comme l'affirme M. de La Villemarqué, le thermomètre exact de la pureté du breton qui est parlé dans nos campagnes ?

### **Les chants existaient-ils ?**

La première question reçoit une affirmation catégorique. Les chants du *Barzaz* sont les chants des habitués du château de Nizon. Ainsi payaient-ils, tenanciers et mendiants, le bon accueil que leur faisait la noble Dame de céans. Mme de La Villemarqué, née Feydeau de Vaugien, maison entée sur le tronc des Plessis-Nizon, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, avait apporté le Plessis aux La Villemarqué. Elle parlait breton, l'écrivait même à sa façon, comme le prouve son livre-journal, resté dans la famille. Elle y marquait avec les guérisons de ces braves gens, guérisons obtenues par ses soins, le nom du chanteur et le titre de la chanson. Son fils devait lui-même se faire répéter ces poèmes. Il notait les airs, *qui, eux, n'ont jamais été attaqués jusqu'ici*, ce qui ne veut pas dire qu'avec une connaissance plus profonde de la musique celtique, il n'y aurait aujourd'hui à y retoucher quelque chose, notamment l'emploi abusif du mode mineur.

Pierre de La Villemarqué a donné dans « *La Villemarqué, sa Vie et ses Œuvres* », ouvrage édité à Vannes, chez Lafolye, en 1928, les noms et la demeure des humbles aèdes. Contenons-nous de citer les village sauxquels ils appartenaient :

Penanroz, Lustuminy, le Haut-Bois, Kerigazul, Kergoz, en Nizon, Kernonen, Kerlan, en Nevez. Tout enfant, le jeune Théodore avait joué, comme c'était l'usage, en Bretagne, chez les propriétaires, avec les enfants des fermiers. On parlait certainement breton au manoir, et nul ne doit s'en étonner, pour peu qu'il soit initié aux mœurs de la noblesse et de la bourgeoisie bretonnes, jusqu'à une époque relativement récente. Cela ne veut pas dire qu'au sortir du collège et des études, La Villemarqué parlât couramment le breton et ne dût remercier la Providence d'avoir mis sur son chemin les abbés Herry et Guéguen. Il n'y a rien là qui le diminue ! (1).

### ***Des précisions de l'abbé Herry sur les remaniements et la langue employée***

Dans une lettre de l'abbé Herry à Jean Salaün, le bon libraire de la rue Kéréon, à Quimper, l'abbé, en 1872, rappelle que La Villemarqué avait de vingt à vingt-cinq ans, lors de l'essai de 1837. Pouvait-il, à cet âge, avoir fait toute la préparation prétendue par Luzel, avant de se mettre à versifier ? A cette époque, comme l'abbé Herry l'assure, La Villemarqué ne savait pas assez de breton, pour composer un couplet de quatre vers sans six fautes. « Qui donc aurait été son posticheur ? » En 1845, l'abbé écrivait à La Villemarqué lui-même, qui avait eu le dessein de publier des chansons bretonnes, en livraisons :

« Quoique vous fassiez, j'accepte l'honneur que vous me faites, de m'envoyer l'épreuve de la première livraison. Si j'essaie, je vous prierai, même de me faire lire toutes vos épreuves, car vous aurez beau étudier votre grammaire et faire attention, il vous échappera toujours des fautes. »

Et il dit vrai... Dans un article de la *Dépêche* publié en 1930, Francis Gourvil en a relevé un nombre important. La Villemarqué écrit *e di ma zad* au lieu de *e ti, o gwelet* pour *o welet*. Les mutations ne lui réussissent pas, la syntaxe, pas toujours. Dans un avis au lecteur, avis précédant les livraisons dont nous parlions, La Villemarqué écrit : « *Bretoned o selaou ouz kaner.* » *Ouz* est de trop, remarque l'abbé correcteur. *Selaou ouz* c'est *exaucer* : *selaouit ouz hor pedennou !* Il faut *o selaou kaner (pe kana)*. *Kananouennou Breizgant taolennou Em. Boyer*, j'aimerais mieux « *ha taolennet gant E. Boyer* ».

A ces remaniements, selon le mentor, s'est borné son rôle... « Votre collaborateur dans le *Barzaz-Breiz* ? écrit-il encore, en 1867, vous savez bien que je n'y ai mis la patte que pour changer quelques initiales, là où vous vous êtes trompé ! »

Anatole Le Braz accorde que le futur membre de l'Institut est le créateur et le très grand poète du *Barzaz-Breiz*. Mais il croit que « c'est l'abbé Herry qui, avec le concours de l'abbé

(1) Jean-Guillaume Herry, aumônier à Quimperlé, auteur de *Kanaouennou Santel* (1842) avec airs notés en plain-chant.



Gueguen, recteur de Nizon, a établi les textes ». « C'est surtout à l'abbé Herry, écrit l'auteur du *Théâtre celtique*, que l'on doit ce « *brezonek c'houek* » pur de tout alliage français. » L'abbé Herry s'en défend ; il parle des *Gousperou ar Raned* « qu'ils eurent mille peines à comprendre ». Ce bout de phrase suppose un effort commun, dont on n'a pas le droit de douter. « Tant que nous sommes de bardes aujourd'hui, pourrions-nous ensemble faire le *Nominoiou* ? », insiste, une autre fois, l'abbé. Ce qu'il y a de plus certain c'est qu'aucun des textes de La Villemarqué, n'échappa à la révision de M. Herry. Cela ressort d'une lettre de ce dernier, à D'Arbois de Jubainville fin novembre 1867. « M. de La Villemarqué n'est certainement pas l'auteur des chants du *Barzaz-Breiz*, ses connaissances de la langue bretonne n'étaient pas assez grandes pour donner à ces pièces l'énergie et la pureté de langage qu'on y trouve généralement. En ne citant que les séries « *Ar Rannou* », il est impossible qu'il eût inventé ces couplets puisqu'il n'en comprenait pas le sens. Il est venu plusieurs fois chez moi, chercher le *fiat lux* ! Il a passé un temps considérable à chercher ce que voulaient dire ces expressions énigmatiques. Il a cru y trouver un reste des doctrines druidiques et il les a commentées, en conséquence. Si ce commentaire n'est pas vrai, qu'un plus habile en fasse un autre ! »

C'est donc œuvre parfaite, que s'attachait à mettre à jour l'Ecole de Quimperlé. « Ne pas retoucher, comme s'exprime M. Waquet, les termes corrompus abominablement mêlés de français, observer la minutie qui devait être celle d'un Luzel, leur « parut jusqu'au bout chose incompréhensible, presque « condamnable. » Avec son maître, Anatole Le Braz estime au contraire leur dessein de faire œuvre esthétique, une fausse conception. C'est ici que nous nous permettrons de différer nettement d'avis quand Le Braz sacre *tabou* le langage populaire, et interdit d'y rien modifier. En somme le petit cénacle de Quimperlé, sous la présidence de son « *pennsturier* », comme on appelait La Villemarqué dans le « *Breuziezh-Breiz* », n'est que l'ancêtre de la *Breuziezh ar Brezoneg* de MM. Vallée et Ernault, pour laquelle Le Braz n'eut que des sourires, et qui fait la même besogne ? Il y a cependant une différence entre les deux équipes, et est-elle vraiment si grave ? C'est que la *Breuziezh* d'aujourd'hui régente des écrivains vivants et ses devanciers prétendaient asservir, en premier lieu, les morts, aux lois de Le Gonidec, dont ils étaient les héritiers.

N'est-elle pas pure chicane, ainsi que se plaignait encore l'abbé à D'Arbois de Jubainville, la prétention que les chants du *Barzaz-Breiz* ne seraient ni anciens, ni authentiques ? Les bardes de Quimperlé auraient pu répondre que les textes recueillis par Luzel n'ont pas échappé, eux non plus, à ces variations de langue depuis leur origine, sans que pour cela personne soit en droit de révoquer en doute l'authenticité de leur source populaire. Encore une fois, La Villemarqué n'a

jamais nié avoir apporté beaucoup de soins à régulariser les textes, mal chantés ou mal transcrits, par sa mère. Il n'est guère possible pour qui a tant soit peu l'habitude du breton parlé, d'avancer que de telles modifications ne s'imposent pas. Luzel lui-même n'a pas dû rester étranger à cette manière de faire si l'on en juge par la correction relative de ses *Soniou* et *Gwerziou*. Tout collecteur de chants populaires en agit ainsi plus ou moins.

### **Griefs historiques**

Les griefs historiques de M. Loth visent le côté documentaire de l'œuvre. Ce sont les notes du barde aussi bien que l'effort de « conciliation » des textes avec l'idéal breton de La Villemarqué qui irritent notre grammairien. Il y voit, non sans raison, un essai d'illustration, de gré ou de force, de l'Histoire, par la Chanson populaire, qui n'y songeait pas. Une phrase de l'ancien Doyen des Lettres donne corps à ce reproche :

« Au lieu de *soldat* vous mettez *croisé*, et au lieu d'un chant du XIV<sup>e</sup> siècle, vous en avez un de l'époque des Croisades ! » Encore une fois, à l'époque où parut le *Barzaz-Breiz* la critique se soupçonnait à peine, et il n'était venu à l'esprit de personne que se servir de vieilles chansons mutilées, en voie de disparition, auxquelles nul dans la société policée ne prêtait une valeur, et d'en faire un exercice mnémotechnique, d'histoire locale, valut tant d'excommunications ! Il n'était pas besoin de M. Loth, pour nous dire que ce n'est pas dans le *Barzaz-Breiz* qu'il faut apprendre son Histoire de Bretagne ! Avouons cependant le grand nombre de Bretons qui ont senti rentrer en eux l'âme de leur *Matrie*, par cette œuvre grandiose. Elle seule révéla quelques bribes, ce que ni l'École, ni le Collège, celui-ci s'estimant pourtant traditionaliste, n'avaient enseigné... Comme on passait vite sur les quelques points d'histoire universelle où apparaissait la personnalité de la Bretagne ! C'était là chose dangereuse pour le patriotisme français des enfants que nous étions... Au sortir du collège surgirent de l'ombre voulue, *Le Tribut de Nomenoë*, *Jeanne la Flamme*, *Le Cygne*, *Le Siège de Guingamp*, *Pontcallec*. De plus savants historiens n'ont peut-être fait que le reste dans l'éducation de bien des personnalités en vue du mouvement breton.

### **L'avis de Le Goffic**

Sans doute la valeur documentaire du *Barzaz-Breiz* a été surfaite par de trop chauds et trop peu avertis partisans. C'est là le sort de beaucoup d'œuvres surtout lorsque se mêlent à cet emballement des éléments étrangers à leur but... Mais le charme qu'y trouvent, en dépit d'eux-mêmes, les lettrés bretons, charme dû à la satisfaction ressentie de voir se concrétiser l'élévation de leur idéal de Liberté, de Justice, de



leur amour d'un Peuple, victime d'une destinée implacable, ce charme ne saurait leur être ravi... D'en convenir n'est pas de mode, pour ceux qui craignent d'être réputés romantiques et retardataires, s'ils ne font chorus avec l'hypercritique niveleuse, mise en cours par les savants d'Allemagne. On éprouve comme un malaise à voir, dans leur camp, un Charles Le Goffic, par exemple. Au mois d'août 1905, *La Bretagne Nouvelle* d'Antoine Bott, publia une lettre de Le Goffic où ce dernier disait l'extase dans laquelle le plongeaient « la saveur d'expression, la force évocatrice de Luzel, combien supérieure à la correction d'un La Villemarqué... » « Il y a entre eux (La Villemarqué et Luzel), écrit le poète d'*Amour Breton*, la même distance qu'entre un chanteur d'opéra et une vieille femme qui fredonne au rouet. » Chacun sait, cependant, qu'à part quelques pièces entières, *Gwerziou et Soniou* sont une mosaïque de fragments peu cohérents... Nous ne serons pas les seuls à penser qu'il y a dans cette lettre, sous l'influence de « Keramborn », plus gouailleur que critique, une politesse de cénacle à cénacle, de mise dans la République parisienne des Lettres, et dont il ne faut tenir compte que relativement. Quelque soit l'avis de Le Goffic, un Breton sincère regardera toujours le Livre de La Villemarqué comme un abrégé de notre « gay sçavoir » jusqu'au Réveil actuel. Nous ne dirons pas que le *Barzaz* ne sera jamais égalé. Nous avons eu l'œuvre vécue d'un paladin, avec Calloc'h... pour ne citer qu'elle dans ce grand mouvement de Renaissance. Mais quel Breton pourra jamais oublier la flamme, si longtemps en veilleuse, dans le *Barzaz* de La Villemarqué ?

### **Luzel, élève de l'abbé Herry**

Si La Villemarqué n'a pas caché que la veille de sa mort, l'abbé « donnait encore une leçon de breton à un membre de l'Institut », il est juste de dire qu'il ne fut pas le seul à profiter de la science ès lettres bretonnes de l'aumônier de l'hôpital de Quimperlé. Luzel lui-même y eut recours et ce fut probablement sur l'avis de La Villemarqué, dont, en 1863, il est encore le caudataire. Dans la première préface de *Sainte Tryphune et le Roi Arthur*, Luzel appelle l'abbé Herry « le doyen et le chef avec M. de La Villemarqué, de l'Ecole celtique, depuis la mort de Le Gonidec ». L'abbé Herry ne refuse pas de collationner les cinq manuscrits de *Sainte Tryphune* pour les accommoder à son « *brezonek c'houek* ». L'abbé va agir, avec Luzel, comme avec son chef de file. Il corrige et émonde les textes présentés. Voici deux vers du manuscrit de Jean Messenger :

*Tud chentil miserabl a ra dezy anvouy  
Hag abel a voa o clasq o hanleuvrin*

Herry les retranscrit et Luzel ne proteste pas :

*Tud chentil galloudek a rea he melkoni  
Hag o devoa klasket ober gaou braz outhi...*

Quel sarclage ! Lui aussi, Luzel, a donc préféré donner de la pièce, une idée flatteuse, plutôt qu'une idée juste ! Il était, pourtant à ce moment, sous l'influence de Renan son initiateur aux méthodes critiques. Mais, chose étrange, quand en 1867 la pièce sera jouée, pour le Congrès de Saint-Brieuc, il ne sera plus question, comme dans la première édition du *Mystère*, de l'abbé Herry, mais bien de Guillaume Le Jan. Ainsi que le dira, le 20 août 1870, l'imprimeur quimperlois Claret, ou tout autre anonyme, dont Claret a pris sur lui la responsabilité des articles de son *Publicateur* :

« De courageux chercheurs, abandonnant les sentiers trompeurs, suivis jusque là, sont entrés en campagne. Ils ont pour devise, la vérité quand même ! »

Luzel est en première ligne de « ces hommes qui ont le plus contribué à démolir, pièce à pièce, la Bretagne de convention ». Ne soyons pas trop sévères, pour l'infatigable *Boudedeo* de la Bretagne qui fut vraiment trop rigoureux à l'égard de son initiateur, tout en reconnaissant, n'en déplaise à Le Braz et autres, que ce n'est pas là ce qu'il fit de mieux.

### *Autres causes du revirement*

En dehors des différences de méthodes, outre le zèle pour les lois de la critique, il n'est pas aventuré de croire que le discrédit jeté sur La Villemarqué est venu, pour une bonne part, de la politique et du rang social du poète. Son entourage était franchement légitimiste. Dans une lettre du 23 janvier 1848, l'abbé Herry écrivait à La Villemarqué :

« J'allais vous parler de l'*Histoire d'Henri V* et vous dire combien j'étais désolé de ce que M. Prudhomme ne la demandait pas, vu qu'il est plus que temps de faire connaître le jeune Prince à nos Bretons. Ne pouvant faire les frais d'imprimerie moi-même, ma *Genèse* épuisant toutes mes ressources, j'allais jusqu'à vous prier de parler de cette affaire à M. le Marquis de Pastoret, et de recourir à la cassette du Prince, quand j'ai reçu votre lettre. Je vais, dès demain, écrire à M. Prud'homme que j'accepte la proposition, vu qu'il ne demande pas d'argent, avant dix-huit mois. Qu'il se mette de suite à l'ouvrage. Si le Vieux (Louis-Philippe ?) allait partir nous serions trop tard. »

Cette lettre, écrite à la veille de la Révolution de février, et qui en a comme le pressentiment, montre, dans les bardes de Quimperlé, des propagandistes de la monarchie bourbonnienne, alors que de l'autre côté de la barre, nous trouvons Luzel, un moment impérialiste et traducteur du discours de Napoléon III, mais venu à la cause de la République, Le Men, Prosper Proux, et plus tard, après la chute de l'Empire, Louis Hémon, plus tard encore Anatole Le Braz... et « Keramborn » ! La politique intense vise tout autant le Gentilhomme, le Blanc, le Vicomte de La Villemarqué, qu'un contempteur des lois de la critique...



Dans le même *Publicateur* du 20 août 1870, c'est-à-dire à un moment où l'*Union Sacrée* était peut-être nécessaire, dans ce numéro qui annonce le versement de 10 francs par l'abbé Herry, à la souscription de la Presse Française, en faveur des blessés des Armées de Terre et de Mer et de la Garde Nationale, nous lisons ceci :

« Les auteurs de ces œuvres de patience (genre *Barzaz-Breiz*) se sont moins préoccupés de nous montrer la Bretagne, telle qu'elle est, que telle qu'ils voudraient qu'elle soit... Elle va tenir sa Cour ainsi qu'elle faisait au temps de sa première jeunesse : le bon temps ! Rien n'est changé... Nobles, comtes, vaillants barons, galants gentilshommes, chevaliers majestueux, prélats sont toujours prêts à se dévouer pour elle. Des manants oublient en bénissant son nom et leurs moissons ravagées et l'enlèvement de leurs compagnes, et le sang de leurs fils versé. Ce sont là jeux de prince. »

Il ne manque plus, à ce tableau, que les grenouilles des étangs, dont les vilains doivent battre les eaux pour empêcher ces commères de chanter vêpres, les habits de toile, la bouillie, les dix sous par semaine et la dîme, et nous aurons le répertoire complet, déjà, du langage électoral ! Du coup les défenseurs de La Villemarqué se sont aussi placés sur le terrain politique, depuis l'honorable Jean Salaün, scandalisé que l'on s'en prenne à un gentilhomme, en passant par Guinebault, rédacteur de l'*Océan*, journaliste étranger à la Basse-Bretagne, pour en arriver à la position prise dans la question par la famille plus inspirée peut-être des préjugés du clan que par la politique même. Pour elle, toute discussion sur l'œuvre de La Villemarqué est une insulte à la mémoire d'un Mort... De cet état d'esprit où l'on considère le barde comme appartenant plus à la famille et à son milieu social qu'à la Bretagne, est née la garde montée autour des cartons de Keransker, où M. Auguste Gourcuff et l'auteur de ces lignes, ne furent autorisés, que deux jours, à puiser ce qui avait trait à l'abbé Herry, dont on allait commémorer le cinquantenaire de la mort (1930)... Il leur fut impossible de pousser plus avant leurs investigations, le regretté M. Pierre de La Villemarqué s'étant, après la commémoration, opposé à ce que « l'on copiât, disait-il, ses papiers de famille ». Ainsi le souhait de Daniel Bernard, exprimé en 1923, dans son *Essai de bibliographie* de La Villemarqué, et tendant à l'ouverture « large et libérale de cette documentation » a-t-il des chances de rester à jamais inexaucé. Une tentative du *Gorsedd des Bardes*, à la veille des Fêtes prochaines de Quimperlé, pour se voir habilité à célébrer ses cérémonies dans le parc de Keransker, et sur le dolmen même élevé par le barde, a échoué, parce que l'un de ses membres a publié une opinion déplaisante (1), alors que la majorité du Collège bardique est admiratrice du grand patriote breton. Elle placera, en dépit de ce contre-temps, qu'elle n'a point recherché, les solennités de juillet, sous l'égide de son souvenir.

(1) Cet *Ego contra* est M. F. Gourvil. — N. D. L. R.





# EUSKADIE ET ESKUARRA

## Informations sur les Basques

par TALDIR.

Ce fut un érudit Allemand, Zeuss (rien de Jupiter), qui, le premier, étudia scientifiquement le celtique et particulièrement le breton, et orienta les recherches ultérieures de l'école de MM. Gaidoz, d'Arbois, Loth, Ernault. Des Allemands ont également étudié les langues romanes de France, et fait autorité en littérature d'Occident. C'est encore un Germain qui a soulevé les voiles cachant aux chercheurs les origines de la langue improprement appelée basque. En 1830, Wilhem von Humboldt publie un in-quarto sur *Der Vasischen Sprache*; un Anglais de l'Académie de Paris et Londres, W. F. Edwards, reprit quelques années plus tard les théories de Von Humboldt et les reproduisit à son compte dans ses *Recherches sur les langues Celtiques* (Paris, Imp. Royale, 1844).

Voici les conclusions de Humboldt et d'Edwards, qui, croyons-nous, restent les mieux conçues. Elles ont été confirmées par MM. Louis Bonaparte et J. Vinson, qui se sont occupés d'Etudes Basques.

1) La langue dite basque est l'ancienne langue parlée par les Ibères, race qui occupait toute l'Espagne préhistorique. Le rapprochement de certains noms de lieux de la péninsule avec le basque prouve ce point de départ.

2) Plusieurs siècles avant l'Ere Chrétienne une émigration de Celtes se répandit en Ibérie et les deux races se mélangèrent, l'une prédominant ici, l'autre là. On trouve en Espagne un grand nombre de noms de lieux expliqués par le gaulois.

3) Les Ibères habitaient le versant sud des Pyrénées, les trois grandes îles de la Méditerranée (les Baléares); ils débordaient en Gaule, croit-on, sur la Vasconie et l'Aquitaine. C'est en face d'eux que se trouvèrent à Roncevaux les Francs de Roland et de Charlemagne, qu'ils repoussèrent vers le Nord.

4) Les Ibères étaient différents des Celtes, au témoignage des Grecs et des Romains, comme les Germains l'étaient eux-mêmes. Mais il n'y a aucune raison de nier la parenté aryenne des deux races. Les Ibères d'Espagne semblent contemporains des Etrusques et des Ligures.

5) Les Ibères sont un rameau de la grande famille Indo-Européenne. Il n'y a pas lieu de s'arrêter aux dires des linguistes qui, sans bien connaître les idiômes dont ils parlent et sur la seule apparence de formes insolites, ont attribué au basque quelque analogie avec les langues des indigènes de l'Amérique (Aztèques, Chérokees ou Incas), ou même des Japonais.

6) L'Euskadie, qui a survécu au grand empire écroulé des Ibères, comprend: une province espagnole, la Navarre, de 500.000 habitants, et deux arrondissements français, Bayonne et Mauléon, de 200.000 habitants (1).

(1) Ces deux arrondissements jouissent en France d'un traitement de faveur analogue à celui de l'Alsace. Les instituteurs primaires sont auto-



Au total : 700.000 individus parlant encore basque, mais la plupart bilingues, c'est-à-dire sachant aussi l'espagnol ou le français. Le basque est une langue sonore, scandée, agréable à l'œil.

### **Esprit général de la langue basque**

Tout le mystère de la langue basque ou *eskuarra* qui a fasciné certains érudits, et l'a fait qualifier le plus couramment de « non européenne », disparaît quand on a reconnu ce principe :

« Les particules, détachées dans les autres langues modernes, entrent en combinaison dans le basque. »

Ces particules sont l'article et les prépositions.

*Article.* — Il n'y a pas d'article indéfini en basque, non plus qu'en gallois ou en irlandais. Le breton fait exception due à l'influence du français (*un, une*).

L'article défini basque s'associe avec la racine simple. Cet article est au singulier *a, ak, le, la*; au pluriel *e, ek, les*.

Or, *a* est une des formes de l'article défini en gaélique, et *ar* en breton. Ils sont donc peu éloignés du basque. Le pronom latin, lui aussi, se rapproche des formes basques, dans *hic, hec, hoc, hac*. L'aspiration *h* n'y change pas grand'chose.

Mais voici la grande différence qui a dérouté les linguistes : au lieu de se mettre *devant* le substantif, l'article se met *après* ; il s'agglutine à lui. Exemple : *mendi*, montagne ; *mendia*, la montagne, *mendiek*, les montagnes.

Mais si, dans le Celtique actuel, l'article n'a pas cette place, le suffixe qui en tenait lieu l'occupait en Gaulois, en Latin, en Grec. En gaulois, *Tatos* voulait dire père, aujourd'hui *Tat*. La syllabe *os* n'indique-t-elle pas un substantif ? En grec *Logos*, discours ; racine *Log* ? en latin *Lupus*, loup ; racine *lup* ?

Ces particules sont séparables ; elles occupaient la même place qu'en basque et servaient au nominatif, au même usage que l'article basque accolé après le nom.

*Rapport des parties du discours entre elles.* — Les rapports sont exprimés dans le discours par des prépositions ou par des cas.

Les rapports de *direction* (*de, par, à*) expriment les trois idées fondamentales d'origine, de moyen, et de fin, de départ, de traversée et de but. Ils correspondent aux trois cas celto-gréco-latins : génitif, ablatif, datif.

En basque, le rapport *de* se dit *az* et *en*. Or, dans les langues celtiques, on a une particule semblable à *az* (breton ancien *oz*, actuel *euz*).

En grec, nous la trouvons sous la même forme essentielle : *as, os*, au singulier, *ôn* au pluriel. En latin, les cas sont formés sur le même modèle.

La particule basque, qui répond à la préposition *à*, c'est *i*. En gallois aussi *i* = *à*. Mais si le nom se termine par une voyelle, on sépare deux voyelles par un *r* euphonique. Exemple : *mendi*, montagne (gallois, *mynydd*), *mendiri*, à la montagne.

Singulier : *mendia*, la montagne ;  
*mendiaz*, de ou par la montagne ;  
*mendian*, dans la montagne ;  
*mendia (r)i*, à la montagne ;  
*mendiaren*, de la montagne ;

---

risés à se servir du basque pour l'enseignement du français. Pareille mesure est refusée à l'Occitanie, à la Bretagne et à la Flandre,

Pluriel : *mendiek*, les montagnes;  
*mendiez*, des ou par les montagnes;  
*mendietan*, dans les montagnes;  
*mendiei*, aux montagnes;  
*mendien*, des montagnes.

Prenons maintenant les autres prépositions. Leur place est après le nom, faisant corps avec lui :

Singulier : *mendiarekin*, avec la montagne;  
*mendiko*, pour la montagne;  
*menditik*, de la montagne;  
*mendirat*, vers la montagne.

Pluriel : *mendiekin*, avec les montagnes;  
*mendietako*, pour les montagnes;  
*mendietarik*, des montagnes;  
*mendietarat*, vers les montagnes.

Les Latins avaient aussi des consonnes euphoniques, dont l'*r*, comme en basque dans *mendia (r)i*. Ne déclinaient-ils pas *musa(r)um*, *domino(r)um* et non *musaum*, *dominoum* ?

*Des pronoms.* — Les pronoms personnels basques offrent certaines similitudes avec les pronoms bretons et gaëls.

Basque : *ni*, je; celtique, *ni*, nous.

Basque : *Hi*, *Hu*, toi; celtique, *chwi*; *hu*, vous.

Basque : *Hure*, *hare*, lui, elle; breton, *hen*, *hi*.

Basque : *Huek*, vous; breton, *chui*, *hoc'h*, vous.

Basque : *Hek*, *Heiek*, eux; breton, *Hi*, *hint*, eux.

Basque : *Gu*, nous (sans équivalent).

Les pronoms possessifs donnent *Ene*, mon, ma; breton, *Em*, *Hire*, *Hure*, ton, ta; *Here*, *heren*, son, sa; breton, *he*, *hec'h*; *Gure*, notre; breton, *Hor*; *Huen*, votre; breton, *Hoc'h*; *Hekien*, leur, breton, *Ho*.

Le pronom démonstratif est apparenté au latin et au breton.

Basque, *han*, *hunec*, celui-ci, latin, *hunc*; breton, *hennez*; gallois, *hono*.

Le pronom relatif et interrogatif est apparenté au latin et à l'irlandais :

Basque, *Kein*, *Keinek*, qui; latin, *quem*; irlandais, *cei* ?

Basque, *Kerk*, quoi; latin, *quod*; irlandais, *cet* ?

*Du verbe.* — Le verbe en basque est simple quant à la conjugaison et multiple quant à ses formes. La langue basque, comme le celtique emploie les verbes auxiliaires *être* et *avoir* avec un participe. *Ex.* Je suis tombant au lieu de Il tombe.

L'adverbe basque est, comme en celtique, un nom avec une préposition.

Les conjonctions ressemblent au gaulois et au latin : *eta*, et, latin *et*; *ét* : gaulois, *eti*; *edo*, latin *aut*; aut, ou.

Prenons les adjectifs, leurs dérivés sont identiques.

Basque : *handi*, grand; *handiago*, plus grand; *handiegi*, trop grand; *handichegi*, un peu plus grand; *handena*, le plus grand.

Breton : *bras*, grand; *brasoeh*, plus grand; *brasik*, trop grand; *brasikoch*, un peu plus grand; *brasa*, le plus grand.

Voilà une parenté certaine entre celtique et ibérique.

Nous en avons assez dit de la grammaire en général pour montrer que le basque, en dépit des apparences, est apparenté aux langues celto-latines et n'a rien d'asiatique ni d'américain. Si nous avions le loisir et l'espace pour nous pencher sur le vocabulaire,



nous ne serions pas en peine de trouver des milliers de mots venus de racines communes.

Cueillons au hasard dans la *Lexicographie* de W. F. Edwards, et la Grammaire de l'abbé Daligot :

*Aita*, père; gaélique, *aither*; *arkha*, coffre; breton, *arc'h*; *Banat-  
cea*, répandu; breton, *Banac'h*; *Barnen*, dans; breton, *bars*; *beroa*,  
chaud; breton, *bero*; *Bezu*, habitude; *bezi*, vie; breton, *beza*, être;  
*buru*, tête, breton, *bar*, *Cadira*, chaise; breton, *Kader*; *caltea*, perte;  
breton, *Koll*; *Dithia*, mamelle; breton, *tez*; *Durunda*, tonnerre; cel-  
tique, *Taran*; *Esteinna*, étain; breton, *Sten*; *Era*, faire; breton, *ra*;  
*Egin*, faire, breton, *Egina*, germer; *gudua*, combat; breton, *cad*;  
*goratcea*, hausser; breton, *gorrea*; *gorri*, rouge; celtique, *gorr*,  
braise; *Gozatcea*, posséder; breton, *Kavout*; *Harria*, pierre; breton,  
*Karrek*; *Harzak*, ours; gallois, *Arth*; *Hedadura*, étendue; breton,  
*Hedadur*; *Herri*, pays; breton, *Kêr*; *Iratza*, fougère, breton, *Raden*;  
*Izarra*, étoile, gallois, *Ser*; *Istupa*, étoupe; breton, *Stoup*; *Larrua*,  
cuir; breton, *Ler*; *Lekhua*, lieu; breton, *lec'h*; *Linia*, linge; breton,  
*Lien*; *Lurra*, terre; gallois, *lawr*; breton, *leur*; *Obraria*, ouvrier;  
breton, *Oberer*; *Ordoa*, ordre; gallois, *Urdd*; *Palla*, pelle; breton,  
*pal*; *Punta*, bout; breton, *penn*; *sekheria*, soif; breton, *sec'hed*;  
*serra*, fermer; breton, *serra*; *Thua*, crachat; breton, *Tuf*; *Tabala*,  
tambour; breton, *Taboulin*; *Taula*, planche; breton, *taol*, table;  
*Tegua*, abri; irlandais, *Tigh*; *Zola*, semelle; breton, *seul*; *Yoaitea*,  
aller; breton, *aet*, allé.

*Etat actuel.* — Depuis une trentaine d'années, la langue basque a été remise en honneur par les patriotes, qui ont fondé un Parti Eskualerriste, et une Société Bascophile (*Eskualeen Biltzarra*). Il se publie à Bayonne un hebdomadaire catholique en basque, *Eskualduna*; une revue trimestrielle, *Gure Herria* (Notre Pays); et un journal de Jeunes, *Aintzina*. Les sports nationaux sont l'objet d'une grande attention, particulièrement la pelote et la danse.

Chaque village possède un « fronton » — espèce de mur blanchi à la chaux — où la jeunesse s'exerce à la balle. La danse rappelle la gigue écossaise. Il existe un costume régional, les hommes en béret bleu, pantalon blanc, ceinture rouge; les femmes en mantille.

Il m'a été donné de visiter, à l'été de 1928, le petit village de Biriadou, perché sur une crête rocheuse dominant la Bidassoa. C'était notre compatriote breton, M. Louis Roumier (de Brest et Berrien), contrôleur des Contributions directes à Biarritz, qui m'y avait emmené en auto. Je désirais voir ces lieux, où séjourna La Tour d'Auvergne-Corret, le soldat carhaisien, cherchant, entre deux combats, les secrets des langages.

Dans l'église, — une vraie forteresse — courait une galerie intérieure où se plaçaient, dit-on, les hommes, cependant que les femmes occupaient le parvis. Interviewé par moi, le curé me dit qu'il prêchait en basque et enseignait le cathéchisme en basque. Mais, à plus amples informations, il déclara prudemment tout ignorer du « mouvement culturel basque ».

Les Basques sont d'ailleurs tous fort discrets sur leur « mouvement ». Il est difficile d'obtenir d'eux quelque renseignement précis, soit qu'ils tiennent à conserver ce voile de mystère que leur ont tissé les poètes de tous les temps, soit qu'il n'y ait en réalité rien à signaler chez eux en fait d'œuvres littéraires, à l'exception du Théâtre populaire et de la Chanson dont nous parlerons une autre fois.

---

---



UNE FAMILLE DE GENTILSHOMMES BRETONS

---

# LES KERATRY

---

**Leur filiation, du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle  
suivies de notes généalogiques et biographiques  
sur les principaux membres de cette Maison**

Par CAMILLE LE MERCIER D'ERM.

---

*En hommage  
à Madame Maurice Guillaume,  
née Keratry.*

En étudiant, depuis des années, l'émouvante *Aventure de l'Armée de Bretagne* en 1870, — qui va bientôt revivre, avec des documents nouveaux et une illustration inédite, dans un ouvrage depuis longtemps attendu et annoncé et dont on a déjà beaucoup parlé dans la presse régionale, — j'ai été amené à m'intéresser à la curieuse figure du chef et créateur de cette malheureuse armée : le général comte de Keratry, ancien « guérillero » du Mexique, député du Finistère en 1869, préfet de police au 4 septembre, fils d'un ancien Président de l'Assemblée Législative de 1849 et petit-fils d'un ancien Président des Etats de Bretagne.

Poussant plus avant mes investigations, il m'a plu de rechercher les origines de la vieille famille cornouaillaise dont ce Keratry était issu, ainsi que les faits et gestes par quoi ses ascendants avaient pu s'illustrer.

Je suis heureux de faire part aux lecteurs de cette revue bretonne du résultat de mes patientes recherches, et je profite de l'occasion pour remercier ici notre érudit généalogiste, M. le vicomte Henri de la Messelière, M. le Conseiller Papin Beaufond, et l'archéologue si averti qu'est M. Louis Le Guennec, d'avoir bien voulu ajouter à mes notes le précieux appoint de leur documentation personnelle.

### *Origines de la Maison de Keratry*

Si l'origine de la maison de Keratry ne paraît pas remonter jusqu'aux temps légendaires du Roi Grallon et de saint Corentin, comme Chateaubriand s'est plu à le rapporter, avec une pointe de malice, dans un passage de ses *Mémoires d'Outre-Tombe* <sup>(1)</sup>, du moins on trouve sa trace en Basse-Bretagne dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

---

(1) CHATEAUBRIAND : *Mémoires d'Outre-Tombe*. Livre V (passage relatif au duel Keratry-Sabran, de 1730).



Une inscription moderne dans le dallage du transept nord de l'église de Ploaré : « STIRPE : DE : KERATRY : ATAVI : 1379 », qu'on peut traduire : « Ancêtres issus de la souche de Keratry, 1379 », semble indiquer la place de leur ancienne sépulture.

La branche aînée a dû s'éteindre peu après dans Kernicher, car la Réformation de 1427 mentionne : *Yvon Kernicher*, déclaré noble et possesseur du manoir de Keratry du chef de sa femme.



Le créateur du Camp de Conlie :  
**EUGÈNE DE KERATRY**  
Député du Finistère sous l'Empire;  
Préfet de police au 4 septembre;  
Général en chef de l'Armée de Bretagne.

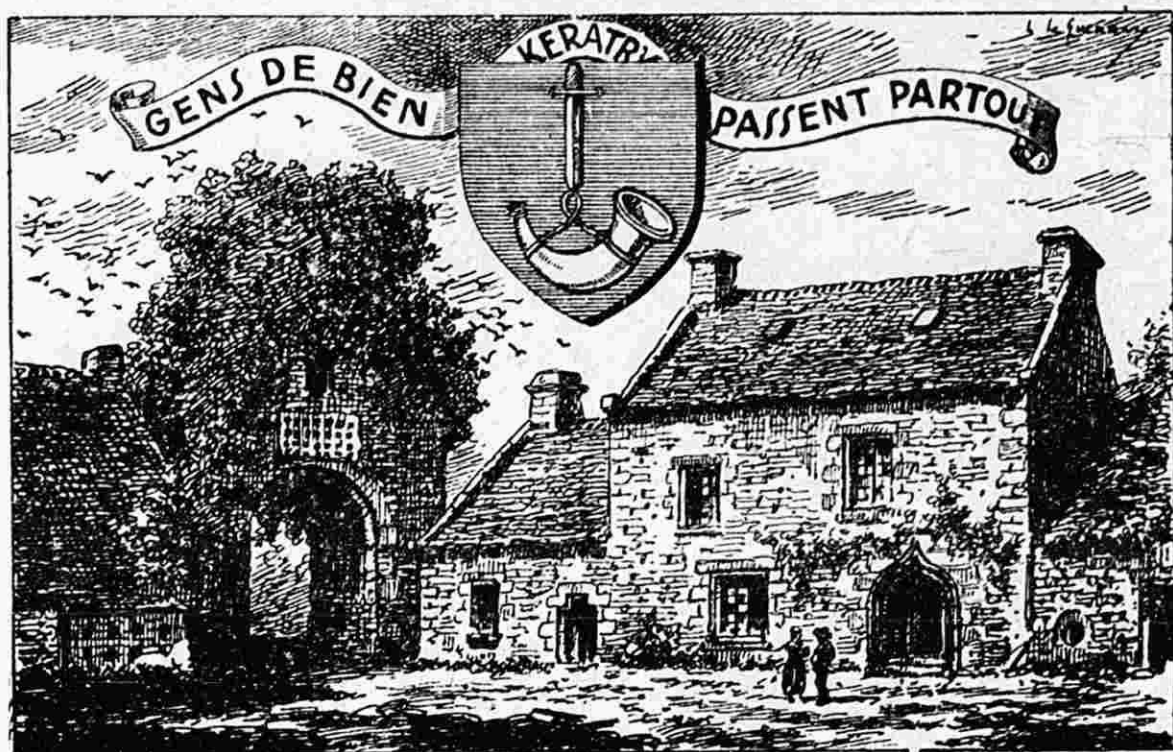
Par la suite, la branche cadette rentra en possession du manoir familial, soit par héritage ou par rachat aux Kernicher.

Ce manoir devait rester dans la famille de Keratry jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, époque où il passa dans la famille de La Moussaye par le mariage d'une sœur d'Emile de Keratry (le chef de l'Armée de Bretagne), à qui cette vieille demeure, convertie en ferme, était échue en partage.

La filiation de Keratry, produite à la Réformation de Colbert, en 1669, commence à François-Christophe, époux de Françoise de Kérandraon (1535).

On trouve dans les registres paroissiaux de Ploaré, des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, de nombreuses mentions de Keratry (assez souvent désignés sans particule), qui n'intéressent pas, pour la plupart, l'ascendance directe du chef de l'Armée de Bretagne de 1870.

LE MANOIR DE KERATRY  
en Ploaré, près Douarnenez.



Dessin de Louis LE GUENNEC.

Il existe également à Lanvollon (Côtes-du-Nord) une vieille maison du xv<sup>e</sup> siècle, dite « Hôtel Keratry », classée comme monument historique en 1922.

---

## NOTES GÉNÉALOGIQUES

---

1. — JACQUES DE KERATRY, chevalier, seigneur du dit lieu de Keratry en Ploaré, époux d'Anne-Marie Le Roy, déclare 200 livres de rente à l'arrière-ban de 1636.

2. — FRANÇOIS DE KERATRY, fils du précédent, chevalier, chef de nom et d'armes, époux de Renée de Toulguengat, et son frère Jean-Grégoire (ou Guyon) furent déclarés nobles d'ancienne extraction, ainsi que leur oncle François, par arrêt du 3 juin 1669, confirmé le 23 juillet 1670.

3. — JACQUES DE KERATRY, fils du précédent, deuxième de ce prénom, chevalier, chef de nom et d'armes, né vers 1674, inhumé à Saint-Mathieu de Quimper le 29 juillet 1751.

Il épousa : 1<sup>o</sup> le 24 octobre 1696, dans la chapelle des Ursulines de Quimper, paroisse Saint-Mathieu, Marie-Julienne du Stangier, fille d'écuyer Jacques du Stangier, sieur de Pennanec'h, major de la ville de Quimper, et de Renée Bobet; — 2<sup>o</sup> vers 1720, Marie-Anne-Josèphe de Kerguelen de Kermathéano, née vers 1683, inhumée à Saint-Melaine de Morlaix, le 26 décembre 1781.

4. — JACQUES-MATHIAS DE KERATRY, fils aîné du précédent, chef de nom et d'armes, épousa en 1745, en la paroisse Saint-Mathieu de Quimper, Hélène-Elisabeth Julliot, fille de feu noble maître Gabriel Julliot et de Catherine Le Mavyc.

5. — JEAN-FRANÇOIS-JULIEN DE KERATRY, chevalier, frère cadet du précédent, né au manoir de Keratry en Ploaré en 1698, devint,



à la mort de son aîné Jacques-Mathias, chef de nom et d'armes, avec titre de comte Député de la Noblesse de Cornouailles aux Etats de Bretagne, il fut, en 1730, le héros d'un duel politique, au cours duquel il tua, à Saint-Brieuc, le marquis de Sabran, — neveu du maréchal d'Estrées, commandant en chef de la Province, — qui s'était permis à l'égard des Bretons des propos jugés injurieux par Keratry. Celui-ci se signala constamment, aux Etats de Bretagne, par sa résistance opiniâtre au pouvoir royal, au point de se voir frappé d'exil en 1752. Rentré en Bretagne, il fut, par la suite, appelé à la présidence de son Ordre, aux Etats de 1766 et 1774.

Il avait épousé, à Saint-Germain de Rennes, le 19 octobre 1751, *Catherine-Marie-Guillemette du Hamel de la Bothelière*, née à Saint-Jean-de-Béré (pays de Nantes), vers 1730, décédée à Rennes, le 1<sup>er</sup> mars 1815, fille de messire René-Charles du Hamel de la Bothelière et de Jeanne-Louise de Lescu de Beauvais.

Jean-François-Julien de Keratry mourut à Quimper, en la paroisse Saint-Mathieu, le 7 février 1779, et fut inhumé le lendemain « dans l'enfeu de sa maison », en la chapelle des Cordeliers de Quimper.

6. — ANNE-LOUISE-AIMÉE DE KERATRY (1759-1848), fille du précédent, née en la paroisse Saint-Aubin de Rennes, le 5 septembre 1759, et baptisée le 6 novembre suivant. Demeurée célibataire, elle habitait Rennes en 1788-89, au moment où se réunissaient les derniers Etats de Bretagne, où siégeait l'aîné de ses frères. Il semble d'ailleurs que les Keratry possédaient un hôtel particulier dans la capitale bretonne. A cette époque, Louise de Keratry portait le titre de « Chanoinesse de l'Argentière ». Plusieurs filles de l'aristocratie bretonne, dont Lucile de Chateaubriand, étaient, avant la Révolution, affiliées à ce chapitre noble, qui n'impliquait d'ailleurs pas, semble-t-il, le vœu de célibat perpétuel, puisque Lucile devait se marier par la suite. En sa qualité de Chanoinesse, et aussi sans doute comme aînée de sa famille, Anne-Louise-Aimée de Keratry prenait légitimement le titre nobiliaire attaché au vieux nom de Keratry. C'est ainsi que sa lettre publique du 3 octobre 1788 au maréchal de Stainville-Choiseul, qui témoigne d'un caractère viril et d'un attachement passionné aux traditions de sa race et aux libertés de son pays, est signée : « La comtesse Louise de Keratry ». Le 29 février de la même année, au baptême de Louise-Jeanne-Madeleine Gohier, fille de Louis-Jérôme Gohier (qui fut plus tard membre et président du Directoire), baptême célébré en Saint-Aubin de Rennes, le registre mentionne comme marraine : « Dame Anne-Louise-Aimée, Comtesse de Keratry, Chanoinesse de l'Argentière ».

Décédée en 1848 (probablement à Rennes).

7. — JEAN-FRANÇOIS-MARIE DE KERATRY (1765-1794), frère cadet de la précédente, né et baptisé en 1765, en la paroisse de Saint-Aubin de Rennes. Chef de nom et d'armes depuis la mère de son père, en 1779. Lieutenant dans la maréchaussée de Bretagne, la Noblesse de Cornouaille l'envoya, à 23 ans, siéger aux Etats de Bretagne, où, suivant l'exemple paternel, il se signala, en 1788-1789, par son attachement aux droits de la Province et son opposition aux abus du pouvoir royal. Au point que le maréchal de Stainville, arrivé en Bretagne avec des troupes pour faire respecter l'autorité du monarque, crut devoir ordonner son arrestation. L'ordre semble n'avoir pu, d'ailleurs, être exécuté, le comte de Keratry ayant jugé prudent de se soustraire aux recherches dont

il était l'objet. Mais sa maison de Rennes fut fouillée et son jeune frère, le chevalier de Keratry (Auguste-Hilarion), alors étudiant en Droit, se vit arrêté à sa place aux environs de Lorient. Ces faits — et d'autres du même ordre — motivèrent la lettre véhémement que leur sœur aînée adressa au maréchal, le 3 octobre 1788.

Nous trouvons le nom de ce Keratry mentionné dans une chanson patriotique imprimée à Rennes à la même époque :

*Botherel avec chaleur,  
Keratry, plein de valeur,  
Du Couëdic avec prudence  
Ont tous pris notre défense.*

Au début de l'année suivante, le comte de Keratry signait, avec toute la représentation bretonne, la protestation des Etats de Bretagne contre l'arrêt du Conseil Royal du 7 janvier 1789, qui « attaquait les droits et la dignité de cette Assemblée, en ordonnant sa suspension, à l'instant même où elle venait de se former ».

La Révolution allait mettre fin à sa brève carrière. En l'an II de la République, nous le retrouvons, en effet, à Paris, où, le 27 germinal, il est condamné à mort comme « fabricant de faux assignats » et exécuté le même jour.

8. — AUGUSTE-HILARION DE KERATRY (1769-1859), frère cadet des précédents, né à Rennes le 20 décembre 1769, écrivain et homme politique. Etudiant en Droit, imbu d'idées libérales, il avait renoncé à la particule aux débuts de la Révolution. Il n'en fut pas moins arrêté et emprisonné sous le proconsulat de Carrier et ne dut son salut qu'au dévouement de ses amis. Chef de nom et d'armes depuis la mort tragique de son frère en 1794, il entra, à la 1<sup>re</sup> Restauration, en 1814, dans l'administration départementale, comme Conseiller de Préfecture à Quimper. Député du Finistère de 1818 à 1824 et de 1827 à 1837, il se signala dans les rangs de l'opposition libérale et fut, en 1830, l'un des signataires de la protestation contre les Ordonnances de Juillet. Conseiller d'Etat et Pair de France sous Louis-Philippe, officier de la Légion d'honneur, représentant du peuple sous la II<sup>e</sup> République, il présida l'Assemblée Législative, en qualité de doyen d'âge, de 1849 à 1851. Arrêté et incarcéré pendant 24 heures au 2 décembre, il se retira alors de la vie politique.

On lui doit une vingtaine d'ouvrages littéraires (philosophie, esthétique, morale, critique, romans et nouvelles) dont plusieurs eurent leur heure de célérité et furent traduits en anglais et en allemand.

Marié trois fois, il avait épousé successivement :

1<sup>o</sup> *Françoise-Marie-Fidèle Léon de Tréverret*, née en 1766, fille de Jean-Alain-Léon de Tréverret, écuyer, Procureur du Roi à Quimper, Sénéchal de Cornouaille, puis de Rennes, et, en cette qualité, Président du Tiers-Etat aux Etats de Bretagne de 1772, et de Jeanne-Anastase Moigno de Mézouët; — 2<sup>o</sup> *Germaine-Gabrielle-Louise de Botmiliau*, fille de Pierre de Botmiliau, écuyer, sieur de la Villeneuve, et de Marie-Thérèse Le Livec de Trésurón; — 3<sup>o</sup> A Paris, le 16 octobre 1829, *Ernestine-Marie-Constance de Bruc de Livernière*, née à Nantes le 2 avril 1806, morte à Paris le 23 mars 1885, fille de Pierre-Marie-Michel de Bruc de Livernière, ancien commandant de corps d'armée des volontaires royaux de Vendée en 1815, chevalier de Saint-Louis, et d'Ernestine de la Pommeraye de Kerambart. — Nous ne lui connaissons d'autre descendance que les trois enfants issus de cette dernière union.



Il mourut le 7 novembre 1859, dans sa propriété de Port-Marly (Seine-et-Oise) et fut inhumé dans le cimetière de cette commune.

Rennes, sa ville natale, a donné son nom à une de ses rues.

9. — EMILE-HILARION DE KERATRY (1832-1904), second fils du précédent et de Ernestine-Marie-Constance de Bruc de Livernière, naquit à Paris, le 26 mars 1832. Attaché d'ambassade à Londres lors du Coup d'Etat du 2 décembre, après lequel il démissionna. Engagé dans l'armée d'Afrique en 1854, fit les campagnes de Kabylie, de Crimée et du Mexique, au cours desquelles il conquist les galons d'officier. Sous-lieutenant en 1859, il obtient, par décret du 14 décembre 1861, confirmation du titre héréditaire de comte auquel son père avait renoncé depuis la Révolution. Il quitte l'armée en 1865 et revient à Paris pour faire de la politique. Publie sur les affaires du Mexique de sensationnelles révélations qui mettent le gouvernement impérial dans l'embarras. Elu, en 1869, député de la 2<sup>e</sup> circonscription de Brest, il siège dans l'opposition. Au 4 septembre 1870, il est parmi les plus actifs promoteurs de la III<sup>e</sup> République. Nommé préfet de police, son intervention à la tête des mobiles bretons, dans les journées des 5 et 8 octobre, sauve le Gouvernement provisoire, assiégé dans l'Hôtel de Ville par les bataillons séditeux de la garde nationale. A la suite d'un désaccord avec le général Trochu, il démissionne quelques jours plus tard, quitte Paris par ballon et obtient de Gambetta, Ministre de la Guerre en Province, la mission de créer une armée en Bretagne, qu'il commande en chef avec le grade de général de division. Il réunit 50.000 mobilisés bretons au Camp de Conlie, près du Mans, mais les suspicions dont il est bientôt l'objet de la part du Dictateur de Tours, l'obligent à résigner son commandement.

Après la guerre, il est nommé préfet par Thiers, d'abord à Toulouse, puis à Marseille. Il se démet de ses fonctions en 1873 et se retire de la vie publique, après avoir reçu la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur. Son activité sera désormais exclusivement vouée aux Lettres.

Comme écrivain, il a laissé un certain nombre d'ouvrages, consacrés principalement aux événements politiques auxquels il a pris part, des souvenirs et relations de ses missions et voyages, quelques essais dramatiques et de nombreux articles de revues et journaux.

Après sa démission de l'armée du Mexique, Emile de Keratry avait épousé à Paris, en 1865, *Laure-Marie-Antoine Cadou*, fille de Pierre Cadou, propriétaire de plantations à la Guadeloupe, et de .....Cauby, née à l'Anse-Bertrand (Guadeloupe), décédée à Paris le 7 janvier 1906, inhumée à Reuil.

Lui-même mourut à Paris, le 6 avril 1904, et fut inhumé dans le caveau de famille de Port-Marly.

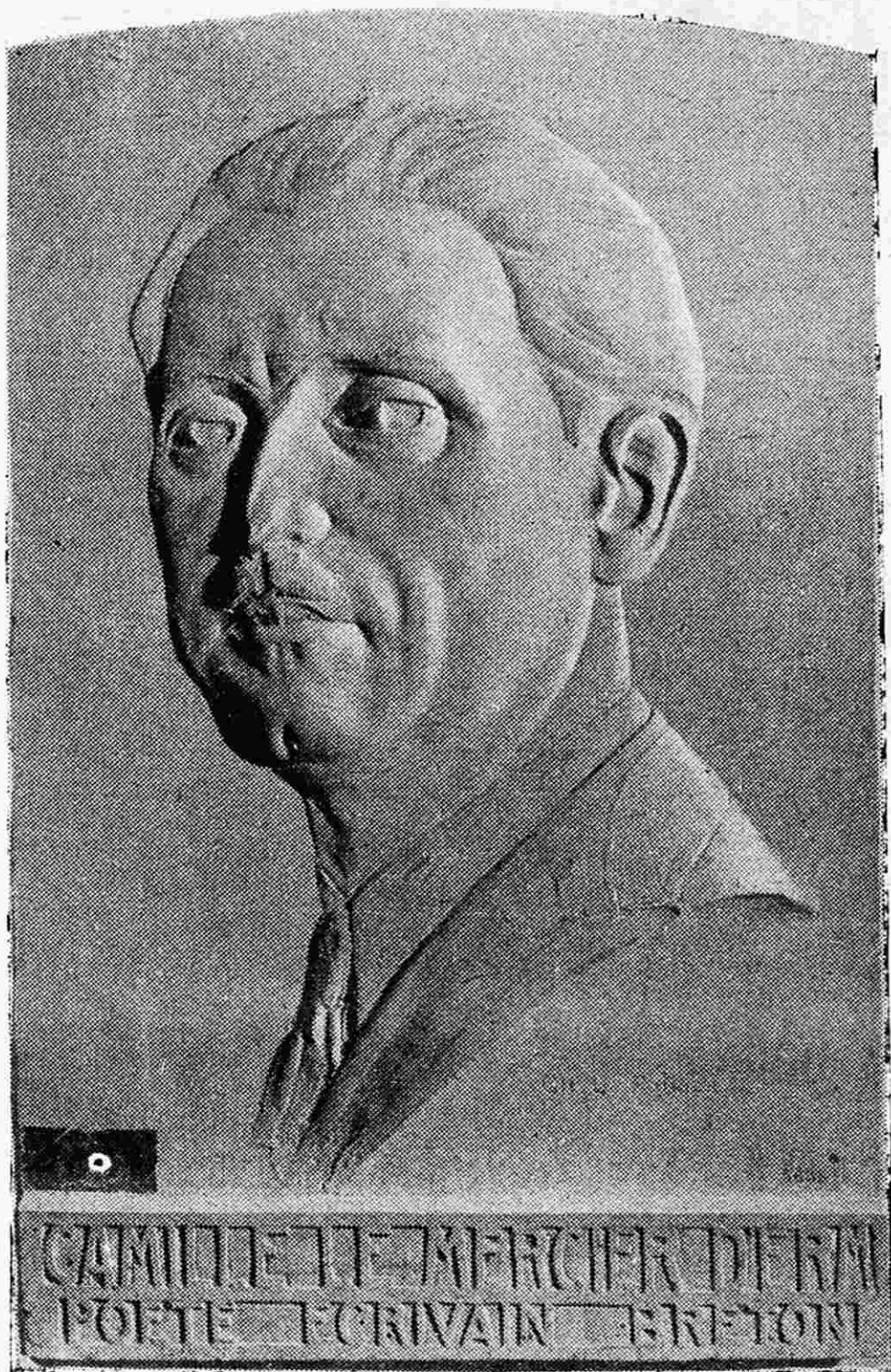
(10) PIERRE-EMILE DE KERATRY (1866-1921), fils du précédent, né à \_\_\_\_\_, le 23 avril 1866. Licencié en Droit; Auditeur puis Conseiller Référendaire à la Cour des Comptes; ensuite Directeur du Contrôle financier de l'Indo-Chine. Officier de la Légion d'honneur. Marié à Paris, le 10 novembre 1892 (mariage religieux en l'église Saint-Roch), à *Marie-Augustine Bonnassières*. Décédé à Paris, le 1<sup>er</sup> juin 1921.

11. — JEAN DE KERATRY (1896-1926), fils du précédent, dernier comte de Keratry. Né à Paris en 1896. Notaire à Hanoï. Marié à

*Odette Robin*, dont une fille, *Renée*. Décédé sans postérité mâle, à Montpellier, en 1926.

Avec lui se sont éteints, au moins dans la branche qui fait l'objet de cette étude, le nom et le titre de la maison de Keratry.

---



Médaille en bronze de Le Mercier d'Erme (Salon de 1933),  
par le sculpteur Charles-Eugène Poirier.

*Camille Le Mercier d'Erme*

---





# La Bretagne Républicaine

## CONTRIBUTION DE LA BRETAGNE A LA RÉVOLUTION

Par Ch.-M. LAURENT.

### *Le rôle des villes*

Avant 1789, la France était composée de pays vivant chacun sa vie propre. La Royauté était le lien qui les unissait politiquement. Parmi les différents pays de France la Bretagne avait conservé son indépendance administrative. Le Roi ne pouvait lever aucun impôt dans la province sans le consentement des Etats. La Noblesse et le Clergé résistèrent constamment aux exigences du Pouvoir Royal, par esprit d'indépendance plus que par intérêt pour le peuple. Mais le Tiers-Etat, lui, redoutait de se mettre à la discrétion d'une Noblesse oppressive. Il ménageait la Royauté, sa tutrice naturelle, et accordait à celle-ci les subsides qu'elle demandait.

Cependant, en 1764, le Ministère ayant demandé 2 sols par livre d'impôt, le Tiers, à bout de ressources, s'unit à la Noblesse pour refuser. Le Parlement de Rennes, inspiré par La Chalotais, refusa net d'enregistrer les édits, et les Etats défendirent aux agents du fisc la levée des impôts. En vain Louis XV veut contraindre ce corps : ses lettres-patentes lui reviennent par la poste !

Le Parlement démissionna. Caradeuc de La Chalotais, l'un des premiers magistrats, dans un réquisitoire, osa dénoncer comme anti-sociale la Congrégation des Jésuites. Cette Compagnie fut condamnée à être dissoute en Bretagne, un an avant que pareille mesure n'ait été prise en France contre elle. Ce simple fait prouve combien l'état des esprits était avancé chez nous.

\*  
\*\*

Bientôt après, arrive la solennelle époque où la Nation tout entière va se trouver en face des Ordres Privilégiés. Cette rencontre engendra des luttes terribles. La Bretagne a joué un rôle important dans ce combat de l'Avenir contre le Passé, mais le public français se fait une idée inexacte de ce rôle. La Bretagne lui paraît n'avoir eu dans la Révolution qu'une action hostile, qui se traduit par ces deux mots : *Chouannerie, Vendée*. Beaucoup de poètes, séduits par la bravoure des Paysans soulevés, ont exalté en eux un héroïsme qui avait son origine dans une profonde ignorance. Ils ont diminué les mérites des villes bretonnes qui défendirent un sentiment plus élevé d'intérêt général.

L'immense majorité du public ne sait pas qu'en dehors de la

Bretagne Royaliste, il y a eu la Bretagne Républicaine, affirmée par des actes d'une grandeur incomparable.

### *La Bretagne Réformiste*

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle le besoin de réformes se faisait sentir dans toute la France : la bourgeoisie réclamait l'égalité et la liberté. Le sort des paysans était déplorable : ils ont été les plus grands bénéficiaires des réformes de la Révolution, mais leur ignorance était telle que ces malheureux se soulevèrent contre leur libératrice. L'entente des seigneurs, dispensés d'impôts en échange de l'honneur de porter les armes, et des officiers publics, rendait illusoire toute réclamation devant une Justice vénale et pourrie.

En 1788, Louis XVI, sur les conseils de son ministre Brienne, décida de réformer les Cours de Justice. Mais cette initiative, pour heureuse qu'elle était, se heurta aux Parlements, dont elle diminuait les attributions. Celui de Bretagne, par l'organe du comte de Botherel, protesta le 5 mai 1788, et rappela que, « spécialement chargé par les Etats de veiller à une constitution de la Province et à l'exécution du contrat d'union avec la France, il refusait d'admettre l'intervention du Roi ».

A ce langage, le Gouverneur de Thiard fait forcer par la troupe l'enceinte du Parlement. L'indignation éclate en Bretagne devant ce coup de force. Les étudiants, conduits par Moreau (de Morlaix), jurent de lier leur sort à celui des magistrats opprimés. Les Villes disent que « les franchises nationales ont été violées ».

De Rennes, une délégation de 12 nobles se rend à Versailles pour demander audience au Roi, qui les fait enfermer à la Bastille. L'effervescence est alors à son comble; les trois Ordres des Etats se réunissent à Rennes, et nomme 53 de leurs membres pour se rendre à Paris protester.

Toute la France a les yeux fixés sur la Bretagne.

Les 53 sont autorisés à remettre au Roi un mémoire demandant « la mise en liberté des douze détenus, et le maintien des franchises nationales ».

Cependant le Peuple, en appuyant le Parlement, n'entendait pas tant consolider les attributions de ce Corps qu'affermir le droit de la Bretagne d'y toucher à elle seule. Mais pour pouvoir délibérer valablement, et voter les réformes indispensables, il fallait d'abord procéder à la réforme même des Etats, c'est-à-dire au doublement du Tiers-Etat et au vote par tête et non par ordres, ce que les deux Ordres privilégiés ne voulaient point consentir. Il ne restait d'autre moyen à la Nation Française, pour sortir des difficultés, que d'obtenir du Roi la convocation d'Etats Généraux.

Mais il fallait d'abord soumettre la question aux Etats Provinciaux : ceux de Bretagne se réunirent à Rennes le 25 décembre 1788 pour rédiger à Rennes leurs « cahiers de demandes ». Etaient présents : 1.037 députés, dont 965 nobles, 30 ecclésiastiques et 42 bourgeois. Pendant 10 jours, les 42 du Tiers-Etat essayèrent en vain d'obtenir un nombre égal de représentants à celui des deux autres ordres réunis. La situation était sans issue, le Roi dissout les Etats de Bretagne, mais la Noblesse, selon son habitude de résister au Roi, refusa de rentrer dans ses foyers et le Parlement sembla l'approuver.

Cette fois, les étudiants de Rennes prirent parti pour le Tiers-Etat et les étudiants de Nantes les renforcèrent. Le futur général Moreau engagea une lutte à main armée contre les nobles, retran-



chés au couvent des Cordeliers, et les obligea à évacuer la ville de Rennes.

L'émotion de ces événements se fit sentir dans toute la France : Caen, Poitiers, Angers envoyèrent des adresses de félicitations aux jeunes citoyens de Rennes.

L'heure de la convocation des Etats Généraux allait sonner, et la Bretagne n'avait encore pris aucune décision. Le Roi trancha lui-même la question. Il décida que le Tiers serait représenté à Versailles par un nombre de députés égal à celui des deux Ordres de la Noblesse et du Clergé réunis. Quant au mode d'élection de ces députés, il serait à deux degrés : tous les Français de 25 ans s'assembleraient au chef-lieu de leur sénéchaussée et nommeraient des délégués qui choisiraient eux-mêmes leurs députés aux Etats de Versailles. La Bretagne eut 48 députés du Tiers, représentant les 48 circonscriptions territoriales de ses sénéchaussées.

Jusqu'alors, le Haut-Clergé (Evêques et Abbés crossés) députaient seuls aux Etats; le Roi voulut que le Bas-Clergé fut représenté : les prêtres bretons des campagnes eurent à désigner 24 curés ou vicaires, ce qu'ils firent avec reconnaissance.

♦♦

Ces réformes choquèrent profondément les habitudes de la Noblesse et du Haut-Clergé de Bretagne. Les deux Ordres s'assemblèrent séparément à Saint-Brieuc, en déclarant que « les lois de la Bretagne étaient violées, que les députés aux Etats-Généraux devaient être choisis au sein des Etats Particuliers et que tout député qui accepterait un mandat en dehors de ces conditions verrait ses pouvoirs frappés de nullité ».

Ils se séparèrent en refusant de participer aux Etats Généraux de la France, arguant qu'ils défendaient les constitutions de la Province.

Cet entêtement déplorable à refuser d'admettre les justes réclamations du Tiers, sous prétexte de défaut de délibération en commun, n'avait d'autre mobile que l'espoir secret de conserver leurs propres privilèges, de dominer les débats, et de faire nommer des députés à leur dévotion. En demeurant dans leurs châteaux, les Nobles Bretons hâtèrent les événements inéluctables.

♦♦

Les 48 députés du Tiers et les 24 députés du Petit Clergé, en tout 72, se rendirent donc à Versailles le 5 mai 1789.

Ces « Messieurs des Communes », comme on les appelait, s'assemblèrent au local indiqué. Mais la Noblesse et le Haut Clergé s'abstinrent et s'assemblèrent dans deux autres locaux distincts, montrant ainsi leur volonté de délibérer séparément et de voter par ordre et non par tête. Cette attitude était illégale, car la vérification des pouvoirs eut dû tout au moins se faire d'abord en commun. Les démarches du Tiers en vue d'une conciliation furent repoussées.

C'est alors que les Députés Bretons se constituèrent en société connue sous le nom de *Club Breton*, qui devint plus tard Club des Jacobins — du nom du couvent où avaient lieu les réunions.

Le président du Club était Le Chapelier, député de Rennes, qui prit tout de suite le plus grand ascendant sur l'Assemblée du Tiers. Ce fut lui qui rédigea la déclaration des Députés des Communes

de France à « Messieurs du Clergé et de la Noblesse », où il est déclaré « que les députés aux Etats Généraux ne sont pas ceux d'un ordre, mais de la Nation ». Il y est parlé pour la première fois d'Assemblée Nationale, de Représentants du Peuple, de Droits des Citoyens, termes tout à fait nouveaux, demeurés depuis dans les institutions de la République.

Les deux Ordres privilégiés refusant toujours de s'associer aux délibérations en commun, le Tiers-Etat et le Bas-Clergé se réunirent dans la salle dite du *Jeu de Paume*, et jurèrent de ne jamais se séparer jusqu'à ce que la Constitution du Royaume soit établie.

Le lendemain, le Roi Louis XVI, poussé par une Cour effrayée, enjoignit la dissolution des Etats.

Mais l'Assemblée demeura en séance, et Le Chapelier fut élu président en remplacement de Bailly, nommé Maire de Paris. Vaincus par tant d'énergie, les Nobles se décidèrent enfin à opérer leur jonction.

### *Renonciation à l'ancienne Indépendance*

Dans cette première ébauche de la Révolution, il est incontestable que les Représentants de la Bretagne ont donné le ton à l'Assemblée et contribué à fixer les idées du Droit nouveau qui s'ébauchait. Dans la nuit mémorable du 4 août 1789, après l'intervention spontanée de plusieurs grands seigneurs, les Noailles, les Aiguillon, les Nemours, parlant en faveur de « l'abolition des privilèges », on vit se lever un député breton, Le Guen de Kerangal (député de la ville de Lesneven), qui prit la parole pour commenter les principes de la *Déclaration des Droits de l'Homme*. A sa voix, les députés font assaut de sacrifices : le Clergé consent au rachat de la Dîme; les Bourgeois renoncent aux franchises des villes.

C'est alors que Le Chapelier, au nom des 72 députés du Tiers et du Bas-Clergé de Bretagne, lut une déclaration « de renonciation aux clauses des Traités de la Bretagne avec Louis XII et François I<sup>er</sup> ». Les autres Représentants des Provinces agirent de même.

Le Roi sanctionna les décrets de la nuit du 4 août et leur enregistrement fut demandé aux Parlements Provinciaux. Celui de Rennes refusa. Son président, de la Houssaye, appelé à la barre de l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1790, s'appuya sur le traité de 1532, et dit que « sa conscience ne lui permettait pas d'obéir, les édits royaux ne pouvant avoir force de loi en Bretagne sans un vote des Etats ».

De la Houssaye parlait Droit strict, mais que pesait cet argument contre la volonté universelle de réformes? *Pars major trahit ad se minorem*, dit l'adage latin, et ce fut encore Le Chapelier qui se leva pour répondre au digne magistrat et exposer les raisons du Tiers-Etat.

Extrayons de son discours ces arguments :

— « Nous avons soutenu, dit-il, chéri, défendu, les franchises de la Bretagne, tant que la France était endormie sous les chaînes du Despotisme.

« Mais aujourd'hui que nous voyons la Liberté préparer à la France le bonheur que nous réclamions, nous avons obéi aux vœux de nos commettants en adhérant à la nouvelle Constitution.

« Toutes nos villes nous y ont encouragé Le peuple de Bretagne



a renoncé à ses franchises qui lui étaient seulement utiles contre le Ministère, en étayant les privilèges des nobles.

« C'est insulter à la raison que de demander le consentement des anciens Etats de Bretagne. Qu'étaient ces Etats? On y voyait huit ou neuf cents Nobles et Evêques contre quarante-deux hommes représentant deux millions d'individus sous le nom modeste de Tiers-Etat. Voilà par qui l'on veut que la Constitution soit jugée. Une telle demande est scandaleuse et coupable.

« Le Parlement, qui se prétend conservateur des franchises bretonnes, les a lui-même violées en enregistrant souvent, sans le consentement des Etats, des millions d'impôts exigés par les Ministères. Il s'est souvent mis au-dessus de la Nation. Il a résolu de ne recevoir que des Nobles parmi ses membres. S'ils réclament des franchises, c'est qu'ils regrettent leur ancien pouvoir : ils ne voient la Bretagne que dans la Noblesse.

« Le Parlement se rend coupable de désobéissance afin de conserver de grands abus. Il dit qu'il veut défendre nos franchises. Mais sont-elles perdues? Non. Elles sont augmentées. Les Bretons n'avaient stipulé ni avec la Nation Française, ni contre elle, mais avec le Roi, contre le despotisme. En nous envoyant ici, ils ont renouvelé leur réunion à la France. Ils ont adhéré à ce qu'a fait l'Assemblée, et en montrent leur allégresse. Des magistrats veulent reforger leurs chaînes! Qui oserait conseiller à une Province de préférer à la Liberté, des chartes qui ne font que placer le peuple sous le joug de classes privilégiées ?

« Les Nobles et les Ecclésiastiques n'ont pas consenti, nous objecte-t-on. Mais où est donc la Nation Bretonne? Dans 1.500 gentilshommes ou dans 2 millions d'hommes, etc... »

L'Assemblée vota l'impression de ce discours et Mirabeau fit entendre sa voix puissante pour féliciter la Représentation Bretonne de son énergie.

En d'autres circonstances, pendant les trois ans que dura l'Assemblée Nationale, les membres du Club Breton eurent l'occasion de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration des Lois nouvelles.

Quand Mirabeau eut entrepris de faire tourner la Révolution au profit d'une Royauté Constitutionnelle, le Club Breton, avec Glézen (d'Ille-et-Vilaine), se montra son adversaire ardent. Ce furent Blin et Lanjuinais qui firent voter l'incompatibilité de la situation de Représentant du Peuple avec toute charge, place ou pension pendant la session. Ce fut Le Chapelier qui fit décider que le Roi serait tenu de proposer au Corps Législatif les décrets de paix et de guerre.

Ce fut encore Le Chapelier qui présenta le décret de consécration du Panthéon à la sépulture des grands hommes.

### *La Bretagne Fédéraliste*

Camille Desmoulins et les principaux « Patriotes » français — le mot commençait à faire fortune — étaient honorés d'être reçus au Club Breton.

— « Ce qui se passe en Bretagne, écrivait-il à son père, doit donner un merveilleux courage à nos députés : il y a 30.000 jeunes gens prêts à soutenir la cause que leurs Représentants défendent à Versailles. »

La Bretagne, en effet, était sur pied. Les villes envoyaient des adresses d'encouragement à leurs Députés.

Après la prise de la Bastille (14 juillet 1789), Paris eut l'idée de former une Milice Nationale destinée à défendre la Constitution. La Bretagne avait depuis longtemps la sienne. Ce fut, du reste, Le Chapelier qui fit décréter par l'Assemblée Nationale l'*armement de tous les Citoyens*.

Mais les Paysans, ne sachant pas lire, étaient l'objet d'une double agitation contraire : le bruit de la suppression des privilèges et des droits féodaux leur faisait dresser une oreille favorable. D'autre part, les Evêques condamnaient les mesures de spoliation du Clergé prises par l'Assemblée (rachat des Dîmes contre des rentes viagères). A ces discussions coïncidèrent la disette de blé et les réquisitions prises au bénéfice des grandes villes, menacées de famine. Il y eut quelques révoltes armées à la campagne.

Un premier pacte fut conclu à Lannion, en octobre 1789, entre les municipalités de neuf villes du Nord de la Bretagne, contre les ennemis de la Révolution.

En novembre, la municipalité de Quimper proposa d'étendre le pacte de mutuelle assistance à toute la Bretagne. Le projet fut accueilli et Pontivy fut choisi comme lieu de réunion. La jeunesse, s'intitulant « Jeunes Citoyens », y devancèrent les Municipalités le 15 janvier 1790. Leur président était Moreau; au nombre de 150, ces étudiants rédigèrent un « pacte fédératif », jurant de former « une coalition indissoluble dont l'aspect imposant frappât de terreur les ennemis de la génération présente; de vouer à la nouvelle Constitution une soumission sans bornes; de ne reconnaître entre eux qu'une famille de frères réunis sous l'étendard de la Liberté pour briser les efforts de l'Aristocratie. Vivre libres ou mourir ! »

A la suite de quoi, une messe fut dite dans l'église des Récollets, où le serment fut prononcé.

Le mouvement parti de Bretagne fut suivi par la Normandie, le Dauphiné et d'autres régions.

Un mois après, le 15 février 1790, un deuxième Congrès eut lieu à Pontivy : 168 délégués des villes de Bretagne et d'Anjou y assistèrent, et après avoir ouï la messe, ils renouvelèrent le « Pacte fédératif ». — « Elevons nos âmes, y était-il dit, à la hauteur des grandes idées de bonheur et de liberté qui naissent de la Révolution présente; fiers de notre origine, repoussons les projets séditieux et les actes de violence, et soyons prêts à sacrifier nos intérêts au salut de la Patrie. Ne nous laissons pas affaiblir par les antiques dénominations de Pays, de Provinces, de Villes et de Campagnes : ces distinctions doivent s'évanouir avec le Régime oppresseur qui les avait fait naître. »

L'Assemblée des Municipalités, dernières grandes assises de la Bretagne, s'occupa de tous les intérêts en suspens. Elle réglementa le service de la garde nationale jusqu'à 50 ans; les prêtres et les femmes n'y seraient pas astreints mais contribuèrent aux frais; elle demanda l'abolition du contrat breton des « Domaines congéables » et fixa les conditions du rachat du fond par les paysans (qui possédaient en droit la surface); l'abolition de la gabelle; l'élection aux futurs corps représentatifs de tous les citoyens sans distinction de fortune.

Le Congrès se sépara aux cris de : « La Nation ! Le Roi ! La Loi ! »

Une députation fut nommée pour se rendre à Paris, où l'Assemblée Nationale s'était transportée. Elle fut admise à la barre, et l'un des 4 délégués prit la parole ;



— « Députés par 3 millions d'hommes malheureux, nous venons exprimer leurs vœux. La Bretagne gémit sous un régime de féodalité, vous ne laisserez pas subsister les Usements de la Province. » Puis il lut le Pacte Fédératif. L'impression fut irrésistible : l'Assemblée en ordonna l'insertion au procès-verbal.

Bientôt après, on vit se former des Fédérations semblables dans tous les centres provinciaux : à Epinal, à Grenoble, à Strasbourg, à Toulouse. La devise : « Vivre libre ou mourir ! », partie de Bretagne, fit le tour de la France.

Le 22 mai, la Fédération Bretonne se réunit de nouveau à Rennes, et un délégué émit le vœu « d'une Confédération générale de toutes les Fédérations de France ».

Ce vœu fut appuyé à Paris par Lafayette :

— « Nous sommes frères, s'écria Lafayette, nous avons enfin une patrie ! Nous ne sommes plus ni Bretons ni Angevins, ont dit nos frères de Bretagne et d'Anjou. Comme eux nous disons : Nous ne sommes plus Parisiens, nous sommes Français. »

Il fut décidé de convoquer toute la France à Paris le 14 juillet 1790.

Quatre cents Bretons partirent de Rennes à pied, le 3 juillet 1790, ce qui suscita l'enthousiasme de Paris. On désigna une déléation de la capitale pour se porter à leur rencontre. Les deux troupes se rencontrèrent à quelque distance de Saint-Cyr, sur la route de Rambouillet, et ce furent des effusions et des protestations d'inaltérable amitié.

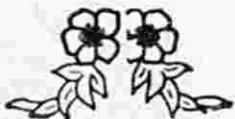
Pareil accueil fut fait à une déléation de 200 Bretons partis de Nantes. Les 600 Bretons furent admis à se rendre aux Tuileries, précédés des tambours. Ils défilèrent devant la terrasse en criant : « Vive le Roi ! » Louis XVI parut aux fenêtres et demanda que le chef de la troupe le vint trouver. Celui-ci lui présenta son épée en disant qu'elle ne se teindrait jamais que du sang de ses ennemis. « Sire, dit-il, les Bretons vous chérissent parce que vous êtes un Roi-Citoyen. »

Le 14 juillet, la vaste plaine du Champ de Mars était prête. Les Représentants Bretons à l'Assemblée Nationale, dirigés par Le Chapelier, Lanjuinais, Defermont et Gérard, défilèrent à la tête de leurs 600 compatriotes.

Ceux-ci y reçurent les bannières des « Départements » qui venaient justement d'être créés peu auparavant, et les rapportèrent dans leur pays.

C'est à l'impulsion donnée par la Bretagne qu'était due l'œuvre fédérative qui venait de s'accomplir à l'aube de la Révolution. Elle permit d'affirmer solennellement l'attachement de toutes les parties du pays au nouveau Régime.

Si ensuite, le serment de soutenir cette trilogie, la Nation, la Loi, le Roi, devint caduc, c'est que la foi jurée fut rompue par Louis XVI qui essaya de s'enfuir à l'étranger à l'instigation de l'Aristocratie. Chacun ne songea plus alors qu'à tenir parole à la Nation et à la Loi.





# LE SCOUTISME ET LA BRETAGNE

PAR le D<sup>r</sup> Ch.-A. PICQUENARD (AB RONAN).

Voici longtemps, chers lecteurs d'*An Oaled*, que je désire évoquer pour vous mes souvenirs et mes vues d'avenir au sujet du Scoutisme breton dont la direction m'a été confiée en 1924 par la Fédération Nationale Catholique des Scouts de France et à la vie desquels j'ai été intimement mêlé pendant dix ans, jusqu'à la fin de juillet 1934, époque où j'ai demandé au Chef Scout d'être relevé de mes fonctions à la province de Bretagne pour pouvoir me consacrer à des travaux d'ordre général intéressant l'ensemble des Scouts français. Mais, si j'ai, de ce fait, perdu le contact administratif avec notre chère province de Bretagne, j'ai conservé le contact moral et intellectuel avec son Scoutisme tel qu'il est pratiqué sur les territoires de nos cinq diocèses et tel que le pratiquent ses généreux enfants émigrés un peu partout, dans la province d'Ile de France et ailleurs; j'ai pu ainsi constater une évolution de notre Mouvement scout dans une direction de plus en plus bretonne, avec un sens très affiné de toutes les richesses de notre patrimoine breton aux points de vue littéraire, artistique, traditionaliste et du culte des beautés naturelles de notre pays.

Nous allons donc jeter un coup d'œil sur ce que nos Scouts ont fait et doivent essayer de faire dans la voie bretonne; cependant, comme l'essentiel du Scoutisme est très mal connu du public, malgré trente années d'existence, je vais préfacier ce coup d'œil en vous exposant quelques généralités sur les bases, le but et les méthodes de ce grand Mouvement éducatif moderne. Il est entendu que, dans tout l'exposé qui va suivre, je n'entends engager en quoi que ce soit la responsabilité du Mouvement des Scouts de France auquel j'ai l'honneur d'appartenir, à titre de commissaire; je m'efforcerai, au contraire, de réaliser un résumé très objectif en tant que simple Scout Routier, c'est-à-dire en passant en revue les points intéressants un peu à la manière d'un simple soldat de notre grande fraternité.

\*  
\*\*

Le Scoutisme, qui emprunte son nom au vieux mot français « escoute » ou « éclaireur », tels les escoutes du Roi Saint-Louis, est une méthode de formation sociale ayant pour objectif de développer les qualités et les aptitudes de *chacun* de ses adeptes en vue de son rendement maximum. Système éducatif essentiellement *individualiste*, le Scoutisme ne s'oppose pas, cependant, en principe, à la vieille méthode universitaire dont la tendance générale est de distribuer, d'imposer d'*en haut*, « ex cathedra », à ses élèves, un enseignement *uniforme* pour tous, où les aptitudes individuelles risquent d'être mises sous le boisseau; il complète et corrige seulement les tendances de l'enseignement *théorique* et *livresque* de cette méthode; il met chacun de nous dans la nécessité



d'opérer *par lui-même* son développement moral, intellectuel, physique et technique à l'aide d'activités exercées dans un milieu *vivant*, accessible à tous, le milieu de la *Nature* avec toutes ses créatures et le peuplement humain à l'usage duquel Dieu les a tirées du néant.

Dès les temps héroïques du Scoutisme, notre illustre fondateur, le Lieutenant Général Lord Robert BADEN POWELL OF GILWELL, dans un plan génial qui en a fait le plus grand des pédagogues de toutes les époques, a fixé dans ses grands traits l'organisation pratique du Mouvement anglais qu'il intitula *The Boy Scouts* et les autres Mouvements scouts répartis dans de nombreuses nations ont adopté à peu près intégralement la méthode préconisée par notre chef vénéré.

L'ensemble du Scoutisme actif comprend les trois échelons suivants dans les Mouvements masculins : 1°) la *meute*, commandées par une cheftaine ou par un louvetier et groupant des louveteaux de sept à treize ans; 2°) la *troupe*, commandée par un scout-mestre et groupant des scouts de treize à dix-sept ans; 3°) le *clan*, commandé par un chef de clan et groupant des routiers, à partir de 17 ans, *sans limite d'âge supérieure*. Chacun de ces échelons possède une devise appropriée à ses facultés de réalisation : « de notre mieux », pour les louveteaux; « toujours prêts », pour les scouts; « servir », impliquant le don complet de soi, pour les routiers.

L'originalité dans la réalisation du travail scout réside dans l'application du fameux *système des patrouilles*, pierre angulaire de toute la méthode. Ce système, déjà ébauché dans les meutes par l'existence de *sizaines* ayant à leur tête un sizenier, est pleinement réalisé dans les troupes et dans les clans. Dans les troupes, par exemple, six à huit garçons sont placés sous l'autorité d'un chef de patrouille, ou C. P., et il y a intérêt, pour que notre méthode donne son meilleur rendement, à ce que ces garçons soient de caractère, d'aptitudes et même de milieu social dissemblables; ainsi on peut les faire travailler chacun dans le sens de ses aptitudes naturelles et posséder dans la patrouille le maximum de sujets toujours prêts pour des besognes différentes et variées.

Les groupements scouts féminins, guides ou éclaireuses, ont une organisation analogue, sous des noms différents, pour désigner les divers échelons.

Voici notre Loi scoute :

1. Le Scout met son honneur à mériter confiance;
2. Le Scout est loyal à son pays, ses parents, ses chefs et ses subordonnés;
3. Le Scout est fait pour servir et sauver son prochain;
4. Le Scout est l'ami de tous et le frère de tout autre Scout;
5. Le Scout est courtois et chevaleresque;
6. Le Scout voit dans la Nature l'œuvre de Dieu; il aime les plantes et les animaux;
7. Le Scout obéit sans réplique et ne fait rien à moitié;
8. Le Scout sourit et chante dans ses difficultés;
9. Le Scout est économe et soigneux du bien d'autrui;
10. Le Scout est pur dans ses pensées, ses paroles et ses actes.

J'ajoute que tout adepte de cette Loi est tenu de faire chaque jour au moins une bonne action que nous désignons par les lettres B. A.

Nous avons passé en revue l'organisation pratique et la base

morale du Scoutisme, jetons un regard rapide sur ses activités. Au local scout s'opère la préparation aux activités de plein air, sans oublier tout ce qui concerne l'aménagement et la décoration des « coins de patrouille » et autres travaux d'intérieur ; on y apprendra dans le menu détail la technique du mateotage, « c'est-à-dire l'art de la confection des nœuds variés (de cordages) à l'aide desquels on pourra réaliser, lors des sorties et des camps, tant de dispositifs utiles <sup>(1)</sup> ; on s'exercera à l'étude de l'alphabet Morse, au son, à bras ; de la transmission par fanions.

« ...Là, également, se déroulera toute une série de jeux d'intérieur mettant en œuvre l'imagination et l'intelligence de tous... »

« Le travail fait dans les camps, les plus nombreux possible, qui ont lieu aux vacances, et même sous forme de camps de week end » (c'est-à-dire du samedi soir au dimanche soir), le travail fait dans les camps permet l'utilisation illimitée de toutes les notions théoriques acquises dans les manuels au local ou chez soi. Le contact avec la nature de garçons dont le rôle est d'être des pionniers a la plus heureuse influence sur leur développement physique et moral. Physique : en effet, au camp on se porte bien. Moral : en tête-à-tête permanent avec les œuvres de Dieu dans toute leur beauté, dans toute leur grandeur... »

« Les activités du camp ? En voici quelques-unes : montage et démontage des tentes ; travail de bûcheron ; cuisine ; orientation ; étude des pistes ; évaluation des distances et des hauteurs ; construction des ponts de corde ; lancement du lasso ; signalisation ; jeux d'approche et de dissimulation ; numéros de feu de camp, etc... <sup>(2)</sup> »

Et les activités des routiers ? C'est bien simple : la Route, c'est la vie et la vie pour nous, scouts routiers, c'est le service social intégral, l'aide au Prochain (aide morale, secourisme, etc...), la lutte « sans souci des blessures », comme il est dit dans notre Prière scoute, avec prise progressive de leviers de commande dans toutes les situations et dans tous les pays pour être de plus en plus maîtres de réaliser partout notre idéal d'entr'aide et de véritable fraternité. C'est ainsi que non seulement nous avons noyauté les grandes écoles et les universités où nos routiers se distinguent par leurs succès scolaires, mais qu'en outre, nous avons pénétré dans les milieux ouvriers où nos types d'avant-garde poursuivent inlassablement la réalisation de la paix sociale. Tandis que nos cheftaines, qui s'occupent de la formation morale et technique des louveteaux de la zone rouge, portent les plus grands noms de l'Armorial, nos routiers les plus authentiquement « aristos » font le même travail auprès des garçons d'âge scout.

Parallèlement à cet effort moral, intellectuel et technique, nous recherchons encore plus que les scouts l'effort physique, l'entraînement sportif et, pour mon compte, je garde au nombre de mes meilleurs souvenirs mes superbes « voyages de 1<sup>re</sup> classe » routiers exécutés à pied jusqu'aux sommets enneigés des hautes Vosges, dans la chaîne des Monts-Dores et dans celle des Puys, dans le massif du Lioran où j'ai passé de si belles journées à monter et à descendre, en face d'immenses panoramas et de si admirables

(1) En particulier pour le secourisme et le sauvetage.

(2) D<sup>r</sup> Ch. PICQUENARD : *Qu'est-ce que le Scoutisme ?* Rennes, 1929, p. 8-9.



nuits, sous un ciel sombre constellé d'étoiles plus brillantes que partout ailleurs...

Encore quelques généralités. L'esprit religieux, avec son idéal de fraternité internationale, forme la première assise du Scoutisme. Sur les quatre à cinq millions d'adeptes qui ont passé par nos divers Mouvements scouts, les catholiques forment la majorité; les protestants suivent; mais il y a aussi parmi nous des israélites, des musulmans et même quelques neutres, c'est-à-dire limitant *officiellement* leur idéal moral à la pratique de la Loi scout, ce qui est déjà franchement chrétien. En France, les trois Mouvements : catholique <sup>(1)</sup>, protestant (ou unioniste) et neutre, qui ont chacun leur raison d'être, vivent en excellent voisinage, en application de la devise *pax in terra hominibus bonae voluntatis*; ils fraternisent largement à l'occasion de la fête de saint Georges, patron de tous les Scouts; mais la coordination générale de nos divers Mouvements est surtout réalisée par le Bureau Interfédéral (ou B. I. F.), présidé à tour de rôle chaque année par un des chefs de chacune des trois associations. Au delà, il y a une organisation internationale et tous les trois ou quatre ans environ, un rendez-vous mondial réunit des dizaines de mille de représentants des diverses organisations scout de notre planète. Ce rendez-vous, qualifié du nom hindou de *Jamboree*, est la grande fête de l'amitié, celle où les Scouts se sentent réellement les coudes, prennent conscience de leur nombre, du potentiel d'énergie qui se développe à l'ombre de leur bannière verte et montrent aux spectateurs du dehors, en quelque pays qu'ils se réunissent ainsi, que, depuis l'avènement du Scoutisme, il y a quelque chose de changé dans le monde où nous vivons.

\*\*\*

Passons maintenant à l'étude des réalisations scout dans le cadre régional. D'après l'exposé ci-dessus, vous avez compris déjà, je l'espère, que l'esprit scout, avec sa recherche voulue des initiatives individuelles, est aux antipodes de l'esprit centralisateur qui, en France, depuis la monarchie absolue d'un Louis XIV en passant par le régime napoléonien et par celui de la troisième république, s'attache de plus en plus à écraser cette vie régionale et à congestionner jusqu'à la faire éclater l'administration qui prétend, de Paris, régler dans ses moindres détails la vie de cette vieille terre des Gaules que nous aimons et dont le charme incomparable était fait de la variété de ses aspects.

D'une manière générale, tout ce que le régime centralisateur opprime et tend à annihiler, individu, famille, paroisse, cité, pays, province, le Scoutisme non seulement le déclare *tabou*, mais cherche à en assurer le respect et à conserver toutes les belles et bonnes traditions héritées par nous du Passé.

On comprend dès lors l'intérêt qu'ont les fervents amis de notre vieille et chère Bretagne à suivre et à seconder le travail régionaliste qui s'opère, se développe et s'intensifie progressivement en s'appuyant sur les fondations solides et profondes de notre Mouvement scout.

Les premières années de notre travail sous l'égide de la Fédération Nationale Catholique des Scouts de France ont été des années de lutte pour nous en face de la méfiance ou même de l'hos-

---

(1) Les Scouts de France ont comme chef suprême depuis 14 ans notre vénéré compatriote alréen le général Arthur Guyot de Salins.

tilité des milieux étrangers à nos conceptions, milieux V. P. (ou « Visages Pâles), comme nous les dénommons dans notre vocabulaire spécial. Péniblement, quelques troupes se sont constituées, mais avec une forte majorité de jeunes citadins d'origine, Bretons francisés ou garçons appartenant à des familles étrangères à notre sol. Cependant, à Quimper, un jeune chef qui me touche de près, sut utiliser d'assez bonne heure notre fonds celtique en vue d'activités scouts; dans cet ordre d'idées nous allâmes jusqu'à donner, à l'occasion de fêtes scouts, des numéros dans le genre breton; une fois, ce fut *Le malin Youennik*; une autre fois, *Le Barde de Noménoé* où je jouai le rôle du prince avec tout mon cœur en face d'un Alain d'un style impressionnant. Par ailleurs, le chant du *Bro Goz Ma Zadou* acquérait peu à peu droit de cité dans nos divers milieux scouts provinciaux; quelques troupes prenaient des noms empruntés à notre histoire bretonne ou celtique: la 1<sup>re</sup> de Quimper était placée par mon fils Armel, l'un des grands zélateurs de notre Mouvement, sous le vocable de Saint-Patrice; une troupe de Rennes et la 1<sup>re</sup> de Lorient, sous celui de Bertrand du Guesclin; la 1<sup>re</sup> de Vannes, sous celui de Richemont; la 1<sup>re</sup> de Dinan, sous celui d'Henri d'Avaugour.

Mais c'est seulement depuis 1930 que la note bretonne s'est affirmée de plus en plus dans notre Scoutisme provincial. Elle est due surtout à l'influence que deux de nos commissaires de branche ont exercée sur les chefs et les cheftaines de notre Mouvement.

En ce qui concerne les cheftaines, la commissaire Jeanne LALOUETTE, de Nantes, une des dirigeantes de notre Camp-Ecole National de Chamarande, en même temps assistante pour le Louvetisme de notre commissaire de province, a fait œuvre réalisatrice et, groupant toutes les cheftaines de Bretagne sous le même foulard de couleur fleur d'Ajonc avec une hermine sur la pointe, a profité de toutes les grandes réunions pour y introduire des manifestations diverses rentrant dans le cadre de nos traditions. Elle est arrivée ainsi, par l'exemple de son entrain, si emballant, à obtenir une remarquable présentation de nos danses et de nos chansons populaires. Du côté des chefs, j'ai eu la bonne fortune de contribuer à amener à notre Mouvement, il y a sept ans, un de nos meilleurs artistes, le cher Jos LE DOARÉ, de Châteaulin, actuellement commissaire au Scoutisme pour le district de Cornouaille, très connu et estimé non seulement dans notre Bretagne, mais parmi nos chefs et nos scouts un peu dans toute la France et même à l'Étranger, où il a promené sa belle jeunesse, son entrain inlassable, son culte de notre folklore où ne demande qu'à puiser sa féconde imagination. Si les scouts de Pontivy, heureux bénéficiaires des démonstrations de danse bretonne faites par notre ami Gildas JAFFRENOU ont manifesté de réelles aptitudes à se spécialiser dans cette partie de notre art populaire, ceux du secteur de Quimper, sous l'impulsion si vivante de « Jos », sont appelés à embrasser un champ d'activités bretonnes beaucoup plus étendu; pourrait-il en être autrement dans un secteur où nos groupes scouts sont placés sous l'égide des principaux acteurs de la *Légende dorée*, un saint Ronan, un saint Gwénolé, un saint Corentin, un saint Gildas, un roi Grallon? Et comme ces figures si caractéristiques de notre terroir breton vont nous changer des histoires de bons Indiens qui ont été si rabâchées depuis le début du Scoutisme et dont les thèmes, toujours les mêmes, dispensaient de tout effort d'imagination! Il y a là une mine inépuisable pour des scènes de feux de camp ou pour des spectacles vécus dans le genre de ceux



de nos comédiens routiers. Par ailleurs, nos plus beaux cantiques bretons viennent rehausser l'éclat de nos messes scouts et, pour que nos jeunes citadins s'initient à la connaissance de notre langue, j'ai été prié par « Jos » d'en faire une traduction en prose française où j'ai suivi aussi rigoureusement que possible l'ordre du mot-à-mot. Comme récente prise de contact des troupes scouts des cinq diocèses de notre province, je ne saurais passer sous silence le camp tenu, au début des grandes vacances de 1934, au sommet de la montagne de Saint-Gildas, en Cast, où la progression du travail scout dans le sens breton s'est encore accusée; le Quartier Général du camp, toujours désigné dans les milieux scouts sous l'appellation indoue de *kraal* était devenu ici un *ker*, ce qui était beaucoup plus logique; des chants bretons : *Angelus*, *Kousk*, *Breiz Izel*, marquaient les diverses phases de la journée... La semence traditionaliste lève donc peu à peu, lentement en apparence, mais sûrement dans nos milieux scouts bretons; pas de crainte qu'elle y soit étouffée car notre commissaire de province (1), Breton d'adoption, neveu par alliance de notre grand historien Arthur DE LA BORDERIE, a trop bien compris avec sa longue pratique de la vie de notre chère province, sa pénétration d'esprit habituelle et son amour profond de tout ce qui est noble et beau, quels trésors sont renfermés dans le culte de notre glorieux Passé.

\*\*  
\*

Occupons-nous maintenant de l'activité bretonne de nos scouts hors du territoire de la province de Bretagne.

Mes enfants et moi nous avons commencé par quelques numéros bretons isolés aux feux de camps si réputés de notre Camp-Ecole National de Chamarande où nous avons tous conquis la Badge de Bois; notre Mestre de camp et ami, le commissaire Jacques Sevin, était à la fois trop poète et trop Flamand pour ne pas apprécier la musique qui chantait et le parfum de terroir qui s'exhalait à travers ces manifestations bretonnes; je me souviens qu'un soir de septembre 1927, après que j'eus récité au feu de camp, devant un auditoire venu des quatre coins de l'horizon français, la traduction en vers de l'évouvant *Malloz ar Barz koz o vervel*, notre chef s'écria : « Arrêtons-nous sur cette chose si belle et disons la prière « du soir. » Toujours dans les bois de Chamarande, si riches pour nous tous en précieux souvenirs, les cheftaines bretonnes organisèrent ces dernières années une fête bardique avec chants autour d'un énorme bloc de grès qui servit de dolmen. Ajouterai-je que, lors de la réfection de la chapelle en plein air, notre Mestre de camp, gagné par la contagion bardique, fit élever au centre du rond-point UN DOLMEN sur lequel la Messe est célébrée depuis pour nous ?

Mais où les manifestations bretonnes organisées par nos chefs et nos scouts ont atteint une réelle ampleur et réalisé une large publicité, c'est au Jamboree de Hongrie, il y a deux ans. Là se retrouvaient les chefs Jos LE DOARÉ, Maurice GRAVOT et d'autres dont les noms m'échappent mais qui n'en méritent pas moins d'être loués; ils parvinrent à réaliser par leurs propres moyens, avec du bois et de la peinture, l'édification d'un calvaire breton fort bien imité; vêtus de superbes costumes bretons masculins et féminins, très bien portés d'ailleurs, ils donnèrent des numéros de

(1) M. le Général G. TABOUIS, à Rennes.

feu de camp, chants, airs de biniou et danses à caractère très breton, et ainsi des milliers de scouts accourus de tous les points de la terre ont pu contempler de jeunes pionniers de chez nous, campés devant eux, étalant à leurs regards une partie de cet héritage racial que nous avons su conserver au milieu de l'uniformisation des peuples modernes. N'est-ce pas que le geste de ces jeunes Bretons est digne d'être mentionné ?

Mais tout ce qui précède, c'est du travail réalisé surtout en vue du public, dans le but évidemment très louable d'impressionner favorablement le monde extérieur. Passons au travail obscur, mais qui n'en est pas moins du travail en profondeur.

C'est à Paris que se fait ce travail. Nous avons là-bas un certain contingent de cheftaines et de chefs qui s'y trouvent généralement à titre d'étudiants et qui, lors des vacances, reviennent prendre le contact avec notre Scoutisme provincial. Le principal objectif de l'équipe des cheftaines et de celle des chefs paraît avoir été au début leur culture ou leur perfectionnement sur le terrain breton. Les cheftaines travaillent en liaison surtout avec leur commissaire au Louvetisme de notre province, un peu avec moi; elles constituent l'équipe, ou clan, de Sant-Erwan. Les chefs sont en liaison avec « Jos » et avec moi; ils constituent l'équipe des Chevaliers de la Table Ronde (*Marc'heien an Daol Gromm*).

L'équipe des cheftaines, en dehors de son travail sur la matière bretonne, langue, musique, chant, songe à organiser des manifestations en salle en costumes bretons; elle entend réaliser pour ses participantes toute l'atmosphère bretonne possible et, par ailleurs, la rendre sympathique aux spectateurs non Bretons invités.

L'équipe des chefs a eu, au départ, le même but d'étude et de perfectionnement dans le sens breton; d'elle-même, elle s'est résolue à « bretoniser » son Scoutisme à un point que j'aurais voulu réaliser depuis longtemps sur le territoire de notre province, d'abord, en remplaçant les dénominations françaises ou franco-anglaises usitées dans notre hiérarchie scoute par des termes bretons qui existent, qui sont parfaitement compréhensibles et dont je dois la mise au point à la bonne et vieille amitié du cher Taldir; ensuite, en transposant en langue bretonne les chants usuels des Scouts de France, et je me suis empressé pour cela de mettre à leur disposition mes traductions en vers bretons composées il y a déjà quelques années. De la sorte, quand ils reviendront au milieu de nous, nos équipiers de la Table Ronde rapporteront une formation bretonne très poussée, mûrie par l'éloignement et ils seront infiniment aptes à la faire partager aux autres chefs bretons avec lesquels ils camperont aux vacances prochaines.

Mais ce n'est pas tout et voici leur dernier projet tout récemment éclos.

Il s'agit, pour notre équipe de La Table Ronde, de se mettre en quête des gosses des Bretons émigrés qui ont particulièrement besoin de secours et de formation morale et d'en faire des scouts; procédé de choix pour rendre service non seulement aux enfants mais, par ricochet, aux parents, en accomplissant une grosse B. A. par dessus le marché.

Je m'arrête, chers compatriotes et amis, sur la constatation de cette dernière et louable activité scoute, craignant de vous avoir ennuyés si mon exposé a été trop long, mais voulant espérer, quand même, que vous y aurez trouvé quelque intérêt; j'espère aussi que, lorsque vous nous rencontrerez sur les grands chemins, chantant joyeusement, l'allure dégagée sous notre uniforme le plus



pratique de tous, avec notre grand chapeau, nos avant-bras nus, nos genoux au vent qui les fouette en passant, vous n'admettez plus que quelqu'un nous traite d' « Américains » travestis et, qu'au contraire, vous reprendrez avec nous, sur l'air martial de *Be prepared*, le refrain du Chant de marche des Scouts de France :

*En eur gerzet, en eur gerzet,  
Dre ar c'hoajou braz meurbed  
Klask mad ar roudou,  
Tro ouz an oabl da sellou ;  
Sell ouz ar stered,  
Ouz ar c'houlou a red...  
En eur glaskout bepred, bepred,  
Digor mad da zaoulagad !  
Red eo d'id kerc'hat  
Hervez al lavar ker brao :  
« Var evez atao ! »*

*Kemper, an 12<sup>ved</sup> a vis meurs 1935.*

---

# Histoire de la Langue Bretonne

Par YVES LEVOT-BECOT.

(suite)

## QUATRIÈME LEÇON

### LE THÉÂTRE BRETON A L'ANCIENNE MODE : LES TRAGÉDIES

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle qu'on s'est mis d'une façon suivie à étudier le breton au point de vue scientifique, philologique et littéraire. Mais je voudrais, avant d'en venir là, vous dire quelques mots d'une série d'œuvres qui remontent à plus haut, quoiqu'on ne les ait connues dans leur ensemble qu'au siècle dernier : le théâtre breton à l'ancienne mode, les tragédies.

La Bretagne, comme je vous l'ai dit souvent, présente une survivance du passé : les vieilles coutumes, les costumes locaux, le style des monuments s'y maintiennent avec plus ténacité qu'ailleurs ; c'est ainsi que l'usage moyen-âgeux des Mystères y a duré jusqu'en plein XIX<sup>e</sup> siècle, sous la forme de tragédies populaires.

Pendant le XVII<sup>e</sup> siècle, le XVIII<sup>e</sup> et fort avant dans le XIX<sup>e</sup>, les paysans des pays de Tréguier et de Vannes avaient l'habitude de se rassembler pour donner des représentations en breton. Paysan l'auditoire, paysans également les acteurs qui se réunissaient en compagnies d'amateurs, animés de plus de zèle que d'habileté professionnelle. Les représentations duraient en général plusieurs jours, et se donnaient en plein air avec un matériel succinct. Une simple estrade servait de scène. La pièce elle-même était précédée d'un prologue explicatif ; au début de chaque acte il en était de

même; et la dernière scène était suivie d'une récitation analogue pendant laquelle on faisait la quête.

Quant aux auteurs, presque toujours on ne les connaît pas. Le texte de ces pièces existait, manuscrit, aux mains des principaux acteurs; on les recopiait quand le besoin s'en faisait sentir. Parfois un nom, une date, quelques vers à la fin de la pièce, nous donnent sur son origine une indication sans détails. Mais il est souvent à croire que cette indication concerne le copiste, et comme ces pièces ne sont en général que le produit d'adaptations successives, il est bien difficile de connaître le véritable auteur, la vraie origine de la pièce que nous avons entre les mains.

On continue encore aujourd'hui à jouer des pièces en breton; ces représentations sont l'œuvre de sociétés, de cercles littéraires ou de patronages, et ce théâtre populaire, qui s'est maintenu jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à Morlaix, a maintenant disparu. Pour le connaître, nous avons les textes, quelques-uns imprimés, manuscrits pour la plupart. L'étude d'Anatole Le Braz : « Le Théâtre Celtique » rassemble tout ce qui a trait à ce sujet; la plupart des textes ont été recueillis par Luzel.

C'était un professeur du collège de Quimper, né en 1821 à Plouaret et qui, dès le début de sa carrière, prit plaisir à recueillir chansons, textes et traditions bretonnes. Bientôt aidé par des subventions officielles, il put à son gré parcourir les campagnes, recueillant, de la bouche des vieilles paysannes, des gens de tout âge et de toute condition, les chants, les traditions et les légendes, et bientôt les manuscrits déchirés et maculés des tragédies populaires, qui passaient de main en main dans les familles des paysans-acteurs. Il avait 24 ans quand il commença; en 1854-5-6-7, ses missions se succèdent sans arrêt et il les continue, à vrai dire, toute sa vie.

La première tragédie dont il recueillit et fit publier le manuscrit est la vie de sainte Tryphine, qu'il fit éditer en 1863 avec traduction française; son livre attira l'attention des celtisants sur ce sujet; peu après, M. de la Villemarqué fit paraître le « Grand Mystère de Jésus ». Bien des années, Luzel continua sa chasse aux mystères, et c'est à lui que nous devons la plupart des textes aujourd'hui connus. Que de peines il lui a fallu pour les recueillir, que de diplomatie pour les obtenir des mains plus ou moins ignorantes qui les détenaient! Poudreux, crasseux, souvent illisibles, « ces manuscrits, vieux à peine de cent ou deux cents ans, paraissent avoir subi l'affront de cinq siècles ».

C'était en général un campagnard à demi-dégrossi, clerc de notaire, petit marchand, qui était le premier transcripteur de ces manuscrits; ou souvent l'un de ces « cloarec », de ces clercs qui après quelques années d'étude, renonçant à se faire prêtre, reprenaient la vie civile, et souvent la charrue. L'auteur primitif était-il de cette espèce, ou bien doit-on plutôt supposer un prêtre lui-même? Car, au début, ces mystères durent être patronés par le clergé qui, peu à peu ensuite, les vit avec une certaine défiance.

On connaît aujourd'hui plus de 120 Mystères bretons, quelques-uns ont été imprimés; la plupart sont manuscrits, datant du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle.

La Passion, suivie de la Résurrection, est un Mystère moyen-breton qui a été imprimé en 1530 et réédité en 1865 par M. de la Villemarqué sous le nom de « Grand Mystère de Jésus ».

La vie de sainte Barbe est également un mystère moyen-breton



imprimé à l'époque et réédité de nos jours. Nous avons déjà parlé de ces deux pièces à propos du moyen-breton.

La vie de saint Guénolé est une édition de 1580.

En dehors de cela, sauf la vie de sainte Nonne, dont nous avons parlé également et qui est un manuscrit du xv<sup>e</sup> siècle environ, ces œuvres sont en breton moderne; un manuscrit du xvii<sup>e</sup> siècle (vie de saint Antoine) et toute une floraison datant du xviii<sup>e</sup> et du xix<sup>e</sup> siècle.

Vie de sainte Anne, manuscrit de 1826; Les quatre fils Aymon, 2 manuscrits xviii<sup>e</sup> siècle; Ar farvel goapaer (Le Bouffon moqueur); La création du monde, 4 manuscrits; saint David; Saint Divi; Saint Garan, 3 manuscrits 1763-1801-1802; Sainte Geneviève; Saint Guénolé; Sainte Hélène; Huon de Bordeaux, 4 manuscrits; Jacob, 3 manuscrits; Saint Jean-Baptiste; Jean Mélargé, comédie 1841; Jean de Paris; Le Jugement dernier, manuscrit 1799; Saint Laurent; Louis Eunius; Mithridate, par Joseph Coat; Moïse; Orson et Valentin; La Passion, 6 manuscrits, dont un du xvii<sup>e</sup>, un du xviii<sup>e</sup> siècle; Saint Pierre et saint Paul; Robert le Diable, 3 manuscrits; Sainte Tryphine, 4 manuscrits; Saint Yves, fragments, etc...

Ces manuscrits sont aujourd'hui en général déposés à la Bibliothèque Nationale.

Ajoutons à cela que nous possédons une vingtaine de mystères imprimés au cours du xix<sup>e</sup> siècle; et de nos jours, de temps à autre, des critiques font imprimer des éditions conformes aux manuscrits susdits, comme Les quatre fils Aymon par Le Mercier d'Erm, etc...

Ainsi qu'on peut s'en douter rien que par ces titres, la plupart des tragédies ont un sujet soit religieux, soit inspiré par les romans de chevalerie, l'inspiration est française; l'auteur inconnu, Breton dégrossi de culture française, adapte un sujet au niveau de ses compatriotes. La plupart du temps ces adaptations sont assez étroites, et l'on pourrait dans bien des cas retrouver l'original français du mystère breton.

Donc, aucune originalité dans le sujet de ces pièces; la langue et la poésie n'ont malheureusement pas plus de mérite, sauf quelques rares exceptions (Le Grand Mystère de Jésus, par exemple). Ces manuscrits du xviii<sup>e</sup> et du xix<sup>e</sup> siècle nous présentent une poésie plate, invariablement farcie de mots français et des longueurs désespérantes.

Voici, par exemple, quelques citations extraites de Sainte Tryphine :

« Er bloaz pemp kant hag eiz, eur prinz vaillant ha fur

« A oa roue e Breiz, hag he hano Arzur :

« Oc'h penn ma kommande war ann all Vretoned,

« E touge ar gurun enn brô ann Irlanted. »

(Extrait du 1<sup>er</sup> prologue.)

Autre citation. (C'est ainsi que débute la 1<sup>re</sup> scène.)

« Me eo ar Roue Arzur, ann aotrou souverenn,

« Breiz Izel a zo oll dindan ma gourc'hemeun;

« Ya, me eo, a dra sur, roue ar Vretoned,

« Ar gwir vestr hag aotrou d'ann noblans, d'ar brinsed. »

Encore le texte publié par Luzel et l'abbé Herry a-t-il été remanié fortement; les manuscrits sont au point de vue de la langue, beaucoup plus fautifs.

Ce n'est pas là que nous pourrions trouver de jolis spécimens de poésie bretonnante. Le seul intérêt que nous y puissions trouver,

c'est de constater cette coutume si persistante chez les masses populaires bretonnes des représentations dramatiques, gauches, longues, grossières parfois, mais où l'on retrouve cependant, parmi les longueurs et malgré les platitudes de la langue, des passages qui ne manquent pas de caractère, d'énergie et de couleur.

Le théâtre breton a aussi produit quelques comédies, mais bien peu; parmi les manuscrits récoltés comme je viens de le dire plus haut, on trouve trois ou quatre pièces comiques; à vrai dire, une seule, la vie de Mallargé (ou Mardi-Gras), semble être d'inspiration populaire à l'instar des mystères ci-dessus. Les deux ou trois autres, comme le Farvel goapaer, œuvre d'un gentilhomme lettré du XVIII<sup>e</sup> siècle, du nom de Kerenveyer, sont des fantaisies de personnes plus ou moins cultivées; mais toutes sont d'inspiration et d'imitation française.

Ces dernières observations nous montrent qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y a eu, d'une façon sporadique il est vrai, un certain intérêt des classes cultivées pour le breton et les bretonnants; c'est ainsi qu'un sarcastique homme de loi, Le Laé, s'amusa à écrire en breton des vers satiriques (Michel Morin) où il railla avec verve, mais grossièreté à la fois, les prêtres et les paysans; c'est à lui qu'on peut attribuer un sermon burlesque, spécimen fort curieux du breton parlé.

Nous verrons cet intérêt croître au siècle suivant et le breton, déclinant dans les masses populaires, devenir à la fois l'objet d'une étude objective et la langue d'une série d'œuvres en tous genres, toutes différentes par leur origine de celles que nous avons étudiées aujourd'hui, et parmi lesquelles les œuvres dramatiques ne seront pas omises.

(à suivre.)

---

### Les œuvres inédites de Luzel

« En réponse à votre demande d'information j'ai bien, en effet, l'intention de publier deux volumes de Luzel.

« I. — KONTADENNOU AR BOBL EN BRIEZ-IZEL, dont le texte a paru dans le journal *Breiz* et qui sera précédée d'une Vie de Luzel, assez longue, à laquelle je travaille dans mes moments de loisir.

« II. — MA C'HORN BRO, recueil de pièces extraites d'un manuscrit que Luzel mit au net durant l'hiver de 1893-94. Ce manuscrit appartient à la Bibliothèque Municipale de Rennes. Sept ou huit autres pièces ont été prises dans des Revues.

« Ces deux volumes sont destinés à enrichir la Bibliothèque Bretonne que j'avais commencé à faire paraître à l'époque où je m'occupais de la revue *Buhez Breiz* (1922-24. »

J. OLLIVIER.

---

Ne remettez pas au lendemain votre abonnement à

« **L'ARGUS DE LA PRESSE** » qui  
« **VOIT TOUT** »

et vous aurez la certitude de recevoir tout ce qui paraîtra sur votre personnalité ou sur les sujets qui vous intéressent, dans les Journaux et Revues du Monde Entier.

37, rue Bergère, IX<sup>e</sup>,  
PARIS.





## La question du breton à l'école

Depuis notre dernier numéro, où nous avons résumé les efforts accomplis par les patriotes bretons de tous partis et tendances pour sauver leur langue maternelle menacée dans son existence par le refus du Gouvernement de la France de lui accorder aide et protection, un certain nombre de Municipalités ont voté des vœux, c'est tout ce qu'elles peuvent faire, en faveur de son enseignement dans les Ecoles Secondaires et Primaires.

Parmi elles, signalons tout particulièrement celle de Carhaix, en raison de la haute personnalité de son maire, M. Lancien, sénateur, et de celles de ses adjoints, MM. Quiguer, directeur d'école publique en retraite; Guenver, négociant, et le docteur Menguy, ovate du Collège Bardique, et celle de Tréguier, dont le maire est M. le sénateur de Kerguézec.

Les Sociétés Savantes sont à leur tour entrées en lice.

Le vœu suivant a été émis par la Société Archéologique du Finistère, la Société Bretonne de Géographie de Lorient, la Société Polymathique du Morbihan :

*« La Société..., déplorant le discrédit immérité où, sur de simples préjugés, la langue bretonne a été jusqu'ici tenue par une Administration mal renseignée; considérant, d'autre part, que cette langue, dont les travaux des linguistes révèlent de plus en plus l'étroite parenté avec la langue gauloise, fait, à ce titre, partie du patrimoine national de la France;*

*« Emet le vœu que soit levé l'ostracisme dont est frappé le breton dans les écoles où les règlements actuels en interdisent l'emploi, et que, sans compromettre en rien l'étude nécessaire du français, au contraire, dans la pensée de faciliter cette étude par des comparaisons entre les deux langues, le breton reçoive, dans l'enseignement public en Bretagne, une place digne à la fois de son intérêt linguistique et de la valeur spirituelle qu'elle représente dans la grande communauté française, à titre de témoignage du passé gaulois. »*

Ce vœu a été, depuis, adopté par la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc, une des plus vieilles associations savantes de Bretagne, et qui organisa, avec le concours complet des pouvoirs publics du temps, le Congrès interceltique de 1867, où se rencontrèrent toutes les notabilités des pays celtiques du Royaume-Uni et de France.

Par les soins de ces diverses Sociétés, le vœu a été transmis à tous les parlementaires et conseillers généraux de Basse-Bretagne. La plupart en ont accusé réception, et plusieurs d'entre eux, notamment, MM. Lancien, Le Gorgeu, Le Bail, sénateurs; Daniélou, Cadorret, Inizan, Mazé, Pouchus, Trémintin, députés du Finistère; Pezet, Desgranges, députés du Morbihan, ont répondu en termes particulièrement favorables.

Le Conseil général du Morbihan, saisi le premier de la question, a cru devoir, par l'intermédiaire de son président, M. A. Brard,

transmettre tout d'abord le vœu au Ministre de l'Education Nationale.

M. Lebureau a répondu sans retard (mai 1935) qu'il ne lui paraissait pas possible d'y donner une suite favorable. « *Les programmes des établissements d'enseignement public, dit-il, sont trop chargés pour qu'il puisse être question d'y introduire la langue bretonne et les maîtres doivent donner tous leurs efforts aux enseignements indispensables à tous les enfants de France. D'ailleurs, ces enfants auront, plus tard, grâce aux efforts et à la propagande des sociétés régionales, toutes facilités pour connaître et conserver les belles traditions de leur province natale.* »

En 1935, comme en 1909, l'Etat consulté répond VETO.

\*  
\*\*

Cependant, le Conseil général des Côtes-du-Nord, sur la proposition de son Président, M. Meunier-Surcouf, et ouï le rapport de MM. Gustave de Kerguezec et Gilles Trégoat, votait à sa session de mai, et à l'unanimité, Gallo-Bretons compris, « un vœu en faveur de l'utilisation du breton pour l'enseignement du français à l'école primaire ».

De son côté, le Conseil général du Finistère, que préside M. le docteur Lancien, a voté sans opposition la teneur du vœu dont le texte lui a été transmis par les Sociétés Savantes, avec les commentaires annexés par M. Savina, adjoint au maire de Quimper, ancien professeur d'école primaire supérieure.

Si, après cela, Paris continue à se dérober, nous, sans nous décourager devant notre faiblesse et sa toute-puissance, nous devons quand même militer pour arriver à notre but. Ne nous cachons pas que la difficulté résidera, non pas à convaincre individuellement tous les Bretons, ni même tous les Français, mais à *tourner la Constitution de 1875* en obtenant d'un Ministre bienveillant, non pas une Loi Organique par les Chambres (absolument impossible dans l'atmosphère parlementaire), mais un simple décret, comme cela se fait couramment, même pour des cas beaucoup plus graves quand on risque de soulever l'opposition des Assemblées houleuses, comme par exemple l'augmentation de la durée du service militaire, ou la diminution des traitements.

Si solution il y a, elle viendra des coulisses, par l'aide d'un parlementaire influent; jamais de la tribune, du moins sous le régime actuel.







# **LUTTE BRETONNE**

## **ET LUTTE GRECQUE**

De tous les sports, la lutte fut un des premiers pratiqués. Ne trouve-t-on pas, dans *Homère*, la description du combat entre Ajax et Ulysse, arbitré par Achille, qui les fait *ex-æquo*, ne sachant à qui des deux donner l'avantage ?



UNE PRISE DE LUTTE GRECQUE  
(Un Numide et un Galate.)

C'est un combat de ce genre que nous présente la curieuse photo ci-dessous, prise d'un bas-relief contemporain de la XX<sup>e</sup> Olympiade (vers l'an 600 avant J.-C.). Il en est d'autres,

tel celui qui est conservé à la galerie de Florence et dépeint les luttes des fils de Niobé.

Il convient de signaler que la lutte fut codifiée de très bonne heure chez les Grecs. On eut ainsi tout d'abord la lutte verticale (combat debout), puis la lutte horizontale ou rotatoire (combat couché), enfin ce qu'on appela l'*acrochéisme*, lutte qui s'engageait par l'extrémité des doigts sans qu'on eût droit de toucher aucune partie du corps.

Dans la lutte verticale, les deux adversaires, le corps oint d'huile, cherchaient à se renverser par tous les moyens : en se prenant à bras le corps, par crocs-en-jambes, en s'attrapant l'un l'autre le pied (tol biz troad), en se sautant sur les épaules. Pour être vainqueur, il fallait faire toucher terre à l'adversaire des deux épaules.

De Grèce, les luttes vinrent à Rome et s'y intégrèrent dans les jeux du Cirque. Parmi les plus célèbres lutteurs d'autrefois, citons : Sostrate de Sicyme, Milon de Crotonne, l'homme qui arrêtait d'une seule main un char lancé à toute vitesse, qui portait un taureau sur ses épaules, qui se serrait une corde autour du cou et la brisait en gonflant ses muscles cervicaux — des empereurs même : Maximin et Commode — ce dernier ayant la monomanie de se croire Hercule, et ses courtisans ne faisant, ainsi qu'il sied, rien pour l'en dissuader.

Il ne faut pas confondre la lutte antique avec le *ceste* ou *pugilat*, qui fut une boxe aggravée par la présence de lames de plomb sur les lanières de cuir dont étaient gantées les mains, et qui fut inscrit aux épreuves olympiques à partir de la XXII<sup>e</sup> Olympiade — ni avec le *pancrace*, qui fut une combinaison de la lutte avec le pugilat, la main étant nue et les doigts supérieurs repliés sous des lanières.

En définitive, la lutte la plus sportive, celle debout — telle qu'elle se pratique encore en Cornouaille de France et d'Angleterre — est tout à fait celle qui est représentée dans le bas-relief vingt-cinq fois centenaire que nous reproduisons, où s'affrontent un Noir et un Blanc. Une différence assez sensible cependant : lorsque le Nu antique eut été condamné par la Morale, les lutteurs Celtes durent se recouvrir le corps d'une sorte de saie, qui est devenue chez nous une rochette et chez les Corniques une jaquette.







## LES MANIFESTATIONS DE LA VIE BRETONNE

### A Gourin, la F. A. L. S. A. B.

La Fédération des Amis des Luites et Sports Athlétiques Bretons s'est réunie en assemblée générale à Gourin (Haute-Cornouaille), le dimanche 7 avril 1935, pour procéder au renouvellement du Bureau Fédéral, et fixer le calendrier des Tournois de la saison.

Les sections, au nombre de 16, étaient représentées. Les élections donnent les résultats suivants :

Président honoraire, à titre posthume, docteur Cottonnec; président effectif, M. Louis Le Floch, de Pontrieux; vice-président général, M. Henri Léon, de Gourin; vice-présidents, MM. Héloret, de Fouesnant; docteur Loyer, de La Roche-Derrien; Croissant, de Scaër; Jean Cornic, de La Roche-Derrien; Jean Donnard, d'Hennebont; Rodallec, de Gourin; secrétaire général, M. Mariette, d'Hennebont; trésorier général, M. Lagadec, de Quimperlé.

Les tournois d'été auront lieu :

Le 1<sup>er</sup> juillet, Scrignac (Finistère); le 21, Port-Louis (Morbihan); le 28, Maël-Carhaix (Côtes-du-Nord); le 29, Quimperlé (Finistère); le 4 août, Fouesnant (Finistère); le 11, Locminé (Morbihan); le 18, Hennebont (Morbihan); le 26, Scaër (Finistère); le 1<sup>er</sup> septembre, Trébrivan (Côtes-du-Nord); le 8, La Roche-Derrien (Côtes-du-Nord); le 9, Bégard (Côtes-du-Nord).

A l'issue de la réunion, un banquet de 60 couverts a été servi par le traiteur Le Coz.

A l'issue du repas, des discours ont été prononcés par MM. Le Floch, président; Léon, de Gourin; Rousseau, d'Auray; Croissant, de Scaër; Jaffrennou-Taldir, de Carhaix, et Le Tréis, de Gourin.

Tous les convives, dans un geste touchant de solidarité, ont acheté les œuvres poétiques du docteur Cottonnec, fondateur de la Fédération, *Sonjennou eur c'hernewad*.

### A Guerlesquin, Théâtre breton

M. Le Roux (barde Evnik Penn-ar-C'hoat), actuellement percepteur à Guerlesquin, y a organisé, le dernier dimanche de mars, une représentation bretonne qui a obtenu un immense succès.

La première partie de la représentation s'ouvrit par le *Salud Breiz*, chanté par les garçons de Guerlesquin, en costumes. Aussitôt après nous eûmes le plaisir d'admirer les gracieuses danses bretonnes données par le cercle de Bégard, en costumes bretons : *Bal an daou*, *Gazotenn*, *Pétistoup*, *bal a bevar*, *dans un Ibillen*, *Jibiñi*, *Jabadao*, *ar piler-lann*, *la dérobée*, *le passe-pied*, de Poul-laouen, la danse des monts d'Arré. La pièce *Paotr e Vragou berr* fut également très goûtée. Elle fut jouée à la perfection par les acteurs de Guerlesquin, qui déchaînèrent un fou rire général.

La voix enfantine du jeune Guillou charma l'assistance par les chants de *Ma botou Koat*, et *Paotr glac'haret*.

On goûta fort la voix mélodieuse et pénétrante de M<sup>me</sup> Galbrun, bardesse de Gorsedd. Citons tour à tour le *Tri angelus*, *Salud Breiz*, *Rozen-Wenn-an-hanv*, *Ma Boest Vutun*.

M. Galbrun amusa également les spectateurs par des monologues comiques.

La représentation se termina par le *Bro Goz ma Zadou*, chanté devant l'assistance debout et recueillie.

Que le barde Ewnig-Penn-ar-C'hoad trouve ici nos félicitations pour l'activité qu'il déploya pour cette fête bien bretonne.

## A Saint-Aubin-du-Cormier

Nous n'avons aucune raison de faire comme la Presse : le silence sur une Manifestation commémorative organisée par le Parti National Breton (Strollad Broadel Breiz), le dimanche 7 avril 1935, à Saint-Aubin-du-Cormier, à 27 kilomètres N.-E. de Rennes. C'est là que se livra, le lundi 28 juillet 1488, la dernière bataille qui mit aux prises Bretons et Français en tant que Nations séparées. C'est donc un lieu historique remarquable. Les Français, au nombre de 15.000, étaient commandés par La Trémouille pour le Roi Charles VIII. Les Bretons, au nombre de 11.500, étaient commandés par le maréchal de Rieux pour le Duc François II. En réalité, dans la troupe française, servaient 6.000 mercenaires Allemands, Suisses et Italiens commandés par le Napolitain Galiota. Dans la troupe bretonne, on comptait 5.000 Espagnols, Autrichiens et Anglais, commandés par Lord Scales. Il y avait aussi des Princes français exilés, comme le Prince d'Orléans, qui luttaient contre leur propre Roi. Il faut donc être *circonspect* quand on veut juger les conflits armés d'autrefois, et ne pas y apporter le sentiment « patriotique » actuel, qui est issu de la Révolution. Il s'agissait surtout de rivalités dynastiques. Les guerres, considérées comme chevaleresques — le peuple n'y prenait point part, — voulaient dire « conquêtes de territoires, levée de tributs, distributions de fiefs aux vainqueurs ». Les traités de paix provisoires qui les terminaient, consacraient toujours un mariage princier ou royal.

Mais ignorer délibérément l'Histoire de Bretagne, sous prétexte qu'elle est en rivalité avec l'Histoire de France, n'est pas du *fair play* de la part de Paris.

Pour être franc, nous ajouterons que nous sommes toujours un peu inquiets de voir commémorer des batailles, que ce soient les Bretons qui commémorent les leurs, les Français, les Allemands, ou les Grecs. Pourquoi? C'est qu'on parle de supprimer la Guerre, d'instaurer la Paix sur la Terre. Comment supprimera-t-on la Guerre future, proche ou éloignée, si chaque Race s'excite au souvenir du sang répandu pour des causes justes ou injustes, si la frénésie nationaliste condamnée par le Pape Pie XI, se promet de venger les morts en entraînant à d'autres crimes ?

.....  
Ceci dit, pour bien établir notre position inchangée de Paix et d'Entente Franco-Bretonne, nous sommes à l'aise pour signaler l'activité du P. N. B.

C'est une réussite que d'arriver à rassembler une cinquantaine de Délégués du Parti dans un lieu excentrique, et de leur faire accepter les frais d'un tel déplacement. Il y avait là des Jeunesses de Rennes, Fougères, Gosné, Saint-Brice, Nantes, Paris, Carnac, Quiberon, Quimper, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Morlaix, etc.



Discrètement encadrés par la gendarmerie et la sûreté générale, les Nationalistes bretons se sont rassemblés dans une cour d'hôtel (la Municipalité avait refusé la Mairie), et se sont rendus à l'église où un service religieux a été dit à la mémoire des Bretons de 1488 tombés « au champ d'honneur ».

Puis le cortège, drapeau breton en tête, précédé de Hervé Le Menn sonnant du *biniou braz*, s'est rendu au lieu du combat, à 2 kilomètres. Une croix y a été édiflée autrefois, et une plaque de bronze fixée dans un rocher. Là, s'est déroulée la cérémonie de la remise des drapeaux bretons aux Sections du P. N. B. représentées. Des discours enflammés ont été prononcés, en présence d'une foule de curieux sympathisants accourue des environs, par Fransez Debauvais, le chef du Parti, et ses camarades Delalande (Kerlann), Delaporte (Kerhor), J. Derrien, Gefflot, Rickwaert (Klec'h). Une prière en breton a été récitée par Anna Youennou; une gerbe de fleurs cravatée de *gwenn ha du* déposée par M<sup>me</sup> Du Guerny (C. Danio).

## Chez les « Korollerien » de Paris

Les « *Korollerien Breiz-Izel* », le premier groupe de danseurs bretons, constitué à Paris en 1930, a tenu son assemblée générale en avril pour adopter une constitution définitive. Une quarantaine de membres présents adoptèrent les statuts de la Société, qui se transforma en Amicale, et se fixa comme buts le maintien des caractères de la nationalité bretonne, la camaraderie des membres, et la solidarité. La Société prêtera son concours aux organisateurs de fêtes qui la solliciteront. Il sera créé un cours de danses bretonnes pour débutants. Les cotisations : 50, 25 et 15 francs.

M. Aurélien-Jos Sanséau, fondateur des *Korollerien*, très fatigué, a été dans l'obligation de décliner la présidence. Le nouveau bureau a été constitué de MM. Yves Le Sellin et Yann Cordroc'h, co-directeurs; Yves Le Gac, secrétaire général; Marie Troalen, secrétaire-adjointe; Yves Le Baud, trésorier général; Marie Le Scoazec, trésorière-adjointe.

Inscriptions chez M. Le Baud, 3, rue Vercingétorix.

Siège social chez M. Le Sellin, 12, rue Eugène-Süe, Paris (18<sup>e</sup>).

## Les pierres qui parlent

Des expériences de *radiesthésie* viennent de démontrer d'une façon expérimentale et scientifique que les poètes avaient été des instinctifs lorsqu'ils avaient chanté « les Pierres qui parlent ».

Ces expériences ont été faites, rapporte *Le Courrier Médical* du 17 mars 1935, par M. Guérin, docteur ès-sciences à Fontenay-le-Comte (Vendée). Elles sont garanties par M. Marcel Baudouin.

Ces expériences ont prouvé que les monuments mégalithiques construits par les hommes sont capables d'émettre des ondes qu'on ne trouve pas dans les rochers naturels et les roches intactes, des ondes que la baguette d'un spécialiste entraîné peut capter et transmettre à la conscience.

M. Guérin a repéré à Anillé-le-Carnac (Vendée) des menhirs et un tumulus. Deux baguettisants qui les ignoraient, les ont devinées à distance.

Dans la même commune, en partant du menhir satellite de La

Boilière, et du cromlec'h de Beauchesne, M. Guérin a repéré un vaste « cromlec'h » caché de 10 « menhirs » du Puy-Durand, bien que ces mégalithes fussent éloignés de 500 à 1.000 mètres les uns des autres et invisibles de loin en ce pays boisé.

## A Rennes, Fête bretonne

M<sup>me</sup> Marie Droüart a organisé un grand concert de musique celtique et de chorégraphie cornouaillaise les 30 mai (Ascension) et 2 juin dans un beau parc de Rennes, avec le concours de M<sup>lle</sup> Gaït Corvaisier et d'autres éléments du C. C. de Rennes, avec l'appui de M. et M<sup>lle</sup> Cairou. M<sup>me</sup> Droüart et M<sup>lle</sup> Béon ont présenté une troupe d'enfants costumés de 6 à 14 ans qui a obtenu un vif succès en chantant le *Bro Goz ma Zadou*.

## Les Kernevel à Rome

Nos amis Kernével, père, fils, et petit-fils, continuent dans les capitales leur propagande chansonnière et artistique.

Ils étaient à Rome les 2 et 3 mai. Le 2 mai ils ont chanté à la cité du Vatican, et le 3, devant les autorités civiles, dont M. Mussolini. Le Duce a écouté debout le *Bro Goz ma Zadou*, et en a « exigé » une copie, avec la signature de l'auteur. Le jeune « as » Gweltas Kernével va la coucher sur parchemin, et la lui remettra à Rome, où le célèbre trio sera de nouveau en tournée le 8 novembre.

## Ar Bleun Brug, 25<sup>e</sup> Congrès à Pleyben

Voici les lignes générales du programme des journées bretonnes qui se dérouleront à l'occasion du XXV<sup>e</sup> Congrès des Bleun-Brug, à Pleyben, les 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 septembre prochain.

*Dimanche 1<sup>er</sup> septembre.* — A 9 h. 30, ouverture du Congrès et inauguration de l'Exposition de l'Art Sacré, à la salle de l'Hôtel de Ville.

A 10 heures, grand'messe solennelle, avec allocution bretonne, sur l'œuvre des « Bleun-Brug ».

A 14 heures, grand défilé historique, commémorant le retour du Combat des Trente, au son des trompettes, binious, bombardes et chants de *Emgann an Tregont*.

Vêpres solennelles auxquelles assisteront le Seigneur de Tréziguidy et son escorte.

A l'issue des vêpres, au Parc du Patronage, grande fête populaire, tournois de lutttes bretonnes exécutées par les *Korollerien Menez-Are*, accompagnées au son des binious et bombardes de la « K. A. V. » (*Kenveuriez ar Viniouerien*); audition des chants et mélodies bretonnes. Vente des bouquets de bruyère.

A 20 h. 30, soirée théâtrale au Patronage des Gâs de la Cou-draie. M<sup>e</sup> Guilly fera une causerie sur « Pleyben et ses environs ».

*Lundi 2 septembre.* — Journée d'étude.

A 9 heures, rapport de M. de Dieuleveult, sur l'œuvre des *Bleun-Brug*, depuis sa fondation.

A 10 heures, conférence de M. Raymond Delaporte, sur l'œuvre d'*Ar Brezoneg er skoliou*.



A 11 heures, conférence du R. P. Dom Bellot, le « moine bâtisseur », sur la vérité dans l'art.

A 14 heures, conférence de M. Henri Caouissin, sur la Fédération des Groupes théâtraux bretons.

A 16 heures, rapport de M. Perrot, directeur de « Feiz ha Breiz », sur *Feiz ha Breiz*.

A 20 h. 30, soirée de gala.

*Mardi 3 septembre.* — A 8 h. 30, messe des « Bleun-Brug », avec allocution de S. Ex. Mgr Duparc. A l'issue de la messe, concours de chorales, de déclamations et d'éloquence bretonnes, à la salle du Patronage.

A 12 heures, banquet par souscription, à l'Hôtel des Voyageurs.



#### LE COMITÉ DU CONGRÈS

On reconnaît de gauche à droite : MM. Le Roy, Heydon, Y. Le Goff, J.-C. Le Bozec, Caouissin, le Vicaire de Pleyben, de Dieuleveut, l'Abbé Perrot, Jean Le Page, Guilly.

A 14 heures, Festival de clôture : audition de chorales, présentation d'un nouveau drame breton : *Eun Tad en devoa daou Vab...*

Proclamation des lauréats des divers concours et distribution des prix.

*Mercredi 4 septembre.* — Excursion et pèlerinage à Landevennec. Départ de Pleyben à 8 heures.

Itinéraire suivi : Quimerch, Rumengol, Le Faou, Landevennec. Retour par Aïrol, N.-D. du Menez-Hom, Locronan et Châteaulin.

Nous attirons d'une façon toute spéciale l'attention de nos compatriotes sur Landevennec, où ce jour, 4 septembre 1935, se célébrera, dans les ruines de l'Abbaye, un des plus beaux millénaires de notre Histoire nationale : le retour des moines à Landevennec après les invasions normandes en 935. C'est à cette date historique que le grand moine Jean de Landevennec revint dans ces ruines encore fumantes pour préparer la résurrection de la Bretagne.

A 10 heures, dans les ruines de l'église abbatiale, grand'messe solennelle pour le salut de la Bretagne.

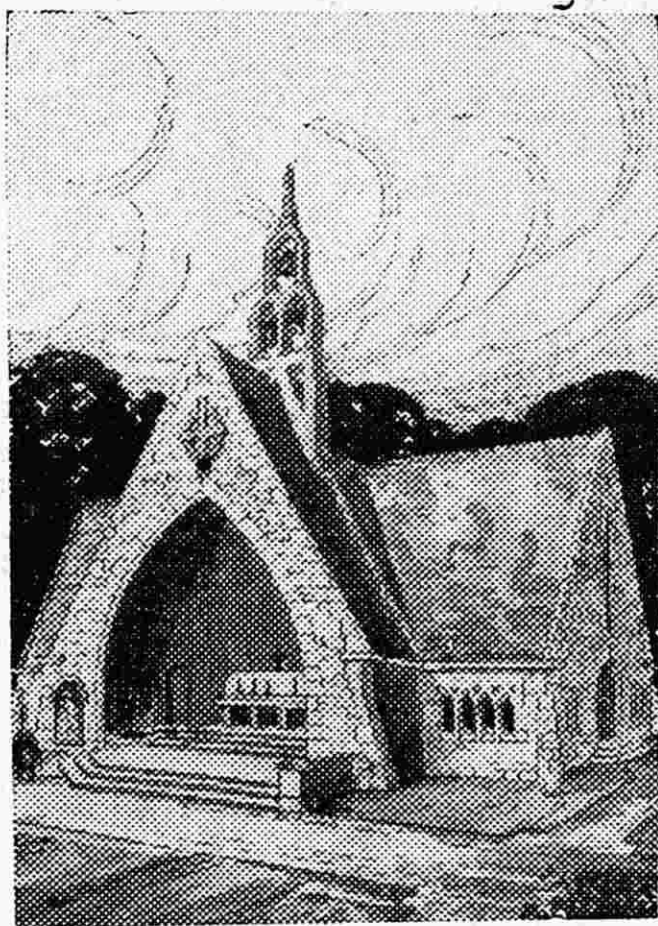
La messe sera précédée de la prière pour les défunts : *Languentibus in purgatorio*, composée par un moine de Landévennec.

A 12 heures, banquet à l'hôtel du Beau-Rivage.

A 14 heures, dans les dépendances de l'abbaye, grande séance littéraire et musicale, avec représentation de quelques scènes du drame historique breton : *Yann Landevenneg*.

Pendant toute la durée du Congrès, visite permanente de l'Exposition d'Art Sacré, organisée par l'Atelier Breton d'Art Chrétien.

## Notre-Dame de Coatquéau en Scrignac



### RECONSTRUCTION DE LA CHAPELLE

Le dimanche 21 avril une représentation de Théâtre populaire breton a eu lieu dans la propriété de Keranna au bénéfice de la reconstruction de la chapelle de Coatquéau, entreprise par le Recteur, l'abbé Perrot, directeur de « *Feiz ha Breiz* ».

La troupe théâtrale de Scrignac, dirigée par Herri Caoussin, est la meilleure de Cornouaille. Son programme est d'une grande variété ; à Scrignac, elle a tour à tour joué un petit drame : *Eun nozveziad reo* ; une pantomime : *Kabel Touseg* ; des tableaux vivants : *la Passion de N.-S. J. C.* La troupe possède aussi d'excellents chanteurs, danseurs, lutteurs.

## Union Régionaliste Bretonne

*Kevredigez Vroadel Breiz* (38<sup>e</sup> année) tiendra son Congrès annuel à Lannion du 5 au 9 septembre.

De magnifiques fêtes auront lieu à cette occasion, dont le programme détaillé ne nous est pas encore parvenu au moment où nous paraissons. Toutefois, nous signalons à nos Foyéristes les grandes journées des samedi 7 et dimanche 8 septembre.

### JOURNEE DES CERCLES CELTIQUES

L'Assemblée générale de la Fédération des Cercles Celtiques (*Kelc'hiou Keltiek Me a zalc'ho*) se tiendra le samedi 7, à la salle de la mairie.

En voici le programme que nous communique M. Euzen Régnier.

De 9 h. 30 à midi : révision des statuts de la F. C. C. ; augmentation du nombre des membres du Comité Central, séance réservée aux directeurs de Cercles fédérés, aux Présidents d'Associations d'Action Bretonne affiliées ou à leurs délégués.

De 14 h. 30 à 18 heures : Assemblée générale pour l'élection



des nouveaux membres du Comité central. Discussion d'un plan d'action pour accroître le nombre des Cercles Celtiques, et diffuser le bulletin des Cercles *l'Anneau (Ar Wallen)*.

A 20 h. 30 : Grande Soirée Bretonne donnée par le nouveau Cercle Celtique du Trégor (Bégard-Belle-Isle-Guingamp), fondé par Pierre et Erwanéz Galbrun.

Comédie bretonne par les Merc'hed Bénac'h de M<sup>me</sup> Olivier Vallée.

#### JOURNEE CHARLES LE GOFFIC

Le dimanche 8 sera consacré à Le Goffic.

Son monument, œuvre de Jean Boucher, sera solennellement inauguré sous la présidence de Jean-Julien Lemordant.

Il y aura une représentation de Théâtre Populaire.

Toute la Bretagne se donnera rendez-vous à Lannion, autour de la vieille U. R. B. et de son vénéré Directeur, le marquis de l'Estourbeillon, druide Hoël Bro-Erek.

### Chez les Etudiants Bretons de Paris

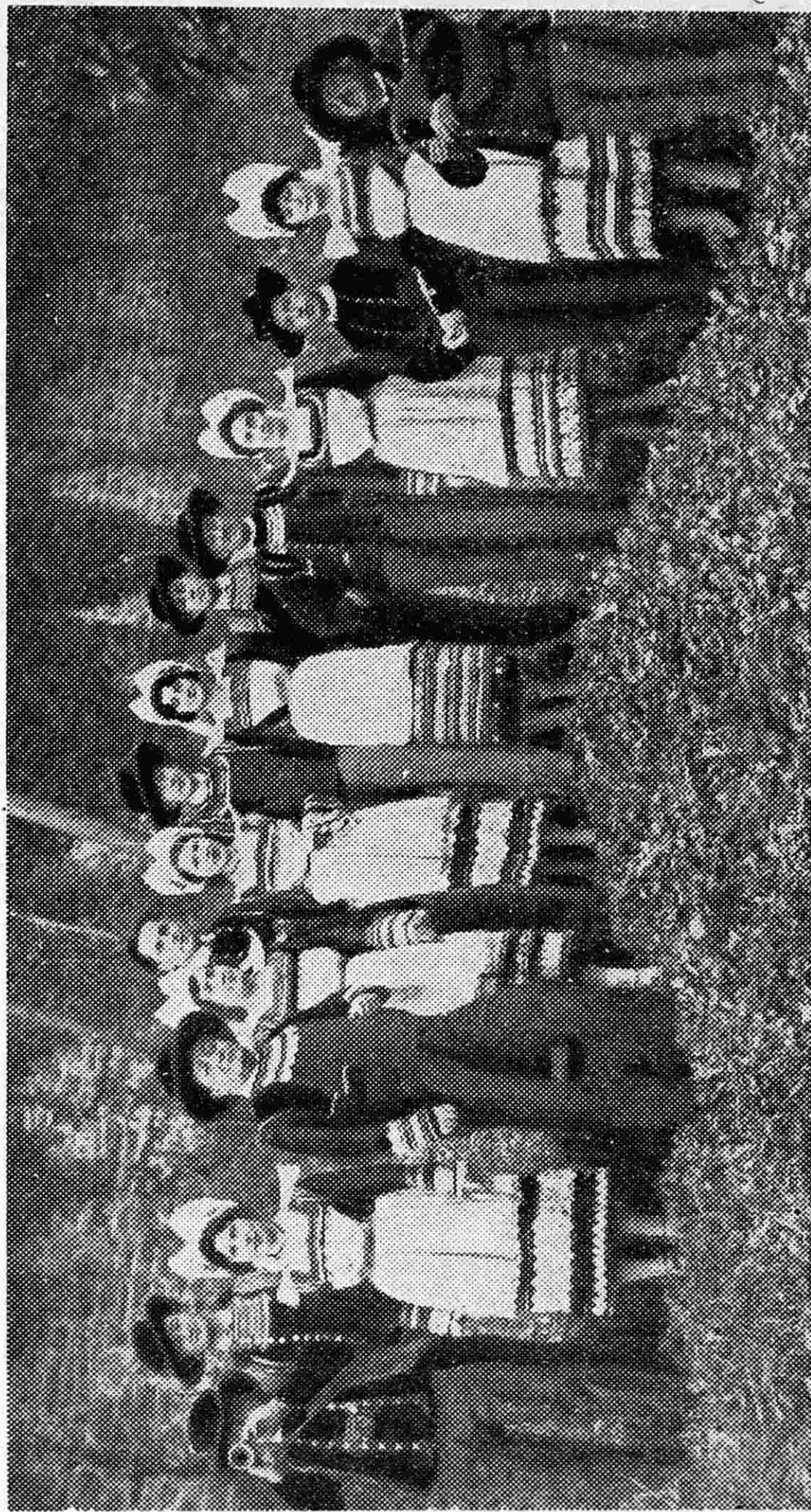


Yannik FOUÉRÉ.

M. Yannik Fouéré, — originaire de Plancoët et Callac — a fondé à la Cité Universitaire de Paris un « Cercle d'Etudes Bretonnes et Celtiques », qui travaille à faire connaître aux jeunes gens toutes les questions intéressant la Bretagne, dont l'Enseignement secondaire n'a pu leur révéler l'existence. Le Cercle comble donc une lacune dans l'instruction de nos jeunes compatriotes et les prépare à exercer une influence certaine dans le mouvement breton. Adresse : 15, boulevard Jourdan, Paris (14<sup>e</sup>).

---

## La Bretagne en Algérie



Le groupe de Pont-Aven qui a représenté la Bretagne aux grandes fêtes des Provinces Françaises à Alger, les 29 et 30 mars 1935, et que son Président, M. Sinquin, conduira au Gorsedd, de Quimperlé, comprenait : MM. Sinquin et Satre, de Pont-Aven; Brévini, de Quimperlé; Kerloc'h et Francis Martin, de Quimper; Bodènès, de Plougastel-Daoulas; M<sup>me</sup> Sinquin; M<sup>mes</sup> Joséphine Thaëron, Joséphine Baltesse, Marie Berthou, Léonie Madec; les frères Scieillour, sonneurs; de Saint-Yvi.



# QUATRE BONS BRETONS DISPARUS

Leur Biographie par TALDIR

## Le Docteur Charles COTONNEC

(1876-1935)

### Les circonstances de sa mort

Le jour de l'Épiphanie, dimanche 6 janvier, avait lieu à Quimperlé la première réunion de préparation du Gorsedd de 1935.



Charles COTONNEC  
(Ar Paréour.)

Le docteur Cotonnec et Madame avaient réuni autour de leur table un certain nombre d'amis, les Rio-Le Gall, les Fournis, les Jaffrennou, les Menguy ; tout le monde était gai, et l'on envisageait l'avenir avec confiance. Le docteur avait donné l'idée de faire en guise d'excursion, le dernier jour du

congrès, un pèlerinage aux tombes des poètes bretons qui reposent à Quimperlé, à Pont-Aven, à Fouesnant, à Guiscriff, à Mellac... Il aimait à parler de la Cornwall : il se proposait d'accompagner nos champions de luttas au tournoi d'été de ce pays... Il espérait avoir son bouquin *Sonjennou eur C'hernewad* sans délai.

Après le déjeuner, le docteur nous fit visiter les jardins de sa clinique, qu'arrose la rivière Ellé. Nous admirâmes son allée de boules.

— J'aime à jouer une partie de boules avec les amis, dit-il ; car c'est un sport de père de famille, qui tient le corps et l'esprit en éveil.

Il craignait toujours de perdre sa forme : il voulait rester maigre, et pour cela, tous les matins il se livrait à des exercices de gymnastique. Il avait été lui aussi, un lutteur, dans sa jeunesse, mais maintenant il n'y fallait plus songer. Un point noir le tracassait depuis quelques années ; il avait la vésicule biliaire obstruée.

De sa cure annuelle à Vichy, il revenait regaillardi. Mais en ce début de 35, la douleur s'était faite plus lancinante, et Cottonnec eut voulu supprimer cette souffrance qui lui ôtait, par instants, ses facultés de travail. Il la chassait par des piqûres appropriées. Mais en ce jour de l'Épiphanie, bien qu'il eut bonne mine, il ne mangea ni ne but.

— Je suis un régime volontaire, nous dit-il ; car bientôt, je me ferai opérer.

— Est-ce donc si urgent ?

— Pas précisément, mais c'est l'une des opérations qui réussissent toujours à froid. Ce n'est rien. On vous enlève la vésicule, un point de suture, et huit jours après, vous êtes guéri. Je l'ai enlevée à bien des gens, qui se portent mieux que jamais.

— Dans ces conditions, il n'y a pas lieu d'hésiter. Et quand aura lieu cette opération ?

— Le temps de mettre un peu d'ordre à quelques affaires urgentes, cinq ou six semaines, et je pars pour Paris, à la clinique du docteur C..., un praticien éminent en qui j'ai la plus grande confiance.

★  
★★

En fin février, le docteur Cottonnec et Madame partirent pour Paris. Le docteur se montrait tout à fait rassuré. La seule appréhension dont il fit part à sa chère compagne, était celle-ci :

— Pourvu qu'il n'y ait pas d'ulcère.

Il avait la hantise d'une plaie cancéreuse du côté du foie. Il avait des raisons pour cela, qu'il gardait en son for intérieur. A l'arrivée à Paris, il se rendit à une librairie du boulevard Saint-Michel, et acheta divers ouvrages traitant des maladies dont il se plaignait. Il acheta aussi un livre nouvellement paru : *Le Médecin devant la douleur et devant la mort*,



pour en faire son bréviaire de chevet, et si besoin était, remonter son courage aux grands exemples que ce livre offrait à ses méditations.

Après huit jours de repos complet, l'opération fut pratiquée, semble-t-il, dans les meilleures conditions.

Mais avant de la subir, le docteur Cottonnec avait tenu à écrire quelques lettres à des amis, pour les tranquilliser.

Il rimait avec la plus grande facilité en sa langue maternelle. Et dans sa chambre de malade, c'est à elle qu'il fit appel pour exprimer ses ultimes sentiments.

M<sup>e</sup> Fournis reçut de lui le 1<sup>er</sup> mars la poésie suivante :

*Digori tud, alies am eus gwelet,  
Bihan ha braz, evel re mac'hagnet,  
Ma-hunan, alies-a-wech, am eus greit,  
Mez an tól-ma, ma zro a zo deit...*

*War an dól e vin astennet,  
Ma c'hoste a vo digoret,  
Eur voulik vihan a vo tennet,  
Hag en-dro ma bouellou a vo serret.*

*A viskoaz, zo bet laret atô  
Pep-hani a ia d'e dro  
D'ar blijadur ha d'ar boen ;  
Evelse ' ma buhez an den.*

*D'eoc'h holl a gasan ma sonjen,  
En eur c'horto an de ma erruen.  
En ho ti chanz vad,  
D'ar vam, d'ar mab,  
D'ar verc'h, d'an tad,  
Gwelet ive ma bugale,  
Enné sonjan noz ha de  
Ar galon karget a garante.*

Quel sang-froid dans la description de l'opération qui approche :

— J'en ai souvent pratiqué sur d'autres, plaisante-t-il ; à mon tour maintenant.

Et il n'oublie pas ses deux enfants si jeunes encore. Il pense à eux « nuit et jour ».

Enfin, voilà l'opération terminée ; au bout de quelques jours, le docteur paraît sauvé. Il est entouré des soins assidus de sa femme, d'une infirmière et de deux collègues.

Mais, hélas, son pronostic sur sa propre personne s'était révélé exact. Il y avait ulcération. Dans les chairs, les sutures ne tenaient pas. Il fallut procéder à une deuxième laparotomie, et enlever encore des calculs. Cette fois, le malade ne put supporter le choc opératoire, il se rendit parfaitement compte que tout espoir était perdu. Alors, en compagnie de sa fidèle

compagne, il se complut à repasser sa vie. Il parlait de son enfance à la campagne, de ses parents morts. La glace en mains, il se regardait et disait :

— Comme je suis vieilli. Ce n'est plus moi. *Je crois voir ma mère.*

Il aimait entendre tinter l'Angélus du matin à la tour de Saint-Pierre du Gros-Caillou. Alors, il monologuait sur la naissance du jour, la douceur des matins en Bretagne, la pérennité du travail de l'homme.

Il s'extériorisait, s'évadait de la vie, à mesure que le corps cédait la place.

A trois jours de la fin, il eut une vision télépathique :

— Marie, je viens de voir là un enfant, sur le mur.

A ce moment précis, on le sut bientôt, un de ses neveux mourait.

Il trépassa le samedi matin 30 mars, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise.

Mis en bière, le corps arriva à Quimperlé le lundi 1<sup>er</sup> avril. Il fut déposé dans une chapelle ardente de la clinique et veillé par la famille, les amis, le personnel et les religieuses, jusqu'au mercredi 3 avril, où eurent lieu les obsèques solennelles à 13 heures, en l'église Sainte-Croix, et l'inhumation au cimetière Saint-Avit.

### Ses funérailles

A 13 heures, le glas sonne, et le clergé apparaît rue de Brémond-d'Ars. Il pleut. Le corbillard se range contre la porte cochère de la clinique et le cercueil y est transporté. On répartit entre les porteurs les nombreuses couronnes offertes par : l'hospice de Quimperlé, dont le défunt était chirurgien ; la Fédération des Luttes Bretonnes ; le Comité des Luttes de Quimperlé ; le Gorsedd des Bardes ; la société Armorica. Le drapeau de l'Union des Anciens Combattants est porté par M. Lucien Jan, chef des Arbitres de luttes, et le drapeau de la F. A. L. S. A. B., vert aux armes de Bretagne et devise *Bepred Breizad*, par le champion Tallec, de Gourin.

Les cordons du poêle sont tenus par MM. Yves Fournis, avoué, président du S. I. ; F. Jaffrennou (Taldir), président des Bardes ; le docteur Le Stunff, médecin-chef de l'hôpital-hospice ; Eugène Beaufrère, vice-président de la Fédération des Luttes et Sports.

M. le chanoine Gadon, curé-archiprêtre de Sainte-Croix, présida la cérémonie religieuse ; M. l'abbé Louarn, curé-doyen de Riec, chevalier de la Légion d'honneur, chanta le nocturne ; et M. l'abbé Colin, curé-doyen de Bannalec, donna l'absoute et conduisit au cimetière de Saint-Avit la dépouille mortelle.

Dans le cortège, nous avons noté la présence de MM. Le Louédec, maire de Quimperlé ; tous les conseillers municipaux ; Le Gall, conseiller général ; Joseph Croissant, conseiller d'arrondissement ; les maires de Querrien, Pont-Aven,



Tréméven, Arzano, Locunolé ; M. Louis L'Hévéder, député de Lorient ; M. Victor Le Guern, conseiller général de Château-neuf-du-Faou ; MM. Le Nestour, président des Bleun-Brug vannetais ; docteur Menguy et Mme ; Léon Le Berre (Ab Alor), Loeiz Herrieu, Emile Cueff et Mme, André Mellac, du Collège des Bardes ; MM. Henry Léon, Charles Louis, Porhiel, Mariette, Croissant, Héloret, maire, et Le Corre, de Fouesnant, représentant le Bureau de la F. A. L. S. A. B. ; MM. Louis Le Floc'h, de Pontrieux, Cornic, de La Roche-Derrien, J. Le Manac'h, de Belle-Isle-en-Terre, représentant les Sections des Luttés du Trégor ; MM. les docteurs Le Stunff, Denoël, Mireux, Michaud, Martin, de Quimperlé ; Alexandre Morvan, de Quimper ; Dorso, Fournier, Lettry, Rio, de Lorient ; Pinel, de Moëlan ; Aufret, de Querrien ; Mme et M. Jadé, ancien député, avocat à Quimper ; MM. Louis Le Bourhis et Liot, de Quimper ; Rogel, maire de Lanester ; Le Grand, maire d'Inzinzac ; Dupuis, directeur d'école honoraire à Lanester ; Fichoux, conseiller général d'Arzano ; Ferdinand Le Du, de Locminé ; Guégan, de Hennebont ; tout le Comité des Fêtes Celtiques de Quimperlé, dirigé par MM. Jézéquel, Hotte, Habrial, Le Roc'h ; les représentants de toute la presse, Le Gall, Berrou, Coatmeur, Moënner, Mell, Péhard ; MM. les magistrats et avoués du siège ; M. Kerhervé, commandant la gendarmerie, et une délégation de gendarmes ; une délégation des religieuses de Quimperlé, et des délégations du personnel enseignant laïque et chrétien ; MM. Rodallec, de Riec ; Gourcuff, de Trévoux ; Le Moigne, de Plonévez-du-Faou ; Hémery, de Lennon ; MM. les abbés Brenéol, Brinquin, Jacolot, Le Gall, Mélanson, Le Ster.

Sans exagérer, une foule comprenant plus de mille personnes a accompagné le docteur Cottonnec à sa dernière demeure. Jamais preuve de plus saine popularité ne fut donnée à un homme privé qui n'occupait aucune fonction élective.

Après l'absoute au cimetière, un certain nombre de discours furent prononcés devant la tombe.

M. Alain Le Louédec, maire de Quimperlé, rendit, au nom de la ville, hommage à l'activité du citoyen.

M. Jézéquel, au nom des Anciens Combattants, dont il est président, salua la dépouille de l'ancien médecin-major mobilisé toute la guerre ; il sut faire son devoir dans les hôpitaux et les formations sanitaires du front auxquelles il fut affecté.

Au nom du corps médical, M. le docteur Le Stunff retraça la belle carrière de labeur et de dévouement de son collègue. Il rendit hommage à ses qualités professionnelles de chirurgien, à la sûreté de ses diagnostics, à son habileté d'opérateur.

Au nom des amis du défunt, M<sup>e</sup> Yves Fournis provoqua l'émotion générale par un discours remarquable, où après avoir raconté l'amitié qui le liait à Cottonnec depuis qu'au Quartier Latin ils se rencontrèrent il y a trente-cinq ans, il évoqua toutes les qualités de cœur et d'esprit du disparu, se déclara persuadé qu'il avait reçu la récompense d'une vie

droite et noblement remplie. Il adjura ses enfants de conserver pieusement son souvenir et de suivre ses exemples.

L'éloge funèbre fut fait en breton, au nom des écrivains, par le barde Taldir, directeur d'*An Oaled*.

M. Henry Léon, de Gourin, termina les allocutions, en s'exprimant au nom des sportifs de Cornouaille. Il rappela que Cotonnec fut par-dessus tout un apôtre de l'éducation physique. C'est à ce titre qu'il reçut la Légion d'honneur. Il se montra en toutes circonstances logique, courtois, et tolérant.

Léon rappela ces mots qu'il lui dit un jour :

— J'apprécie et j'estime tout homme de volonté, quand il donne et maintient son adhésion à un idéal, qu'il soit physique, moral, social, religieux, ou philosophique.

Ces paroles dépeignent admirablement le caractère privé du docteur Cotonnec.

La foule s'écoula ensuite profondément émue.

### Sa vie et son œuvre

Charles Cotonnec naquit à Saint-Thurien, d'une famille de cultivateurs aisés, en 1876. Mais il était encore tout jeune quand ses parents émigrèrent à Saint-Goazec, dans l'arrondissement de Châteaulin, où ils avaient pris à bail la ferme de Trévarez, appartenant à M. de Kerjégu. La famille demeurait dans le vieux manoir, dont les bâtiments ont été depuis démolis. Le jeune Charles, bien doué, fit ses premières études au Petit-Séminaire de Pont-Croix. Sans doute, eut-on au début la vague ambition d'en faire un prêtre. Mais cette perspective ne lui souriait sans doute que modérément, car il passa ses quatre dernières classes au Lycée de Quimper. Nanti de ses diplômes de bachelier, il se rendit d'abord à Paris, où il fit son P. C. N. en 1896, suivi d'une année de service militaire, à Quimper, en 1897.

C'est à Nantes qu'il continua ensuite ses études de médecine.

Mais pour passer le doctorat, il retourna à la capitale.

En 1904, il vint s'installer à Hennebont, où il s'adonna à la médecine générale jusqu'en 1914. Il y était très populaire, lorsqu'en 1913, se tinrent dans cette ville le congrès de la Fédération Régionaliste Bretonne et le Gorsedd des Bardes. Il entretenait avec le groupe de *Dihunamb*, de Lorient, des relations littéraires, et se montra heureux de collaborer aux fêtes en préparation.

Il en suivit les différentes séances du 25 au 31 août ; au banquet de clôture, il se fit applaudir dans ses chansons bretonnes. Ce médecin qui, d'une si jolie voix, lançait les trilles de Cornouaille, fit impression.

Déjà, le sport rural des luttes était sa distraction favorite. Dans ce pays d'Hennebont, où il a laissé tant d'amis, il ne se passait pas de « tournoi » sans lui. C'est là qu'il composa



son apologie du champion paysan Fléjo, qui, à Berné, terrassa le fameux lutteur de foire Gayon.

A la déclaration de guerre, le docteur Cotonnec rejoignit le centre de mobilisation de Nantes, avec le grade de médecin-capitaine. D'abord affecté à un régiment de territoriale, qu'il accompagne sur le front, il sert ensuite dans différents hôpitaux de Paris et de l'intérieur, perfectionnant ses connaissances en chirurgie, et décidé à s'y adonner plus tard.

Il donna suite à son projet en 1919, et se rendit à Paris suivre les cours des plus célèbres professeurs. Et en 1922, il venait s'installer définitivement à Quimperlé, où il créait un établissement qui se spécialisa dans les soins et la guérison des plaies, ulcères et varices purulentes. Bientôt, grâce aux remèdes qu'il avait composés d'après des recettes « de bonnes femmes » et dont il avait expérimenté les vertus curatives, il vit sa réputation s'étendre jusqu'aux campagnes les plus reculées de la Haute-Cornouaille.

Ce célibataire endurci trouva enfin l'âme sœur en Mile Marie Bourgneuf, alliée à la famille Rio, du Guéméné, de vingt ans plus jeune que lui. Ils se marièrent en 1923 et eurent deux enfants, Charlik, né en 1926, et Gaïdik, en 1929.

Entre temps, le docteur continuait à travailler la chirurgie, faisait de fréquents séjours à la Faculté de Paris, et se tenait au courant de tous les perfectionnements dans les méthodes opératoires, ainsi que dans les appareillages électriques, dont il dotait petit à petit sa clinique. Celle-ci dut être agrandie, tant les malades s'y pressaient de partout ; à la veille de sa mort, le docteur se procurait encore un appareil des plus perfectionnés, qui lui coûtait 75.000 francs.

Le culte de sa profession, les soins de ses malades, les cabinets de consultation qu'il entretenait à Quimper, à Pontivy, à Hennebont, ne l'empêchaient pas de trouver du temps libre pour ses plaisirs favoris.

Son péché mignon : écrire des vers, parler, chanter en breton. Son violon d'Ingres, la lutte bretonne. Son doux rêve, sa femme et ses enfants.

Voilà les trois passions qui occupèrent Cotonnec, en dehors du temps qu'il consacrait à combattre la souffrance humaine.

C'est au Gorsedd de Riec-sur-Bélon, au mois d'août 1927, que le *Paréour* (Guérisseur) fut admis au titre de druide. Il partagea alors, comme les autres, les illusions qui entourèrent le *Consortium Breton*. Quand celui-ci échoua, il n'abandonna pas l'outil que des mains malhabiles n'avaient pas su utiliser ; en 1929, il participait à la fondation d'*Armorica*, et faisait un grand voyage en Cornwall anglaise (cf. *An Oaled*, n° 30, 1<sup>er</sup> oct. 1929).

En 1930, il entreprit de lancer une société fédérative des luttes bretonnes. Celles-ci n'étaient plus pratiquées en dehors de quelques rares paroisses, comme Scaëer, Fouesnant, Guisriff, et Le Faouët. Dans le nord, on citait Guerlesquin, Scrignac, Belle-Isle, comme ayant des tournois locaux.

Encore, ces luttes perdaient-elles de leur intérêt par suite de l'anarchie et de l'indiscipline des lutteurs aussi bien que des comités.

Il n'existait de règlement nulle part : tout était à constituer.

Il partit dans cette direction, sans idée préconçue, laissant, selon son habitude optimiste, les événements tourner au mieux.

Nous fîmes ainsi, à quatre ou cinq, des *tournées* de sondage, au Faouet, à Guiscriff, à Gourin, à Scrignac, à Guerlesquin, à Belle-Isle, à Hennebont. L'accueil fut chaleureux. Quand on se fut assuré du concours d'une douzaine de Sections, tout le monde fut convoqué à Quimperlé, et la réunion constitutive révéla celui qui devait être le réalisateur pratique du rêve du docteur : Henri Léon, ancien président du Vélo-Club Quimpérois, s'imposa à l'assemblée par ses conceptions éminemment sportives : il fit adopter des *statuts* qui donnaient enfin à la lutte anarchique des Bretons des règles, aux lutteurs des obligations, aux arbitres des fonctions, à tous des droits et des devoirs.

Quand la Fédération des Amis des Luttes et Sports Athlétiques Bretons eut ainsi obtenu un stud-book, elle pouvait affronter le grand public.

Elle pouvait aussi organiser des tournois inter-celtiques. N'y avait-il pas en Cornwall des lutteurs qui pratiquaient le même sport que les Bas-Bretons ?

Le docteur Cotonnec était en relations avec le Président de la *Wrestling Society*, M. Trégonning Hooper, de Falmouth. Des tournois eurent lieu à Quimperlé, à Camborne, à Truro. Le retentissement en fut immense, et c'est de ce moment que la réputation de Cotonnec s'étendit.

Les luttes remises en vogue, attirèrent la foule. Le Trégor s'organisa sur le modèle de la Cornouaille et du Vannetais. Il fallut créer deux Sous-Fédérations. Partout, Cotonnec allait animer les sportifs de sa présence, de ses discours, de ses chansons. Sa popularité allait crescendo, mais ne l'étourdisait pas. Il restait simple et familier.

Le mouvement culturel breton était aussi l'objet de toute son attention. Sa neutralité naturelle lui permettait de dispenser des encouragements à toutes les tendances. Il avait bon cœur, et ne savait pas refuser les solliciteurs. Ceux de *Breiz Atao* reçurent de lui de fortes libéralités. Il donnait des souscriptions aux revues bretonnes, et achetait tous les livres bretons qui s'imprimaient pour encourager les auteurs.

Quelquefois, il ne savait pas distinguer les tapseurs des méritants. Un jour, un inventeur du Morbihan — qu'il avait connu jeune — vint lui exposer tout l'intérêt de sa découverte. Si seulement il trouvait un commanditaire, l'affaire était sûre de réussir. Cotonnec sourit (confiant ou sceptique), et s'en fut référer à sa femme. Le solliciteur était un ami, un homme digne d'être aidé : il voulait lui être utile, et lui avan-



cer une certaine somme de ses disponibilités en banque. Mme Cottonec, à juste raison plus méfiante que son mari, refusa tout net. Le bon docteur, désolé, en fit part à l'inventeur, mais ne voulut pas le laisser partir sans lui glisser 200 francs dans la main.

On apprenait quelques jours après que le quémendeur s'était rendu à Nantes avec les 200 francs et avait échoué au poste en état d'ébriété.

Une autre fois, c'est un marchand ambulancier qui vient offrir des pièces qui font envie au docteur. L'homme a jugé qu'il peut demander la forte somme à cet amateur qui ne sait pas chipoter. Là-dessus survient Mme Cottonec, qui proteste, et déclare que l'article qui fait envie à son mari existe déjà à la maison. L'ambulancier se lamente.

— Il ne lui reste plus, dit-il, que ses yeux pour pleurer.

Très ému par cette douleur simulée, le docteur vide son gousset dans la main du bonhomme en se confondant en excuses de ne pouvoir faire davantage pour lui.

De nombreux malades quittant sa clinique lui demandaient crédit :

— Ne vous gênez pas, mon ami. Vous me paierez quand vous serez plus riche.

Il y avait un vieux mendiant de Châteauneuf-du-Faou, nommé Yvonnik, qui s'était vanté d'avoir connu les parents du docteur à Trévarez, et à cause de cela, jouissait d'une large hospitalité quand il passait à Quimperlé.

On lui donnait un bain, on l'épouillait, et on lui faisait un lit de paille dans le garage. Cottonec se faisait chanter par lui des plaintes interminables auxquelles il prenait grand plaisir. Quelques piécettes en poche et la panse garnie, Yvonnik repartait sur les routes du Bon Dieu.

Mais les nouvelles courent vite dans la tribu des mendiants bas-bretons, et Yvonnik avait appris la mort de son bienfaiteur. Il accourut sans délai à Quimperlé, récita de longues prières, et réclama les habits du défunt, en disant que c'était l'usage de partager les hardes des morts. Cottonec aurait trouvé cela très bien.

A la déclaration de guerre, Cottonec avait 20.000 francs de consultations dues dans le canton d'Hennebont. Au retour, il négligea de les récupérer.

— Ils ont déjà assez souffert de la guerre, dit-il. Je peux bien les laisser tranquilles.

A la fin de l'année dernière, il vint à Carhaix et me confia un fort manuscrit de ses œuvres — recopié d'une belle écriture de clerc par le barde Loeiz Ar Floc'h.

— Je voudrais publier mes œuvres. Qu'est-ce que vous en dites ?

Il interrogeait pour la forme, car son intention était fermement arrêtée.

— Faites-moi faire un livre de toutes ces poésies, quelque

chose de bien présenté, et surtout que ce soit vite fait. Je ne regarderai pas à la dépense.

Il ajoutait :

— Je fais cela pour mes amis, non pour le public.

Les *Sonjennou eur C'hernewad* sortaient de presse le 20 février.

Cotonnec en eut un exemplaire entre les mains un peu avant de partir subir son opération. Il l'emporta avec lui à Paris, et avant de mourir, il demanda une plume et le dédicaca à sa femme.

Que doit-on penser de cette hâte subite à imprimer ses œuvres ? On est libre d'y voir autre chose que le hasard : une sorte de pressentiment, tel qu'en ont les poètes, le poussait à ne pas mourir tout entier.

### Sonjennou eur C'hernewad

*Sonjennou eur C'hernewad (Réflexions d'un Cornouaillais)* sont dans la note rustique qui convenait à l'origine et aux goûts du docteur. Il ne faut pas y chercher l'inspiration lyrique, ni le sentimentalisme figolé ; ce sont des « sones et des gwerzes » simples, sans prétentions pédagogiques, des morceaux « de circonstance » écrits à l'occasion d'événements locaux, luttes, fêtes, mariages, naissances. Il ne faut pas davantage y chercher une langue puriste, non plus qu'une orthographe « unifiée ». Cotonnec était un non-conformiste qui se souciait peu des dogmatistes : certains détails lui apparaissaient sans importance au regard de l'idée et du but qu'on se proposait. Ses poésies plaisaient aux auditeurs : cela seul importait.

*Sonjennou eur C'hernewad* révèlent un caractère gai, primesautier, un diseur de bons mots, un amateur de proverbes et d'aphorismes ; dans ces pages chantent l'âme des bergers de Trévarez, des danseurs de passe-pied de Guémené, des lutteurs de Scaër chers à Brizeux.

On y rencontre aussi le visage du philosophe, et pour tout dire du Druide. Cotonnec nous fait penser à Montaigne. Comme Montaigne, il se flattait d'avoir des idées d'avant-garde ; mais comme Montaigne aussi, il savait fréner un scepticisme naturel par le respect dû à la tradition.

Montaigne écrivait qu'un bon citoyen doit avoir l'esprit critique, et qu'il lui est loisible de prendre toute liberté en théorie. Mais il ajoutait qu'aller contre la coutume c'était aller contre la raison. Ainsi Cotonnec savait-il allier sa liberté de pensée et son conservatisme social. Cette balance du juste milieu qu'il se flattait de tenir était une résultante du sentiment profond qu'il avait encore de commun avec l'auteur des *Essais* : il ne se croyait jamais sûr de détenir la vérité.

Cotonnec avait voulu qu'une traduction française littérale figurât vis-à-vis du texte ; les non-bretonnants ne s'en plaindront pas. La préface est consacrée au réveil de la langue



cornique et se termine par un cri d'alerte aux Bretons dont la langue est en danger : « Bretons, garde à vous ! »

La plus belle pièce, à notre sens, est la dispute entre l'eau et le cidre : *Pegad etre an Dour hag ar Jistr*. Y viennent prendre part les assistants, buveurs, ripailleurs, abstinents, et enfin l'auteur lui-même qui conclut.

Ce livre devrait être, entre les mains au moins des Bardes et des Sportifs bretons. Ils peuvent se le procurer chez Mme Veuve Cotonnec, rue de Brémond-d'Ars à Quimperlé pour 10 francs franco.

### Les adieux de la presse

Les journaux de tous partis ont été unanimes à parler avec éloge du docteur Cotonnec.

Nous avons remarqué les articles de M. Mell dans la *Dépêche* de Brest; de Léon Le Berre, Moenner, et de Mlle Marie Guillaumin (de Châteauneuf) dans l'*Ouest-Eclair*; de Catherine dans l'*Ouest-Républicain* de Lorient; de Jean Le Gall dans l'*Union Agricole*; de Berrou, dans l'*Echo de Bretagne* de Quimperlé; de Coatmeur dans l'*Ouest-Journal*; de R. S. V. Allin-Collins dans le *Western Weekly News*, de Plymouth (en anglais); de Le Moal dans *Breiz* de Guingamp (en breton).

Nous, qui fûmes de ses proches amis et confidents, nous avons prononcé, en breton, les ultimes adieux des Bardes sur sa tombe. Nous ne les reproduisons pas ici, non plus que les autres discours, et nous nous en excusons. Les lignes qui précèdent en tiendront lieu, pour garder parmi les vrais Bretons la physionomie d'un homme qui a aimé sa famille, son prochain, son pays, qui a été aimé de tout le monde et dont on peut dire : *Transiit benefaciendo*.



## PARÉOUR CHEZ ARTHUR

Par P. BOUIX.

*Des rives de la mer au sommet des montagnes  
On a sonné le glas. De l'Argoat à l'Armor  
Un long voile de deuil recouvre nos campagnes :  
Le docteur Cotonnec, « Ar Paréour » est mort.*

*Le beau Celta aux yeux clairs dont le regard rayonne  
Et dont le souffle anime et réchauffe les cœurs,  
Nous ne le verrons plus dans nos fêtes bretonnes  
Entraîner sur ses pas des flots d'admirateurs.*

*Celui qui, sans compter, sur la misère humaine,  
Des philtres jusqu'à lui demeurés inconnus  
Dispensa le trésor dont ses mains étaient pleines,  
Serait-il donc vrai que nous ne le verrons plus ?*

*Non ! — Puisqu'il nous quitta nous rayonnant de gloire,  
Florissant de santé, le cœur gonflé d'amour,  
Non ! Personne en Bretagne, aucun ne pourra croire  
Que son départ puisse être à jamais sans retour !*

*Non ! non ! C'est tout au plus qu'un appel nostalgique,  
Entendu de lui seul dans le calme des soirs,  
L'emporta sur son aile au Panthéon Celtique  
Qui fut toujours l'objet de ses secrets espoirs.*

*Or, aux confins du monde où, selon nos vieux livres,  
Ce séjour enchanteur étend ses tapis d'or  
C'est Arthur qui reçoit ses pairs dignes d'y vivre...  
Mais à la cour d'Arthur, Paréour n'est pas mort !*

*Et nous le reverrons, nimbé de la couronne  
Que portent, chez Arthur, les druides et les saints,  
Quand l'heure du réveil de la race bretonne  
Bientôt viendra sonner au cadran du Destin.*

*En attendant ce jour, jour de suprême gloire,  
Où vibrera ta voix sur l'Argoat et l'Armor,  
Pieusement, Ami, nous gardons ta mémoire !  
Pour nous, cher Paréour, pour nous tu n'es pas mort !...*

Vannes.

---

## **Yann SOHIER**

fondateur du Groupe des Instituteurs laïques  
partisans de l'enseignement du breton.  
(1901-1935)

La mort a fauché à trente-quatre ans, dans sa maturité, le 22 février 1935, Yann Sohier, instituteur public à Plourivo, près de Paimpol, pays de Tréguier, connu comme directeur-fondateur de la revue mensuelle *Ar Falz*, organe du Groupe des Instituteurs laïques partisans de l'enseignement du breton.

Pour que la création et le maintien d'un tel organe — dont le but semble *stupéfiant* à 90 pour 100 des membres de l'enseignement primaire public — fussent possibles, il fallait que le zèle et l'ardeur de cette infime minorité de 10 pour 100 d'une corporation réputée pour son attachement à la République fussent incoercibles.

On a peine à s'imaginer ce qu'il a fallu à un Sohier et à ses quelques partisans d'audace et d'énergie pour endosser dans la pédagogie du département des Côtes-du-Nord le rôle qu'ils se sont tracé depuis l'année 1921, où ils commencèrent à faire le désespoir de leurs maîtres. Suivons l'action de Sohier depuis ses débuts dans la vie.



### Né pour la lutte

C'est à Loudéac, en pays gallo, le 10 septembre 1911, que Jean Sohier vit le jour. Son père était percepteur. Sa famille était originaire de Saint-Hervé, près d'Uzel.

Dès le tout jeune âge, il se révéla curieux, puis ensuite passionné de Bretagne. Il alliait à ces tendances singulières, une propension à la révolte, qui étonnait son respectable père, et des conflits d'idées éclataient parfois, lorsque Jean venait



Yann SOHIER  
(*Yann Skolaër.*)

en vacances, de l'Ecole Primaire Supérieure de Lamballe, où il terminait ses études avant d'entrer à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Saint-Brieuc. Nous tenons ces confidences de sa propre bouche, lorsqu'en 1926 il nous rendit visite en passant à Carhaix.

Nous nous imaginons très bien la surprise que devait éprouver un brave fonctionnaire du Trésor, habitué à s'incliner devant la loi sacro-sainte, en entendant son fils soutenir des thèses qu'il qualifiait d'anarchiques : le capitalisme, le militarisme, l'étatisme, mais c'étaient des divinités que tout bon Français doit craindre et s'efforcer de se concilier : au lieu de cela, son Jean déclarait que la France opprimait la Bretagne et qu'il fallait secouer son jour, que la Société née

de la guerre était pourrie ; que les soviets détenaient l'idéal humain, et qu'il fallait suivre leur exemple.

Aucune conciliation n'était possible entre les opinions bourgeoises du père et les théories révolutionnaires du fils.

Cet esprit d'avant-garde des adolescents de la période de la guerre, Jean Sohier l'apporta avec lui à l'École Normale. Il se livra à une action intense auprès de ses camarades, et s'il n'avait été toujours à la tête de sa classe, s'il n'avait été un élève d'élite, une intelligence hors ligne que l'enseignement se refusait à perdre, il eut brisé de ses propres mains sa carrière.

Il eut des démêlés avec son directeur, à peine nommé instituteur stagiaire, toujours pour les mêmes motifs. Il se disait Breton, point Français. Il mêlait à ce nationalisme particulier un communisme intransigeant, et il était adhérent au Parti Autonomiste Breton en même temps qu'à la III<sup>e</sup> Internationale Bolchéviste de Moscou.

Pendant son service militaire au 48<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Guingamp, il se signala par son refus de se mettre au « garde à vous » durant l'exécution de la *Marseillaise*, en 1923, au passage de M. Poincaré allant au centenaire de Renan à Tréguier.

Enfin, il s'en tira sans Biribi, et en 1924, il fut nommé instituteur adjoint à Plouguiel.

Aussitôt, il s'employa inlassablement à répandre l'idée bretonne dans la région trégorroise. Il devint alors le polémiste Yan Skolaër.

Il avait appris la langue bretonne ; ne fallait-il pas tout d'abord mettre la pratique d'accord avec la théorie ? Il la parlait partout de préférence au français, et encourageait ostensiblement ses élèves à la parler entre eux, à l'encontre des « règlements d'oppression ».

Il n'allait pas jusqu'à l'enseigner dans sa classe, parce que les manuels pédagogiques faisaient encore défaut, mais il se proposait d'en publier un jour.

En attendant, il apprenait à ses élèves des chansons en breton. On ne pouvait pas interdire cela. Un jour, l'inspecteur d'académie vint visiter l'école de Plouguiel, dans l'intention de prendre Sohier en défaut, car on le tenait à l'œil. Surprise : ses élèves sont beaucoup plus forts que la moyenne. L'inspecteur est obligé de complimenter. Pensant l'attraper pour le chant, il commande un chœur.

Les élèves se lèvent et Sohier fait un signe, murmure un titre : un formidable *Bro Goz ma Zadou* éclate, et l'inspecteur doit bon gré mal gré en subir les quatre couplets. Mais c'est si bien enlevé, les voix sont si pures, l'accord est si parfait, que le *Missus Dominicus* loyalement, dispense les plus hautes félicitations.

En dehors de sa classe, il fait de la politique rouge, comme c'était son droit. Il organise des réunions publiques ; mais



visé surtout à conquérir ses jeunes collègues de l'enseignement.

### **Homo unius libri**

En 1928, il a rencontré à une conférence pédagogique une jeune institutrice qui partage ses idées, avers et revers, bretonnes et socialistes.

C'est le bonheur rêvé. Yann Sohier épouse Annik Le Den, originaire de Lannilis, en pays de Léon. Ils sont nommés d'abord à Prat, puis à Plourivo.

Il a eu la chance de trouver une admirable Bretonne, qui le comprendra, qui le soutiendra et qui bretonnera au foyer.

Elle en sait les risques. Mais elle est la femme d'un apôtre; elle sera sa fidèle cheftaine jusqu'à la mort.

Au commencement de 1933, il entreprend sa grande œuvre personnelle.

Il s'est rendu compte de l'impossibilité de réaliser la Bretagne intégrale avec les poussières de partis évadés de *Breiz Atao* en feu, et qui ont voulu chacun leur tribune.

Il concentrera aussi, lui, son effort sur un seul point; alors il sera fort, parce que dans sa profession il est vedette. En se spécialisant, il jettera les fondations d'un édifice petit, mais solide. Il sera l'homme d'un seul livre : *homo unius libri*. C'est dans sa partie qu'il assumera seul la propagande : et il part à la conquête de l'École.

S'imaginer-t-on ce que ce projet peut avoir de chimérique ? Un simple instituteur adjoint — il a refusé un poste de directeur pour être plus libre — élevant la voix du fond d'un bourg bas-breton et adjurant l'Etat, le Gouvernement qui préside aux destinées de 40 millions de Français et de 60 millions de coloniaux, de rendre justice à une poignée d'hommes bloqués à l'extrémité d'une presqu'île, et qui s'entêtent à parler un langage inaudible en dehors de 200 kilomètres carrés ?

Un moustique ne paraît pas davantage dans une nuée de corbeaux que Yann Sohier dans la masse de l'éducation nationale.

C'est comme un homme armé d'une baguette qui voudrait déplacer un château fort. Il faudrait que la baguette soit magique et le château ensorcelé, comme dans nos contes celtiques que Sohier connaissait bien, pour que les choses tournassent à l'avantage de la vertu et du droit.

Que de chevalerie dans cette tête d'instituteur, qui presque seul vole au secours d'un peuple frère qu'il voit captif et esclave, qui prêche, nouveau Pierre l'Ermite, la sainte croisade du breton à l'école.

*Lac'ha ar Brezoneg*, c'est le titre flamboyant d'une affiche qu'il édite et que ses partisans se dévouent pour coller sur tous les murs.

« Arrière, les « tueurs » du breton ; les « assassins » de l'âme d'une race ! A l'assaut de l'école publique qui nous

appartient à tous, et qui ment à sa mission de culture du peuple breton en lui refusant les moyens de la civilisation ! Honte à la République française et vive la République soviétique, qui a relevé le niveau intellectuel et matériel des peuples, et dont l'instauration en France assurera aux minorités le respect et la liberté ! »

Sohier n'a pas changé de position : il s'y maintient solidement dans la petite revue pédagogique *Ar Falz*, qui voit le jour le 1<sup>er</sup> janvier 1933, et a eu, sous sa direction, vingt-deux numéros.

Rédigée en breton et en français, *Ar Falz* dit s'adresser aux instituteurs. En fait, son apparition, si elle fut bien accueillie d'une centaine de jeunes instituteurs adhérents des partis avancés, récolta autant sinon plus d'abonnés dans les bretonnistes, qui fermaient volontairement les yeux sur ce qui pouvait choquer leur conservatisme religieux ou social, pour ne voir que le côté linguistique prôné par *Ar Falz*.

La collection d'*Ar Falz* renferme des exercices pédagogiques extrêmement pratiques pour l'enseignement du breton par et pour lui-même. On y trouve des explications de textes calqués sur la méthode Carré (ou de l'enseignement direct), des thèmes, des versions, de l'arithmétique, de la géométrie en breton, des poésies en vers « libres » de l'école impressionniste, agrémentés d'articles de doctrine et de polémique. En résumé, une revue vivante, originale, qui s'imposait à l'attention.

### **La mort prématurée la gardienne du Feu**

Laissons la parole à Mme Sohier-Le Den, à laquelle nous avons fait une visite de condoléances à Plourivo, le dimanche 31 mars, n'ayant pu à notre vif regret aller à l'enterrement, le samedi 23.

Mme Sohier est jolie ; son visage est grave dans un ovale régulier ; le nez aquilin ; dans les yeux pers brille la lueur de l'intelligence rapide des personnes habituées à faire face aux examinateurs, au public, aux classes. Cette jeune femme ne laisse aucun soupçon de frivolité : elle est bien du type du Léon, aucun connaisseur en tribus bretonnes ne s'y tromperait.

— Mon mari, nous dit-elle, était très déprimé depuis quelques mois. Il travaillait trop. En dehors de sa classe et de ses devoirs professionnels, qu'il accomplissait ponctuellement, il consacrait tous ses loisirs à son œuvre bretonne. Il recevait plus de dix lettres par jour, et un énorme courrier de journaux, de revues et de livres, que je l'aidais à dépouiller le soir.

Pendant les vacances, il se consacrait à la propagande, il ne prenait aucun repos. Au commencement de l'année, il fut pris d'une bronchite, et lorsque l'épidémie de grippe saisonnière survint, elle le terrassa définitivement.



Il garda jusqu'à la fin toute sa lucidité d'esprit, et se montra courageux devant la mort. Vous savez que ses opinions personnelles étaient opposées à la religion. Logique avec lui-même, il me dit qu'il désirait des obsèques civiles. Ne voulant pas aller contre sa volonté, je lui dis simplement :

— Ta mère, Yann, et la mienne...

— Tu as raison, Annik, fit-il.

Il n'ajouta rien. Je devinais qu'il me laissait libre.

Il ne voulait pas que son corps restât à Plourivo, où aucun lien de famille ne le retenait, et où moi-même je ne resterais plus longtemps. J'aurais désiré l'inhumer dans mon pays de Lannilis, mais il préférait Lamballe, où demeure sa mère.

J'ai été fière de voir tant de monde à ses obsèques. Ceux qui ont été empêchés ont envoyé des télégrammes, des lettres qui m'ont profondément touchée. Il était aimé, très aimé, et il le méritait.

C'était un esprit droit, sévère pour lui-même et pour autrui. Il aurait pu ne pas être heureux à cause de cela, s'il était tombé sur certaines femmes. Je puis me rendre cette justice, que j'ai partagé toutes ses joies et toutes ses peines ; s'il est impossible d'être heureux, du moins ai-je fait tout ce qui a dépendu de moi pour qu'il le soit.

— C'est votre fille, Madame ?

— Oui, c'est notre Mona. Elle a cinq ans. Nous nous sommes mariés, Yann et moi, en 1928.

— A l'église ?

— Oui, parce que Yann connaissait un curé qu'il affectionnait particulièrement et auquel il n'eut voulu faire la moindre peine. L'abbé Jean-Marie Perrot, alors à Plouguerneau, vint à Tréguier bénir notre union. Il est venu assister à l'enterrement de mon mari.

Et elle ajoute pour compenser :

— Marcel Cachin aussi.

— Qui a parlé ?

— A Plourivo, M<sup>e</sup> Even et Kerlann, en breton ; M. Collet, secrétaire des Instituteurs syndiqués, et M. l'Inspecteur primaire, en français. Au cimetière de Lamballe, La Bénélais, au nom de *Breiz Atao*.

— Mais que va devenir *Ar Falz* ?

— *Ar Falz* continuera. Yann avait formé des disciples, qui, le jour même de ses obsèques, m'ont juré qu'ils prendraient son œuvre au point où il l'a laissée.

— Quels seront ses successeurs ?

— Il y a d'abord Delalande (Kerlann), instituteur à Morlaix, bien connu comme écrivain, et poète bretonnant ; Bodénés, instituteur à Irvillac ; Keravel (Tinaël), instituteur à Huelgoat ; et Eliès (Abeozen), professeur au Lycée de Saint-Brieuc, qui leur apportera l'appui de sa science linguistique. Ils formeront le comité de départ du Groupe. Je leur ai donné tous les dossiers et les matériaux recueillis par mon mari depuis dix ans.

— Madame, j'admire sincèrement votre vaillance et votre foi. Permettez-moi de m'incliner devant vous, de vous assurer de la profonde sympathie des Bardes de Bretagne, et de souhaiter à la chère petite orpheline santé et bonheur.

Une petite poupée bretonne, rose et blonde, que Mona, au doux nom d'Irlande. Et comme je vais prendre congé, la mère me fait :

— Et puis, elle sait le breton, vous savez !

— Parfait. J'aurais dû m'en douter, de la fille de Sohier. Logique, toujours logique. La mère aussi.

— En hano ar Gorsedd, Itron, plijet digemer eta ar Priz hon eus krouet evit rei bep bloaz d'ar Vestrez-Skol Laïk he devo disket Brezoneg d'he bugale d'ei he-unan. N'allfe ket beza roet da vrasoc'h dellidou evit ho re.

— Ho trugarekaat a ran, Aotrou : digemer a rin ar Prizze digant ho Preuriez, en envor da Yann...

— Karout a rafen rei poltred ho kwaz da lennerien *An Oaled*.

— Ma gwaz n'oa ket tennet e boltred gantan pell-zo. Sethu ama unan henvel tre war e garten donemonea.

Mme Sohier me remet une petite carte d'identité dont je promets de faire un agrandissement : c'est celui que nous publions.

Pendant cette entrevue, Mme Le Den, mère de Mme Sohier, continue le repassage du linge... Ce foyer, qu'animait la flamme du chef, n'est plus qu'un trio de femmes dont le bonheur est brisé.

---

## L'Ovate Yann-Mari KERMARREC

Yann-Mari Kermarrec, directeur technique d'usine de literie à Saint-Ouen (Seine) demeurant 46, rue Pasteur, entré à l'hôpital Bichat à Paris, le 1<sup>er</sup> avril, y est décédé le 29 avril, de tuberculose pulmonaire.

Kermarrec était né à Ploudaniel, en Léon, en 1891.

Il fit de bonnes études classiques à Lesneven, et passa un an au Grand Séminaire de Quimper, croyant pouvoir se consacrer au sacerdoce. Sa vocation en décida autrement. Mobilisé de 1914 à 1919, il émigra à Paris, puis s'y maria, après la guerre. Il s'était créé une petite situation par son travail personnel, aussi, jouissant d'une certaine indépendance, voulut-il se consacrer à la cause bretonne, et fit-il partie des sociétés de nos compatriotes à Paris.

Son concours dévoué fut dès lors assuré à toutes les manifestations, et en 1930, sur sa demande, le Collège des Bardes le reçut dans son sein au gorsedd digor de Saint-Nicolas-du-Pélem, où il prit le nom de Pintik Pagan, ou Pinson de Paganie, son pays d'origine.

Il ne manqua jamais depuis un seul congrès celtique ; il y assistait en costume breton, accompagné de sa femme. Ses



opinions, il les exposait en toute franchise ; il était très « ancien régime » ; très catholique ; ce qui ne l'empêchait pas de faire de « l'action bretonne » d'avant-garde. Kermarrec, comme tout bon Léonard, restait fidèle aux traditions qui lui avaient été inculquées dès l'enfance.

Bien qu'il ne se produisit guère, et se contentât du rôle du soldat dans le rang, il avait à son actif un certain nombre d'œuvres écrites dans sa langue maternelle.

*Kleier Plouzeniel* (1912) ; *Pagan va Bro* (1912), poésies ; *Klenved ar c'hoant fortuna* (1913), comédie ; *Ar Bastored da noz Nedeleg* (1913), dialogue et chant.

D'une santé toujours chancelante, il dut interrompre tout travail il y a quelques mois, et entrer à l'hôpital, où ses amis personnels Iwan Tillenon (Louzaouer), de Boulogne-sur-Seine, et Yann Cadic (An Oenig Guenn), de Paris, allèrent souvent lui porter le réconfort de leurs visites. La terrible maladie, malgré les pneumothorax, fit des progrès désespérants, et le pauvre Pinson exilé rendit le dernier soupir, dans la nuit du 29, loin de son pays.

Ses obsèques eurent lieu le jeudi 2 mai à 14 heures, et son corps fut porté au cimetière de Saint-Ouen, accompagné de sa veuve, et des vingt-sept membres du Gorsedd de la région parisienne.

A l'église Sainte-Geneviève (18<sup>e</sup>) Raymond Le Roc'h, de Clamart, récita les litanies en breton ; Suscinio chanta *Disons le chapelet*. Sur le cercueil, avaient été placés la toque et le voile vert d'ovate de Pintik Pagan.

Devant la tombe, Cadic, en français, et Tillenon, en breton, ont prononcé quelques paroles d'adieu, et la terre étrangère s'est refermée sur un bon Breton. On dit sa veuve, qui n'a pas d'enfants, dans une situation assez précaire ; Yann Cadic, professeur à l'Ecole Dentaire, 39, boulevard du Montparnasse à Paris (6<sup>e</sup>) se chargera volontiers de lui transmettre les secours que de charitables compatriotes voudraient lui remettre à cette intention.

---

## Le Chanoine Pierre MARTIN

Le Chanoine Pierre Martin, Curé-Doyen de Gourin, est décédé le 15 février dernier, de la grippe.

Il était né en 1868 à Guisriff, où il a été inhumé. On connaît sa maîtresse-œuvre : *Mouez Kerne* (1 vol. de 184 pp., Le Bayon-Roger, Lorient, 1929), où il a réuni tous ses écrits bretons.

La vertu dominante du bon Chanoine Martin était la *charité chrétienne*, qu'il pratiquait sous forme de tolérance. Il aimait la Poésie, la Musique, le Sport et pendant un demi-siècle, il rendit par eux la Religion aimable.

---



## Carnet de nos Abonnés

---

### DECES (MORTUAIJOU)

Mlle Jeanne LE MANAC'H, fille de Mme et de M. Joseph Le Manac'h, maire de Belle-Isle-en-Terre, est décédée au domicile de ses parents à Paris, 44, avenue d'Iéna, le 4 avril dernier, à l'âge de 26 ans.



Jeanne LE MANAC'H.

Cette gracieuse jeune fille, bonne, franche, alerte, d'une intelligence vive, parlant le breton, le français, l'anglais à la perfection, séduisait tous ceux qui l'approchaient. Elle avait été élevée par sa tante Lady Mond, et était devenue la secrétaire de Sir Robert, son oncle. C'est elle qui s'occupait avec une présence d'esprit toujours en éveil, avec une distinction toute aristocratique, des détails de réceptions et des déplacements de l'éminent industriel ; elle le secondait admirablement dans ses devoirs d'état. Un grand vide se creuse dans



l'intimité des Mond et de ses père et mère ; sur cette tombe de jeune fille nous avons versé avec ceux qui l'ont aimée des larmes sincères.

Ses obsèques ont eu lieu à Belle-Isle-en-Terre le lundi 8 avril, au milieu d'une assistance considérable. M. le curé Jouanne, malgré son grand âge, avait tenu à donner l'absoute. Le cercueil, recouvert d'un pallium blanc soutaché d'étoiles d'argent, était précédé d'un cortège de trente jeunes filles portant des fleurs.

Ce triste événement nous a inspiré les stances suivantes :

*Perag eta genel  
Pa 'z eo evit mervel  
D'ar beure eus an oad ?  
Perag bout eur plac'h koant  
Ken lirzin ha ken drant  
Pa n'eo ket evit päd ?*

*Perag bout bleuen flour  
Diwanet bord an dour  
Gant gliz ar goulou-de  
Mar bêr goenvet-marô  
Gant pok an heol bêro  
Arok an abardaë ?*

*Perag bout barbellik  
Pa na nijer pellik  
Nemet just eun devez ?  
Perag bout evn bihan  
Pa na glever ho kan  
Nemet just eun hanvez ?*

TALDIR.

\*\*

M. Louis MENGUY, frère de notre cher collègue, le Dr Menguy, est décédé à Kerfot, près Paimpol, le 5 avril, à l'âge de 45 ans.

M. Louis Menguy avait exercé les fonctions de Maire pendant un certain temps. Il laisse une veuve et six enfants, auxquels nous présentons nos bien vives condoléances, ainsi qu'à toute la famille Menguy.

\*\*

Notre collègue barde honoraire Charles Bellenger (*Difenner Breiz*) et Madame, née Le Gal, du Havre, viennent d'être douloureusement frappés par la perte de leur chère fille unique M<sup>me</sup> Tournon, née Marie-Louise Bellenger, décédée à Paris, à l'âge de 30 ans. Ses obsèques ont eu lieu au Havre le 27 avril 1935.

Nos bien vifs regrets.

\*\*

Le 16 mai est décédée à Lorient M<sup>me</sup> CATHRINE, mère de notre confrère Alexandre Cathrine, directeur du *Nouvelliste du Morbihan*. Nos sincères condoléances,

*DISTINCTIONS (ENORADENNOU)*

Notre sociétaire Louis LE BOURHIS, de Quimper, vient d'être promu Officier de l'Instruction Publique.

Nous nous faisons l'interprète de tous les fervents du Costume National qu'il a tant honoré, et des Œuvres d'Assistance de Quimper qu'il a encouragées, pour lui adresser nos vives félicitations.

M. Le Bourhis a été aussi nommé Co-Directeur d'*An Oaled* et d'*Armorica*.

\*

M<sup>lle</sup> Yvonne MARION, de Rohan, l'auteur appréciée de nombreux Foyer-Romans, a obtenu des Jeux Floraux du Languedoc une « fleur de coquelicot » pour sa *Légende de Saint-Cornély*. Félicitations.

*MUTATIONS ET CHANGEMENTS (KEMMADENNOU)*

M. Sullian Collin, Inspecteur d'assurances en retraite, président-fondateur de l'Amicale des Bretons de Lyon (précédemment 14, rue Vaubécour), informe qu'il est revenu habiter son pays natal et que sa nouvelle adresse est : n° 20 bis, rue Quinquaine, Saint-Brieuc.

*NAISSANCES (GANEDIGEZOU)*

Jojo, Roger et Claudie LE GALL sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petite sœur *Anne-Marie-Christine*, à Château-neuf-du-Faou, le 14 avril 1935.

*Iec'hed ha buhez hir !*

\*

M<sup>me</sup> LE BRIGAND-FLÉOUTER (Kanerez Kerné) et M. J. LE BRIGAND sont heureux de faire part de la naissance de leur fille *Anne-Marie*, à Paris, le 20 mai 1935.

*Buhez hir d'an aëlig.*

*MARIAGES (EUREUJOU)*

Nous apprenons le mariage de M. Yves FOURNIS, Ingénieur civil des Mines, fils de Madame et de M. Yves Fournis, avoué à Quimperlé, avec M<sup>lle</sup> Monique TEITGEN, fille de Madame et de M. Henry Teitgen, avocat à Nancy.

Nos cordiales félicitations.

*ELECTIONS MUNICIPALES (DILENNADEGOU)*

Plusieurs de nos amis et abonnés ont été élus ou réélus Maires et Adjoints de leurs communes; comme ils sont très nombreux, nous les félicitons tous en bloc, bien cordialement.

Nous aurons une mention spéciale pour notre sociétaire le Docteur Célestin MENGUY, de Carhaix, qui, entré *pour la première fois* au Conseil Municipal, sur la liste de notre estimé Sénateur-Maire, le Docteur Lancien, a été nommé troisième Adjoint à l'unanimité.

*Gourc'hemennou kaloneg.*

---

Lire dans le prochain numéro :  
*ETUDE PRATIQUE DES DANSES BRETONNES*  
avec graphiques et explications  
par la Bardesse Maîtresse de Ballets Bretons  
ERWANEZ GALBRUN





# BIBLIOGRAPHIE

PAR LE DIRECTEUR

---

*ETNOLOGICKE MATERIALE z JIHOZAPADU U. S. A. (HODNOCENI STUDIJNI k S. W. INDIANUM — pe DOUARONIEZ HAG ORIN GOUENN DUD INDIANIZ STADOUNANET-AMERIKA — gant FRANTISEK POSPISIL, Doktor-Kelenner-RENER MIRDI BRO-MORAVIA, BRNO, REPUBLIK TCHEKO-SLOVAKA. — Priz : 9 dollar. .*

Ha beza zo c'hoaz Indianiz, — pe Tud Krec'hen-Ru ? — N'eus ket nemeur ken. Ar re diveza anê a vev en Arizona hag en Mexico, rann-vroïou eus ar Stadou-Unanet, lec'h int bet klenket ha dastumet gant ar Saozon. An Aotrou Frantisek (Fanchik) Pospisil, den gwiziek eus Kreiz Europa, a zo bet o weled ar boblou-ma en o douarou o-hunan, hag an eus skrivet o istor en yez e vro, a rer tchêk anezi, hag a zo disanve d'in, siwaz, penn da benn. Met ar skeudennou niverus a zo bet tennet gant an A. Pospisil a gomz skler awalc'h d'an daoulagad, hag a ziskuez talvoudegez dispar e levr. Dre ar skeudennou, e c'houzomp ez eus duhont tri-c'hant mil a dud d'an hirra, gantê eur sevendadur koz-koz hag he deus kalz a henvelidigez gant sevendadur gouennou kenta Europa. Ar C'hrec'hen-Ru n'int ket tud-gouez, evel ma kred lod, hag evel m'hon eus lennet gwech-all en levriou Mayne Reid ha Fenimore Cooper.

A nevez zo, Amerikaniz a zo kroget da bleal outê ha da esa sovetei ar ouenn : poent e oa ober eun dra bennag da harz anei da vond da get.

Ouspenn enklasket war Indianiz en deus graet an A. Pospisil. Studiet en deus ive gizioù beva tud an Europa, ha dreist-holl Korollou ar bobl er Polonia, Russia, Moravia, Spagn, Skos, Afrika : tennet an eus finv-skeudennou eus an dansou koz, ha merket mouez-pladiennou eus ar c'hanaouennou a vez kanet en eur gorolli. En kalz broïou ar Bed, koroll ar gwalinier pe ar c'hlezeier a zo henvel : an A. Pospisil na seblant ket beza anvezet Korollou Breiziz Bro-C'hall.

An P. Pospisil an eus diskleriet e skeudennou burzudus en kendalc'hou Amsterdam (1927), Londrez (1928), Florenz (1929), Hambourg (1930).

## AN TORNAOD

Par l'Abbé CLISSON, 1 volume de 200 pages : 11 fr. franco. — Chez l'Auteur, presbytère de *Plounérin* (Côtes-du-Nord).

Une œuvre en breton des plus intéressantes, due à la collaboration étroite et particulièrement compréhensive de deux Bretons, est sortie des Editions d'Arvor, à Guingamp.

Et au moment où la projection triomphale de *Chanson d'Ar-Mor* vient de donner au renouveau artistique breton un si vif regain d'actualité et d'enthousiasme, nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs les deux auteurs, modestes autant que compétents, chacun en sa matière, au travail passionné desquels notre littérature régionale doit de s'enrichir d'un nouveau trésor.

Illustrée de belles gravures sur bois par M. André Rouault, *An Tornaod* — c'est-à-dire *La Falaise* — est la légende de la fameuse Roche qui a donné son nom à la vieille cité orgueilleuse, fièrement campée comme un bourg romantique au-dessus du Jaudy, à la limite où son eau limpide s'enfle soudain et se ternit du flot limoneux des marées, le chef-lieu de canton de la Roche-Derrien.

Son auteur est M. l'Abbé Clisson, dit Pôtr Juluen, dit Gournagil, rédacteur à *Breiz*, recteur de Plounérin, un de nos bretonnants les plus estimés. Ses sermons font la joie des populations par le purisme à la fois et la vigueur de leur forme, par la sûreté aussi et la prodigieuse-étendue de leur érudition.

Ces qualités se retrouvent dans tous les chapitres d'*An Tornaod* animés parfois d'une verve caustique, qui vient y ajouter son sel. Car M. l'abbé Clisson ne serait pas entièrement digne du beau nom du Connétable qu'il porte — et il en a aussi la figure nette au regard direct, sous une chevelure d'ébène, opulente et bouclée — s'il n'était prêt à toujours rompre des lances, en tout honneur et toute chevalerie, bien entendu, pour ses idées.

Plus effacé, mais avec, dans son doux regard, la même flamme idéaliste, est M. André Rouault, de Lann ar Manac'h, en Plounérin.

Récemment revenu en Bretagne de La Garenne-Colombes, près Paris, où il dirigeait *La Chronique Bretonne*, M. André Rouault est à la fois un littérateur, un archiviste, un peintre et un graveur des plus distingués.

Apparenté à la pléiade de peintres de père en fils, les Rouault, dont plusieurs œuvres décorent les salles du Musée de Rennes, il est le neveu de M. Georges Rouault, peintre remarquable aussi et conservateur du Petit-Palais à Paris.

Nos lecteurs peuvent donc se rendre compte, *a priori*, que le récit et les illustrations d'*An Tornaod* émanent de deux Bretons qualifiés.

*Critique.* — L'Abbé Clisson, auteur apprécié de *An Ankelc'her* et *Evel ma pardonomp*, saynètes bretonnes, s'est, depuis la publication de ces deux œuvres populaires, rallié au *brezoneg lennegel*, ou breton savant, tel qu'il est sorti des cogitations et des recherches de MM. François Vallée et Ropars Hémon. Nous ne nous en plaignons pas quant à nous, car c'est délectation de linguiste de savourer une langue restaurée dans son ancienne richesse, et amusement de chercheur de trouver la solution de certains mots qui sont à première vue des rébus.

Louons donc comme il se doit le consciencieux travail que forme *An Tornaod*; l'auteur a voulu faire un tour de force, il a réussi à introduire dans son livre, à côté de mots composés, des



expressions cueillies à la source du parler populaire. De sorte que l'on a là un essai de mariage de langue artificielle et de langue actuelle tout à fait original. Qu'en diront les bonnes gens du Trégor auxquelles *An Tornaod* est plus particulièrement destiné, comme l'affirme Dirnador dans sa Préface ? Il est probable que l'on n'en saura jamais rien, car les campagnards du Trégor n'achèteront pas plus *An Tornaod* qu'ils n'achètent un quelconque livre breton. Il nous a été donné d'en avoir la certitude en parcourant les listes des souscripteurs au livre de M. Clisson que *Breiz* a publiées : confrères du Clergé : 70 % ; laïques : 25 %. Or, ces laïques forment la clientèle habituelle de tous les livres en breton qui paraissent. De paysans, nous n'en avons rencontré aucun. M. l'Abbé Clisson ne sera donc pas critiqué pour s'être élevé au-dessus de l'argot, et avoir fait faire à la prose bretonne une gymnastique reconstituante.

Comme langue, c'est un livre irréprochable. Comme fonds, voici notre opinion. L'Abbé Clisson n'est pas seulement disciple du « Père Vallée » en purisme, il s'est aussi quelque peu inspiré de la relation mythologique des *Sketla Ségobrani*, soi-disant retrouvée dans un manuscrit latin laissé par un mercenaire Gaulois en Numidie avant l'Ere Chrétienne. L'Abbé Clisson a trouvé de même dans un castel du Pays de Galles un parchemin en latin — reproduisant une légende celtique préchrétienne — et la traduction de ce palimpseste lui a permis de reconstituer l'histoire de la Roche brise-lames qui obstruait il y a 2.000 la baie de Paimpol, et que la tribu de Nertomaros réussit à transporter dans le Jaudy en face de La Roche-Derrien. Nous ne dirons rien de cette fiction, sauf qu'elle est une heureuse trouvaille permettant à l'auteur de parler de choses plus intéressantes. *An Tornaod* ou la Falaise, n'est là que comme canevas, pour permettre au sympathique Recteur de Plounérin de nous promener à sa suite à travers le Pays de Galles, où il a fait un séjour des plus agréables. Il nous décrit son voyage sur mer, en Angleterre ; il nous peint Cardiff et le Monastère de Bénédictins qui lui offrit l'hospitalité ; Carmarthen et la famille des O'Reilly ; Caermaesgwyn, et la bonne lady Meir Morgan, qui a justement trouvé dans sa bibliothèque le document mystérieux et qui l'offre à notre voyageur. De retour en Basse-Bretagne, l'Abbé Clisson passe à Tréguier, à La Roche-Derrien, à Paimpol. Il nous décrit d'une plume prolifique les mœurs et les habitants qu'il trouve inférieurs aux Gallois, car ils ont perdu toute conscience nationale. De la prose, il passe au vers : son récit est émaillé de citations poétiques, de proverbes, de *rimasses* comme disait Clément Marot dans son ode à François I<sup>er</sup>. La plupart sont de sa composition. Elles donnent un aspect un peu décousu ; mais l'intention est bonne : distraire le lecteur, et faire passer le morceau du *Tornaod*.

Souhaitons au livre du Recteur de Plounérin, qui se fut congruement intitulé *Ma Beaj Bro Gemri*, le même succès que connurent il y a 25 ans *Ma Beaj Londrez* et *Ma Beaj Jerusalem* de l'Abbé Le Clerc (Kloareg ar Wern).

---

LE 47<sup>e</sup> BULLETIN DE KEVREDIGEZ VROADEL BREIZ (*Union Régionaliste Bretonne*) (Congrès de Redon 1934).

L'*Union Régionaliste Bretonne* vient d'éditer en un joli volume d'environ 200 pages rehaussé de magnifiques photographies en hors-texte, le *Compte rendu détaillé* des belles fêtes du XI<sup>e</sup> Centenaire de la fondation de Redon, qui procurèrent à la Cité et au Pays, en septembre dernier, une *Semaine Unique* de splendides

réjouissances et de multiples attraits, se déroulant au milieu d'une entente unanime.

On trouvera cet ouvrage en dépôt chez *M. A. Bouteloup*, libraire, près les Halles, et à la librairie *Vielle*, Grande-Rue, à Redon. — On pourra se le procurer en le demandant à *M. de l'Estourbeillon*, président de l'U. R. B., au château de *Penhoët*, en *Auessac* (Loire-Inférieure).

Son prix très modeste : 10 francs (franco : 11 francs), le rend accessible à toutes les bourses. Mais l'on fera bien de se hâter, *cent exemplaires* seulement étant mis dans le commerce.

Rappelons que la cotisation annuelle de 10 francs de membre de l'U. R. B. donne droit au service gratuit du Bulletin.

---

*PETITE HISTOIRE DE LA BRETAGNE*, par René BARBIN, une brochure cousue au fil de lin, de 54 pages. Prix : 5 fr. (remise par quantités). Chez l'auteur, 9, rue Ernest-Cresson, Paris (14<sup>e</sup>).

Voici une édition populaire recommandée aux propagandistes. Elle ne contient que les principaux faits, en dix chapitres courts qui sont :

- 1° La domination romaine ;
- 2° De 487 à 826 ;
- 3° Nominoë ;
- 4° Alain V, Conan II, Hoël V, Conan III ;
- 5° Conan IV, Arthur I<sup>er</sup> ;
- 6° Pierre I<sup>er</sup>, Jean I<sup>er</sup>, Jean II, Arthur II, Jean III, Charles de Blois ;
- 7° Jean IV, Jean V, François I<sup>er</sup>, Pierre II, Arthur II, François II ;
- 8° Anne de Bretagne ;
- 9° La période de l'Union. Saint-Cast. La Chouannerie ;
- 10° Après 1789 : romantisme ; régionalisme ; bardisme ; nationalisme.

Très bien conçue à l'usage des écoles, cette *Petite Histoire de Bretagne* est aussi un memento que les touristes consulteront avec profit lorsqu'ils visiteront un pays si différent du reste de la France.

*Nous sommes heureux de faire savoir que l'auteur a bien voulu mettre 30 exemplaires de propagande à la disposition de Mme Gildas Jaffrennou pour les meilleures élèves de sa classe à l'École Primaire Supérieure des Filles de Carhaix. Rien ne pouvait leur faire plus plaisir. Trugare !*

---

Ce que la censure nous a caché pendant la guerre :

UNE BATAILLE AU CENTRE DE LA FRANCE EN 1917; la Révolte de l'armée russe au Camp de la Courtine (Creuse). — Une brochure de 64 pages : 3 francs; 25 fr. franco. De la Société des Publications, 18, rue Turgot, Limoges (Haute-Vienne).

Précieux à joindre à votre documentation sur les à-côtés de la Grande Guerre,





*Pour paraître bientôt :*

**L'ÉTRANGE AVENTURE**  
DE  
**L'ARMÉE DE BRETAGNE**

*Conlie — Le Mans*

par

C. LE MERCIER D'ERM

*...J'ai lu votre manuscrit... C'est un ouvrage d'un grand intérêt, écrit et composé avec un réel talent et d'une lecture très attachante... Il repose sur une information aussi étendue que possible et il est le fruit d'un labeur considérable et consciencieux...*

A. REBILLON,

Professeur d'Histoire à la Faculté des Lettres de Rennes.

Un fort volume 14×21, orné de 60 gravures, en souscription aux Editions de l'Hermine, 36, rue du Casino, Dinard, 22 francs contre remboursement.

---

KENVREURIEZ AR BREZONEG KLOERDI KEMPER. — Nive-  
renn 14, Meurz 1935. — *Krennad.* — Oferen au Tad Koz, gant  
J. G. — Ar brezoneg e kloerdi Kerfeunteun, gant J. Q. — Eus  
a Verven da Lesneven, gant F. L. B. — Buhez Hor Salver, gant  
Y. J. — Sin ar Groaz, gant B.

*THE VIRGIN'S BRAND*, by Leo PERUTZ, translated from the German into English by E. B. G. Stamper and E. M. Hodgson. — Printed and published by E. P. DUTTON et C<sup>o</sup>, New-York, U. S. A. Un vol. relié toile de 256 pages : 25 francs. Chez l'auteur : 9, Porzellangasse, 37, Wien (Autriche).

Un nouveau roman de Léo Pérutz est toujours accueilli en Autriche et en Allemagne avec faveur, mais non pas plus qu'en Angleterre et aux Etats-Unis d'Amérique, où ils sont immédiatement traduits pour les innombrables lecteurs de langue anglaise qui affectionnent le genre de cet écrivain.

Nous avons déjà eu l'occasion de commenter ici quelques-uns des romans de Pérutz, et même d'en publier un, en 1927-28, *Le Marquis de Bolibar*, traduit par notre regretté confrère Guillaume Quénet, de Quimper.

*The Virgin's Brand*, qui vient de paraître, fait suite à toute une série de drames mentaux, étudiés de très près sur des sujets exceptionnels, et à notre avis, cette histoire dépasse toutes les précédentes sorties de l'imagination pérutzienne en réalisme intense. Il s'agit d'un jeune médecin qui a été victime d'un accident d'auto, blessé à la tête et au bras, dans le coma, il est transporté à l'hôpital d'Osnabruck, en Westphalie. Alors, dans un état de complète inconscience, tout en étant à demi-éveillé, son *subconscient* lui fait apercevoir l'étrange aventure dont (croit-il) il a été le héros. Le Dr. Friebe, qui le soigne, et qui sait à quoi s'en tenir sur le véritable accident — choc d'une Cadillac, — le laisse se raconter : le Dr. Amberg prétend avoir reçu sur le crâne un coup de fléau, au cours d'une émeute à Morwede, où il exerçait la médecine. Il y avait comme protecteur le baron von Malchin, gros propriétaire foncier, plongé dans l'alchimie, et qui employait comme assistante une Grecque, Kallisto Tsanaris, dite Bibiche, ex-étudiante à Berlin, qu'Amberg avait courtisée sans succès.

Le baron a deux marottes en tête : restaurer le Saint-Empire-Romain-Germanique, et ramener le peuple à la Foi.

Pour réaliser son premier projet, il a découvert un héritier présumé de la race royale des Staufen, et l'élève dans l'attente d'une Révolution Nationale. Quant au second, il a créé un Laboratoire où il distille le *Virgin's Brand*, mot-à-mot, la *Marque de la Vierge*, c'est-à-dire du froment atteint de nielle ou moisissure, car l'Histoire remarque que, dans les pays où est apparue cette épidémie sur les céréales, il y a eu de grands soulèvements mystiques. Il provoque donc dans ses récoltes une carie artificielle du blé, et en fabrique une drogue, qu'au cours d'un banquet populaire, il verse dans l'eau-de-vie de ses tenanciers. Lui-même n'en a pas bu ; mais son assistante Kallisto a voulu y goûter, ainsi que son entourage, à l'exception d'Amberg et du curé, qui refuse de croire à l'influence du *Virgin's Brand* sur l'affermissement de la Foi.

Cependant la drogue a produit son effet : le peuple de Morwede est devenu soudain illuminé : une foule fanatique entoure et envahit le château du baron en chantant des hymnes, et le met à mort ainsi que l'héritier de la couronne. Fatalité : c'est Bibiche elle-même, dont Amberg a fait sa maîtresse, qui est à la tête des exaltés. La drogue fatale avait bien eu pour effet de ramener la Foi, mais le baron s'était trompé : il s'agissait d'une Mystique nouvelle, celle du Communisme. Au cours de l'émeute, Amberg a reçu ce coup de massue sur le crâne dont il souffre à l'hôpital.

Le Dr. Friebe essaye en vain de le ramener à la réalité. Le



Dr. Armberg *simule* une acceptation, mais l'ébranlement de son cerveau continuera à lui faire prendre son rêve pour la réalité.

Au moment où il sort de l'hôpital, le Dr. Friebe lui présente sa femme : Kallisto Tsanaris. Le Dr. Armberg croit apercevoir son trouble, mais en gentleman, il se tait, il ne trahira pas le rôle qu'elle a joué dans l'affaire de Morwede.

Tel est trop résumé ce drame étrange qui s'est passé dans la tête d'un blessé du crâne, et qui séduira certainement tous les médecins et particulièrement ceux qui s'intéressent aux maladies mentales. L'auteur fait d'ailleurs preuve d'une profonde culture, historique et scientifique : le roman est bien charpenté, bien conduit, et à aucun moment, les personnages ne se coupent : jusqu'à la fin, on croit que c'est vrai. C'est le summum de l'art.

---

ANNUAIRE DU COLLEGE BARDIQUE DES GAULES (2<sup>e</sup> année 1934-1935). — Un volume de 132 pages. Prix : 10 francs. — Au siège social, 36, rue du Bac, Paris (7<sup>e</sup>).

Le Collège Bardique des Gaules témoigne d'une vitalité qui encourage tous les espoirs, et justifie les présages qui accompagnèrent sa création. Le nombre de ses adhérents s'est accru de personnalités d'élite, et l'année 1934 a compté deux réunions à Paris.

Voici le sommaire de l'Annuaire si intéressant qui vient de paraître :

L'activité du Collège en 1934-35. — Romantisme et Chevalerie, par Gaston LUCE. — Le Verbe et la Pensée, par Jacques HEUGEL. — Pour Victor Hugo et la haute Poésie. — Pour J.-P. Calloc'h et la Langue bretonne. — Pro Gallia, par André SAVORET. — Composition du Collège. — Bibliographie.

---

SIX CANTIQUES BRETONS A LA MERE DE JESUS, paroles françaises de Charles LE BRAS (Drouiz Keraez), musique et accompagnement de l'Abbé MAYET, organiste à Quimper. — Une brochure de 30 pages. En vente à la Librairie Le Goaziou, Quimper. Prix : 4 francs.

On a chanté cette année, au mois de Marie, dans plusieurs églises du Finistère, les beaux cantiques de M. Le Bras, rehaussés des airs arrangés par le maître de Saint-Corentin, et qui font honneur à la collaboration du poète et du compositeur.

---

DE ROSCANVEL A LANDAVRAN, souvenirs et récits de Basse et de Haute-Bretagne, par Jean CHOLEAU; 1 vol. de 176 pages, illustré. Prix : 10 francs. — Editions Unvaniez Arvor, Vitré (Ille-et-Vilaine).

LUC'HED HA MOGED, poèmes en breton du barde ABGRALL, préface de Taldir; 1 vol. de 130 pages. Prix : 10 francs. — Editions Armorica, pharmacie Bothorel, Huelgoat (Finistère).

ET MOI AUSSI J'AI EU 20 ANS, roman, suivi des *Contes de l'Arré*, par ABGRALL. Préface de Roland Dorgelès. 1 vol. de 150 pages. Prix : 10 francs. — Editions Armorica, pharmacie Bothorel, Huelgoat.

MOUEZIOU AN ABARDAE-NOZ, poèmes en breton du barde Tous-saint LE GARREC, grand lauréat de toutes les Associations Bretonnes. 1 vol. de 150 pages, avec une vingtaine d'airs notés.

Frontispice de J. Pohier. Prix : 12 francs. — Editions Armorica, chez l'auteur, 2, rue de Poulfanc, Morlaix (Finistère).

*L'OSSUAIRE CHARNEL*, par Marie-Paule SALONNE, 1 vol. 100 p. Editions Aubert, Saint-Brieuc. Prix : 10 francs.

*RENÉ MADEC*, nabab et roi dans les Indes, par Albert LE BAIL, 1 vol. de 230 p. Editions Berger-Levrault, Nancy et Paris, 10 francs.

*POUFER HA KROK*, levrig skeudennet evit ar Vugale, gant Herri CAOUSSIN, 4 real. Embannerez Mad, Pleyber-Krist.

*LA GAULE CONTINUE*, par Jean-François JACOB (Eflam Koet Skaù), 1 vol. de 100 p. Editions Armorica, Carhaix. Prix : 8 francs.

De tous ces ouvrages, comptes rendus au prochain numéro.

---

## JOURNAUX ET REVUES

---

Dans la *Semaine Religieuse* de Rennes, notre confrère Le Berre (Ab Alor) vient d'écrire une étude sur *Saint Melaine*, grand évêque gallo-romain du VI<sup>e</sup> siècle. Petit à petit, la lumière se fait sur le rôle des Armoricains indigènes dans la formation de la Bretagne primitive. Cette contribution apportée par Le Berre est importante.

\*  
\*\*

Dans l'*Ouest-Eclair*, à partir du 24 avril, Le Berre a publié chaque semaine des récits « torchés » de la vie rurale en Bretagne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, intitulés *Bretagne d'hier*, 1880-1900. Illustrés par Pierre Galle, le meilleur croquiste rennais, les souvenirs de Le Berre ont divertis des milliers de lecteurs, heureux d'y retrouver leur enfance.

---

## Recherches, Questions et Réponses

### Les manuscrits bretons du Moyen-âge

Réponse à la note *Addenda* aux Leçons d'Histoire de la Langue d'Histoire de M. Levot-Bécot, parue à la page 204 du n° 52 de *An Oaled* (1<sup>er</sup> avril) :

« C'est M. Gourvil, et non M. Ernault, qui a découvert le Manuscrit de Dom Le Pelletier dont sont extraits les textes Moyen-Bretons récemment publiés par les *Annales de Bretagne*. Ce manuscrit provient du château de Keromnès, près Morlaix.

« Outre la *Buhez Sant Guenolé* que vous avez signalée, les *Annales* ont publié dans leur numéro 4 de l'année 1929, pp. 627-674, *An dialog etre Arzur Roe d'an Bretounet ha Guynclaff*.

« C'est R. René Largillière (de Beauvais), qui devait avoir le bénéfice de la publication des textes contenus dans mon manuscrit. Lui mort, je ne pouvais trouver plus connaisseur du moyen-breton que M. Ernault. M. Gourvil a étudié ce manuscrit dans la *Dépêche de Brest* des 17 et 24 octobre 1924.

« Ces renseignements rendront le travail plus correct à ceux qui désireront à l'avenir travailler notre Littérature bretonnante. »

J. OLLIVIER, Landerneau.





## A propos de Gourvil et de son érudition

Le ton insolent pris par M. Francis Gourvil à mon égard dans les divers articles qu'il a publiés contre moi, soit sous le pseudo de Mabédât dans la *Dépêche*, soit sous son propre nom dans la revue *Stur*, m'autorise bien malgré moi, et contrairement à toutes mes habitudes, à le suivre sur le terrain personnel qu'il a choisi.

Je rappelle donc à ceux qui l'ignorent dans les milieux celtisants que M. Francis Gourvil me doit absolument tout ce qu'il est, en admettant qu'il soit quelque chose, ce que beaucoup contestent. Je le mets au défi de nier le fait patent que sans l'appui que je lui ai apporté de 1909 à 1911, quand il n'était qu'un pauvre ouvrier tailleur plein de dispositions pour les études bretonnes, sans les personnalités que je lui ai fait connaître, les portes que je lui ai ouvertes, les lettres que j'ai écrites pour lui obtenir du Conseil général du Finistère une bourse d'études (à Le Braz, à Louis Hémon, M. Francis Gourvil ne serait pas aujourd'hui à me bailler des leçons d'« *Onomastique* » dans les diverses publications où ses intrigues lui ont donné accès.

Je ne me plains pas de la critique, elle est nécessaire et même indispensable, surtout dans le domaine de l'Étymologie, encore si peu exploré. Je me suis risqué à chasser sur le dit domaine, ignorant que M. Francis Gourvil s'en était réservé la propriété : les virulentes sorties de l'érudit diplômé me rappellent à la réalité.

Je ne vais pas relever paragraphe par paragraphe les erreurs et les creux de la documentation gourvillesque, mais *ab uno disce omnes*. Je relève p. 103 de *Stur* :

« — Pour qu'Ab Aléa put se traduire par Fils de Baléa ou Baléo, il faudrait d'abord que Baléa ou Baléo existent ou aient existé comme noms ou prénoms anciens. Et cela nous le contestons. Ces anthroponymes sont des mythes et nous défions tranquillement l'auteur de la *Clef des Noms* de nous signaler un acte d'état civil, un texte récent ou ancien, qui fasse mention de l'un ou de l'autre. »

C'est avec des assertions d'une telle suffisance que M. Gourvil arrive à faire prendre aux ignorants ses vessies pour des lanternes.

Répondant à son défi, voici un texte très récent comportant l'anthroponyme Baléo.

« Le premier mars 1931, par devant M<sup>e</sup> Le Dilasser, notaire à Huelgoat, a comparu, M. X... lequel a par ces présentes affirmé « pour neuf années consécutives à M. Isidore Baléo et à Madame Marie-Anne Le Neün, son épouse, en la commune de Scrignac, « aux dépendances de Queforc'h, le lieu de Pors-Jourdren, etc... »

Si tous les défis du savant Mabédât sont de cette consistance, et ils le sont, quelle importance doit-on attacher à la sûreté de son érudition ? Aucune. Il est disqualifié pour trôner dans la chaire d'Onomastique qu'il s'est attribuée.

La vérité est que M. Gourvil est resté un primaire. C'est un homme qui peut avoir des connaissances relatives sur des sujets qu'il a travaillés avec goût depuis 20 ans, mais il lui manque et il lui manquera toujours quelque chose, c'est du savoir-vivre, de la délicatesse, et un peu de gratitude envers ceux qui ne lui ont fait que du bien.

TALDIR-JAFFRENOU.

**PARTIR... PARTIR...**

POUR VOS DÉPLACEMENTS, UTILISEZ LE **BILLET DE FAMILLE** OFFRANT JUSQU'A ...

**75%** DE RÉDUCTION DÉLIVRÉ TOUTE L'ANNÉE

RENSEIGNEMENTS DANS LES GARES DU **RÉSEAU DE L'ÉTAT**

*faites enregistrer et livrer vos...*

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

**BAGAGES À DOMICILE**

*a l'aller comme au retour*

Pour toutes les Bourses  
**LOTÉRIE de l'Association Générale des Mutilés de Guerre**

**SANATORIUM DE PUYLAUN**

(Autorisation Ministérielle du 3 Septembre 1934)

Prenez un Carnet de 20 fr., contenant 100 Billets, vous obtiendrez ainsi :

1° 100 NUMEROS participant à la Loterie de l'Association dont le Tirage est fixé au 19 Juillet prochain et dont les lots comprennent : 20 Automobiles, 20 Salles à Manger, 200 Postes de T.S.F., 100 Machines à Cudre et 8.000 autres lots importants d'une valeur totale de 1.500.000 francs.

2° UN TITRE AU PORTEUR représentant : a) Une Participation au prochain tirage de la Loterie Nationale; b) Les Numéros de 10 Obligations à Lots garanties par l'Etat : Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, dont vous participerez à tous les tirages pendant 10 ans, soit un total de 540 Tirages à raison de un tirage par semaine et comportant des lots de :

**1.000.000 - 500.000 - 250.000 - 100.000 fr., etc.**

Pour souscrire s'adresser :

**Agence Générale des Loteries Françaises**

62, Rue d'Ecosse, DIEPPE (S.-I.)

(Envoi par poste contre 21 fr. 75)







